

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Concours CIDE

Tentez de gagner de la monnaie CIDE en page 15

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

COURSE PÉDESTRE VILLERET-CHASSERAL-VILLERET

Une course dans la bonne humeur



Le départ des enfants... à la découverte d'un nouveau parcours raccourci et plus facile

Demain samedi 4 septembre, Villeret vivra pour la 21^e fois dans une ambiance sportive exceptionnelle puisqu'il s'y déroulera la traditionnelle course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret.

Annulée l'année dernière à cause de la pandémie, la VCV revivra cette année, certes sous une forme quelque peu révisité pour répondre aux mesures sanitaires.

La course s'annonce sous les meilleurs auspices puisqu'on y retrouvera les meilleurs des dernières éditions et comme c'est le cas depuis plusieurs années maintenant, une belle brochette de nouveaux concurrents... de quoi animer la concurrence et faire monter le suspense.

Cette édition enregistrera sans doute une belle participation puisqu'à la fin du délai d'inscription sur Internet, 195 participants sont déjà inscrits. Il s'agit d'un record!

Des participants qui, faut-il le rappeler, viennent de la région bien sûr, mais aussi des 4 coins de la Suisse et même de l'étranger.

Cette journée doit être pour la population du village, mais

aussi pour celle de toute la région, l'occasion de se retrouver pour un événement hors du commun, événement non seulement placé sous l'égide du sport, mais aussi sous celle de la camaraderie et de la convivialité.

Faut-il le rappeler, cette course n'est pas réservée qu'aux seuls sportifs et sportives d'élite. Le plaisir de participer à une telle épreuve concerne également les populaires. Comme ces dernières années, les amateurs de walking sont également les bienvenus. Ils pourront s'élancer dans la catégorie nordic-walking spécialement prévue à leur intention.

Seuls, en couple ou en famille... toutes et tous auront le même désir de goûter à ce défi. Si le parcours ne subit pas de changement, il peut se targuer de bénéficier d'un balisage permanent réalisé en 2016 sous l'égide de Berne Rando. Un balisage qui permet ainsi à tout un chacun de s'entraîner sur le tracé officiel avant l'épreuve.

Cette journée est également celle des enfants (petits et



Aire d'arrivée... le plaisir de se retrouver

grands), puisqu'ils pourront se mesurer sur deux parcours adaptés à leur niveau et raccourci et allégé cette année. Un parcours qui emprunte le départ et l'arrivée de leurs aînés.

Cette fête sera plus belle encore si vous y prenez part. Quoi de plus beau et de plus encourageant pour les champions, mais aussi pour les anonymes du peloton que de recevoir des applaudissements après un tel effort?

Afin de respecter les mesures sanitaires, le Comité de la VCV a malheureusement été contraint cette année de renoncer à

organiser un repas au complexe communal comme par le passé. Une collation sera toutefois offerte aux participant-e-s à leur arrivée.

Le Clown Pif et sa compagne Pifette ne seront pas de la fête non plus cette année (covid oblige!). Nous espérons bien évidemment retrouver la traditionnelle animation pour les enfants dès l'année prochaine. Ce sera le samedi 3 septembre 2022.

Le traditionnel stand de pâtisseries sera toutefois bien présent. Dès 7h30, café, thé et autres pâtisseries sucrées... et salées attendent les plus gourmands sur la place du village.

Il sera également possible de se restaurer au complexe communal dès 8 heures... avec toutefois l'obligation de consommer à l'extérieur du bâtiment.

Un mot encore, ne manquez pas la proclamation des résultats qui sera exceptionnellement organisée sur la place du village cette année dès 13h30.

Ainsi, malgré Sieur Corona, tout a été mis en œuvre pour faire de cette journée une réussite sportive, mais aussi une fête réservée à toute la population.

Ne manquez pas d'y prendre part... car notre succès dépend aussi de votre participation.

Merci d'avance à toutes et tous et à bientôt.

Michel Walther, président du comité d'organisation

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Lutte contre les invasives A la place du Clean Up Day à Péry | 5 |
| Fort intérêt à Corgémont Le chauffage à distance a la cote | 8 |
| Grande action de solidarité Le chauffeur scolaire se bat pour ELA | 9 |
| Quand le sort s'acharne Bassin de natation fermé à Saint-Imier | 12 |
| Vaccination Covid-19 Relocalisation des centres de l'HJB | 13 |
| Concours CIDE Tentez votre chance et gagnez! | 15 |
| Tramlabulle et bulle sanitaire Une édition presque normale | 19 |
| La suite de la réflexion... Sous la plume d'une catéchète | 20 |
| Des courses d'école nature Huit thèmes proposés par le Parc | 21 |
| Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement! | 21 |
| Fierté pour la SFG Saint-Imier Huit athlètes récompensés | 22 |
| Team Vallon Tout ce que vous devez savoir | 23 |
| L'équipe féminine en forme Présentation des nouvelles joueuses | 25 |

Réclame

Pour vous démarquer en un



clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire

Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

Société d'arboriculture de Courtelary - Cormoret et environs

- le pressoir est ouvert
- prendre contact la journée au 078 410 70 60
- 30 kg de pommes minimum

Orvin Maison Robert au Jorat



Dimanche 5 septembre ouvert de 10h à 17h

Exposition Les oiseaux

Léo-Paul et Paul-André Robert, Nicolas Stettler

Participation: adultes 7 fr. enfants 3 fr.
Pour visite de la maison, de l'atelier et des jardins.
www.maisonrobert.ch
Maison Robert, Le Chârlus 118, 2534 Orvin
Parking près du terrain de football

Récital d'orgue solo

I'AMC présente

Benjamin Righetti

Collégiale de Saint-Imier
12 septembre à 17h
Entrée libre, collecte

Invitation au marché d'automne



Samedi 25 septembre 2021

10h00 - 17h00

Hospice Le Pré-aux-Bœufs, 2615 Sonvilier

Musique et animation

Animaux à caresser et balade à poney (gratuit)

Vente de produits maison

- Produits du terroir et produits « Parc Chasseral », fromages, confitures, saucisses sèches, etc.
- Produits du jardin
- Marché d'artisans, poterie, articles en bois, etc.

Tombola

Restauration de 11h30 à 16h00

Service de transport: Renan, Sonvilier, Saint-Imier
Réservation au 032 962 69 00



Ballade à poney



Produits du terroir



Corps de musique de St-Imier



Japy Melodies



Ecole Primaire Renan-Sonvilier

Nous nous réjouissons de votre visite!

Sous réserve d'annulation due aux directives sanitaires

bechtel-imprimerie.ch



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

- Nous proposons de 9h à 17h:
- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

RÉJOUISSÉZ-VOUS D'OFFRES WOW

Internet ultrarapide pour toute la famille grâce à notre giga réseau.

INTERNET 1 GBIT/S

39.-/mois*
pendant 2 ans

Diatel SA
Rue Dr Schwab 17, St-Imier
032 941 41 42



* Offre pour les nouveaux clients: Connect GIGA avec 1 Gbit/s pour CHF 39.-/mois pendant les 12/24 premiers mois, puis CHF 99.-/mois (durée contractuelle minimale de 12 mois) ou CHF 89.-/mois (durée contractuelle minimale de 24 mois). Frais d'activation: CHF 99.-. Les vitesses de connexion indiquées sont les vitesses maximales. Sous réserve de modification des prix.

Favorisez nos annonceurs

Emplois

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES MISE AU CONCOURS

Afin de compléter son équipe, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

collaborateur/trice administratif/ve à 80 % pour le Service de l'action sociale

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 2021 ou date à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Collaborateur/trice administratif/ve », **jusqu'au 24 septembre 2021.**

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES MISE AU CONCOURS

Afin de compléter son équipe, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

assistant/e/s social/ales et de curateur/rice/s professionnel/le/s à des taux de 50 % à 80 %

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2021 ou date à convenir

Les candidatures et les documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Assistant/e social/e », **jusqu'au 24 septembre 2021.**

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER

Rue du Midi 4
Joli appart. 3 pièces

3^e étage. Pour personne seule ou couple. Cuisine agencée. Vue imprenable et dégagée. Joli coin de jardin.

Loyer 540 fr. + 100 fr. acc. de charges

Contact: **032 941 22 66**

bechtel-imprimerie.ch

SCHWAARIMMO

Dès 670.-/mois*



À vendre appartement 5.5 pièces de 124 m2 à Saint-Imier **CHF 325'000.-**

* intérêts, amortissement et frais accessoires théoriques

Sauf erreur ou omission

076 759 40 95
www.schwaar-immo.ch

En vente à l'imprimerie
BAUX À LOYER

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Triste?

Un entretien aide. Anonyme et confidentiel. 24h sur 24. Aide par mail: www.143.ch



Compte 30-14143-9

Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber
Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch



Le home du district de Moutier La Colline met au concours les postes suivants:

1 Infirmier(ère) HES Responsable d'Unité 80%-100%

1 Infirmier(ère) 80%

1 Infirmier(ère) remplaçante 60%-80%

Vous êtes intéressé(e)? Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre site www.home-la-colline.ch/Accueil/Emplois.

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Vignettes

L'Office de la circulation routière et de la navigation a décidé de retirer aux communes la vente des vignettes et plaques de contrôle pour cyclomoteurs et vélos électriques, à partir du 31 décembre 2021. Les titulaires d'une vignette 2021 recevront directement de l'OCRN, une facture basée sur les indications fournies en 2021 et la vignette 2022. Les nouvelles immatriculations seront traitées par l'OCRN, au guichet ou par voie postale. | cm

Sortie des aînés

Comme vous avez pu le lire dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary de la semaine passée, sous les avis officiels de la commune de Sauge, la traditionnelle sortie des aînés qui était cette année-ci organisée par ladite commune ne pourra malheureusement à nouveau pas avoir lieu au vu de la situation sanitaire actuelle.

Nous espérons pouvoir organiser une jolie course en 2022. | cm

ORVIN

La Maison Robert ouverte aux visiteurs

La maison Robert ouvrira ses portes au public le dimanche 5 septembre de 10h à 17h. L'exposition *Les Oiseaux* vue par Léo-Paul et son fils Paul-André Robert, juxtaposée aux photos de Nicolas Stettler, jeune photographe nidowien toujours en exposition, fascineront les visiteurs par les ressemblances entre les peintures et les photos. Pour les visiteurs, un parking près du terrain de football facilitera la venue au lieu-dit Le Chârjus 118 à Orvin-Le Jorat. Le prix d'entrée est de 7 francs par personne, enfant 3 francs avec visite de la maison, de l'atelier et



Nicolas Stettler, jeune photographe nidowien

du jardin. Le site internet www.maisonrobert.ch vous donnera plus de compléments et informations. | jcl

ORVIN

La Tschuni Clique recrute

40 ans déjà que La Tschuni Clique anime les festivités carnavalesques d'ici et d'ailleurs. Pour préparer la saison 2021-2022, elle recherche de nouveaux éléments qui ont quelques notions de musique afin de grossir ses rangs dans les registres sousas, euphoniums, trompettes, trombones et percussion. Les Tschunisiens soucieux de faire perdurer l'ensemble connu loin à la ronde et même à l'étranger, fondé en 1981, lancent un appel à de

nouveaux souffleurs, femmes et hommes, 18 ans révolus, qui viendraient renforcer leurs rangs. Pour cela, une rencontre est prévue ce soir, entre 18h30 et 19h30 au local de la société, route des Prés-d'Orvin en face de l'école. Pour plus d'informations, Nicolas Aufranc est à l'écoute au 079 768 85 42. | jcl

Soirée d'information recrutement
Vendredi 3 septembre, 18h30
Local de la société,
en face de l'école

Réclame



RÉSIDENCE POUR SENIORS

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

L'EMS CONVIVAL ET CHALEUREUX

- Chambres individuelles spacieuses avec salle de bain privative
- Durée de séjour variable (vacances, convalescence ou permanent)
- Soins professionnels et accompagnement personnalisé, cuisine soignée et animations 7 jours sur 7

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

PÉRY

Une 50^e décade clôturée avec pleine satisfaction

Les artistes, peintres et sculpteurs, réunis depuis le 21 août ont émerveillé les visiteurs avec leurs œuvres durant les 9 jours d'exposition au Centre communal de Péry. Avant de fermer les portes de cette 50^e édition, Raymond

Salzmann confiait sa grande satisfaction sur le magnifique déroulement de l'expo 2021. Le grand nombre de visiteurs tout au long de la semaine a montré son grand intérêt à la vue des œuvres présentées. C'est avec une grande satis-

faction que les exposants présents à cette clôture ont tiré leur révérence en donnant rendez-vous pour la 51^e édition de 2022. Il est certain que les sujets présents cette année, peintures, collages et sculptures, tous d'une très

bonne facture, laisseront un souvenir intarissable de cette édition. Pour Raymond Salzmann, 2021 fera partie d'une des plus belles années tant sur le point des visiteurs que sur le point des ventes conclues. | jcl



Les artisans présents lors de la clôture de la 50^e décade, photo: jcl



ORVIN AVIS OFFICIELS



Délégations municipales

Le maire Patrik Devaux représentera la Commune d'Orvin :
- à l'Assemblée des Maires et Présidents de Bourgeoisie du District de Courtelary, le 3 septembre à Mont-Crosin ;
- à la réception de Hervé Gullo, nouveau Président du Grand Conseil bernois, le 9 septembre à Tramelan. | cm

Composition du bureau de vote

Pour les votations fédérales et cantonales du 26 septembre

Président: Julien Tièche; secrétaire: Daniel Racine; membres: Mireille Edelmann, Guillaume Balz, Tamara Brodard, Marie Boder. | cm

PÉRY

Message du COUAC

Chers amis carnavales, chères amies carnavales

Bien que l'avenir de toutes les manifestations soit clairement incertain, nous ne perdons pas espoir et nous nous projetons déjà en 2022 pour vous préparer un carnaval digne de ce nom. Carnaval, les cliques, un bonhomme hiver, on ne sait bientôt plus ce que ça signifie et pourtant, nous le comité nous vous invitons à réserver le samedi 26 mars 2022 pour faire carnaval, comme il se doit. Et cette fois, on gardera nos masques. Prenez soin de vous, on se voit, on l'espère, l'année prochaine. Amitiés carnavalesques. | votre couac

NOTRE HISTOIRE

en images avec

MEMOIRES D'ICI



Souvenir du tir de Péry, 12, 13 et 14 juin 1904

La société de tir des Armes-Réunies du district de Courtelary a été fondée le 2 septembre 1888. Elle regroupait alors les Sociétés de tir de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Courtelary, Sonceboz-Sombeval Carabiniers, Sonceboz-Sombeval Campagne et Péry.

En 2006, lors de sa dissolution, les 14 sociétés de tir du district de Courtelary ont rejoint l'Association jurassienne bernoise sportive de tir (AJBST).

© Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat

D. BURKHALTER

Rénovations et assainissements
Aménagements extérieurs

Services maçonnerie
Entretiens façades

info.dburkhalter@bluewin.ch
2735 Malleray / 2503 Bienne

www.dburkhalter.com
079 175 56 82

TIR DU CHOCOLAT

Stand de tir de Courtelary
Distance 300 mètres
10 cibles Polytronic TG 3002

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021
17 H À 20 H

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021
8 H 30 À 12 H - 13 H 30 À 17 H

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021
8 H 30 À 12 H - 13 H 30 À 17 H

Aux mêmes dates:
1^{er} Tir de la Combe-Grède
Stand de tir de Saint-Imier

INSCRIPTIONS + RANGEURS
Michel Cudré-Mauroux
Bretin 3, 2608 Courtelary
079 796 32 17 - michel.cudre@sunrise.ch - www.armes-reunies-courtelary.ch

ATTENTION UN ENFANT, ÇA SURPREND

SOYONS PRÊTS À RÉAGIR

Votre police bfu bpa upi

doublement-prudents.ch

SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

ESPACE NOIR
Rue francillon 29, 2610 St-Imier
032 941 35 35 - www.espacenoir.ch - info@espacenoir.ch

Les P'tits Chats
Apéro concert, au chapeau
Vendredi 10 septembre à 19 h

Chansons à la demande: surnommés *Human Jukebox*, Les P'tits Chats (Julien Gloor et Thomas Saas), qui jouent ensemble depuis plus de quinze ans, ont la capacité de s'adapter au plus près des goûts et des envies du public.

Paroisse de Sonvilier

Soupe de la Trêve et tarte du Jeûne
Samedi 18 septembre de 12 h à 15 h
Jardin de la cure et église de Sonvilier

Un repas tout simple pour offrir des chèvres aux familles haïtiennes

Une soupe, une part de tarte et de la crème, prix suggéré 15 fr., ½ prix pour les enfants. Repas à manger sur place par tous les temps (possibilité de prendre à l'emporté, muni d'un contenant)

Inscription recommandée jusqu'au mercredi 15 septembre au 079 542 02 33 ou secretariat@paroissesonvilier.ch

La paroisse réformée de Sonvilier

LIRE SANS TOUT COMPRENDRE? LISONS ENSEMBLE!

Inscrivez-vous à un cours de lecture, d'écriture, d'informatique ou de calcul.

0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch

SIMPLEMENT! MIEUX

CONFÉRENCE Sport & Solidarité

VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021
20H
Entrée libre dès 19h30
HALLE DE GYMNASIQUE DE COURTELARY

INTERVENANTS

Alberto Martinez (DSC Triatlón)
Le triathlète de Courtelary présente son défi solidaire: le « SEMI-IRONMAN POUR ELA » qui aura lieu le 3 octobre 2021 à Barcelone.

Christelle Sturtz Froehlicher
La marraine d'ELA et vainqueur de la coupe du monde de karaté présente son engagement en faveur des enfants affectés par une leucodystrophie ainsi que ses nombreux exploits sportifs.

Club athlétique de Courtelary
Le CAC retrace le succès du « 10 Bornes Challenge 2020 » en faveur d'ELA et l'organisation d'un événement qui a généré un formidable élan de solidarité.

PARTENAIRES

Qwell by WESSER
Sandro De Tomi

Garage de la Courtine SA
Die Tami

la Mobilière
Agence St-Imier

imprimerie bechtel sa
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch
BeBevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch | 032 944 17 54 | fac@bechtel-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Saint-Imier
www.lafetedesvoisins.ch
032 942 44 94

la fête des voisins
Immables en fête

LA FÊTE DES VOISINS 2021
VENDREDI 24 SEPTEMBRE

COMMUNE DE TRAMELAN

Fête en l'honneur du Président du Grand Conseil Hervé Gullotti

Invitation à la population

Le Conseil municipal invite les citoyennes et citoyens de Tramelan à venir saluer le nouveau Président du Grand Conseil, notre Tramelot Hervé Gullotti, qui a été élu « plus haut citoyen bernois » le 7 juin 2021 et sera en fonction jusqu'au 31 mai 2022. La manifestation officielle à laquelle la population est conviée se déroulera le

jeudi 9 septembre 2021 dès 16h45 dans le secteur de la Salle de la Marelle,

Afin de ne pas engorger le parking, merci de venir à pied autant que possible.

Les personnes qui voudront accéder à l'intérieur de la salle de spectacle devront se munir d'un certificat Covid.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Tramelan, le 30 août 2021

Le Conseil municipal

ICI

vosre annonce aurait été lue

2 col x 90 mm
169 francs + TVA

La troisième édition imérienne de la Fête des voisins se déroulera le vendredi 24 septembre dès 18h00!

C'est l'occasion de profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de votre immeuble, de votre rue ou de votre quartier. Et c'est vous qui choisissez quelle dimension vous voulez donner à l'événement!

Vous souhaitez participer? Rien de plus simple:

- inscrivez-vous auprès du Service de l'action sociale (par téléphone au 032 942 44 94 ou par e-mail à social@saint-imier.ch);
- vous recevrez alors le kit de l'organisateur, comprenant matériel promotionnel, cartons d'invitation, ballons, t-shirts, verres réutilisables, bons CIDE et plein de petits cadeaux pour agrémenter la Fête;
- vous glissez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres ou sous les portes de vos voisins.

Bonne Fête des voisins!

Avec le soutien de

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES



Lutte contre les invasives : vous êtes tous invités

Une action dans le terrain le 18 septembre en matinée

On se souvient qu'en juillet dernier, une équipe de bénévoles, formée de citoyens, de membres de la bourgeoisie de Péry, d'élus, d'employés communaux, et accompagnée par des biologistes du parc régional Chasseral, avait mené une action de lutte contre les plantes invasives. Cette demi-journée dans le terrain avait permis d'agir concrètement en éliminant une belle quantité de plants et simultanément de mettre à jour nombre de sites méritant un arrachage sélectif.

La Municipalité a dès lors décidé de renoncer cette année au traditionnel Clean Up Day, pour le remplacer, le samedi 18 septembre prochain, par une nouvelle matinée de lutte du même type. Sur des terrains de Péry et de La Heutte, il sera procédé à l'arrachage de plantes repérées, ainsi qu'au contrôle des surfaces traitées en juillet.

Il va de soi cependant que tous les déchets découverts au cours de cette action seront collectés puis évacués selon la voie officielle.

Inscrivez-vous

Les habitantes et les habitants intéressés par cette action, qui ne demande ni une condition



L'impatiens glanduleuse : ne vous laissez pas abuser par sa beauté, elle est d'autant plus dangereuse, pour la flore indigène, qu'elle catapulte ses graines et envahit donc une vaste surface

physique exceptionnelle ni des connaissances pointues en biologie, sont très chaleureusement invités à se joindre aux bénévoles déjà engagés.

On se retrouvera à 8 h 30 devant le hangar des cantonniers, où seront formés des groupes qui s'en iront ensuite dans le terrain pour arracher vergerette, impatiens ou autre renouée notamment.

Il sera expliqué clairement à chaque participant, exemples à l'appui, quelles plantes doivent être arrachées pour éviter qu'elles ne fassent disparaître la végétation indigène, ce qui met automatiquement en péril des espèces d'insectes déjà en nette diminution, ainsi que les oiseaux qui leur sont liés.

Sur le coup de 11 h 30, tous les intervenants se retrouveront

pour un verre de l'amitié offert par la Commune.

Merci par avance aux intéressés de s'inscrire par courriel à commune@pery-laheutte.ch, ou par téléphone au 032 485 01 50. Votre inscription, jusqu'au 15 septembre si possible, permettra de mieux organiser les groupes d'intervention, le matériel nécessaire et le verre de l'amitié. | cm

Les conteneurs désodorisés

Quelques réclamations étant parvenues aux oreilles de la Municipalité, concernant les mauvaises odeurs et les nuisances sonores générées par les conteneurs semi-enterrés, une mesure concrète a été prise immédiatement. Chacun des conteneurs a en effet été équipé d'un patch anti-odeur spécialement mis au point pour ce genre d'installation. Parallèlement, les services techniques et notre partenaire déchets contrôleront si les déchets déversés dans ces conteneurs correspondent bien au règlement en vigueur.

Respectez les horaires, s.v.p.

Par ailleurs, l'Exécutif rappelle à la population que le règlement de police communal doit être respecté à la lettre, pour ce qui concerne le dépôt de sacs consignés dans les conteneurs semi-enterrés, ainsi que c'est le cas pour l'utilisation des autres installations de nos déchetteries. Soulignons donc que le dépôt est formellement interdit le dimanche durant toute la journée, ainsi que chaque jour pendant la pause de midi (de 12 h à 13 h), en soirée ou nuitamment.

Concrètement : en semaine, soit du lundi au vendredi y compris, le dépôt est autorisé de 7 h à 12 h et de 13 h à 20 h; le samedi, on respectera l'horaire suivant : 7 h à 12 h et 13 h à 18 h.

La population est chaleureusement remerciée de respecter ces règles qui appartiennent aux bases du vivre-ensemble. | cm

Chauffage à distance : merci de vous inscrire !

Le mercredi 15 septembre prochain à 19 h, la société CAD Ecologis SA organise rappelons-le une séance d'information, à la halle de gymnastique de La Heutte et à l'attention des habitants de ce village concernés par le chauffage à distance dont la construction est en cours sur la place du Lion d'Or.

Merci de vous inscrire

Cette séance s'adresse donc aux riverains du Chemin du Soleil et du Chemin du Collège, qui y sont tous cordialement invités, pour recevoir les informations les plus précises et complètes.

Les personnes qui participeront sont par avance remerciées de s'inscrire auprès du responsable technique Yanik Chavallaz, à l'adresse courriel y.chavallaz@pery-laheutte.ch ou par téléphone au 032 485 01 55, jusqu'au 14 septembre à midi. | cm

Des travaux sur le captage de la Talvonne

Ainsi que l'Exécutif l'avait signalé l'année dernière dans ses informations, une chambre de captage de la Talvonne présente des défauts auxquels il convient de remédier assez rapidement. Sur la base de devis établis par des spécialistes, le Conseil municipal a choisi la semaine passée la variante impliquant la réfection totale d'une chambre, laquelle sera remplacée par un contenant plastique moderne. Ce faisant, la deuxième chambre actuelle

sera supprimée. Les travaux sont agendés cet automne ou au printemps prochain. L'imprécision de ce calendrier n'est pas le fait de l'entreprise mandatée, mais elle est due aux incertitudes que fait planer la pénurie actuelle de matières premières.

Quoi qu'il en soit, les mesures d'hygiène seront en permanence parfaitement respectées sur ce captage.

Le chantier est devisé à un total inférieur à 100 000 francs. | cm

Dossier de vente

Le Conseil municipal a libéré la semaine dernière un crédit de 2500 francs, destiné à mettre au point un dossier de présentation de l'ancien collège de La Heutte. Stefan Eicher va commander cette réalisation, qui permettra de mettre en vente, voire en location de longue durée, ce bâtiment libéré en fin d'année scolaire écoulée.

Précisons que de nouvelles locations ponctuelles ou régulières de ces locaux, pour des sociétés ou des privés, ne seront plus contractées durant la phase de réflexion. | cm

Deux apprenti(e)s au moins

La commune est une entreprise formatrice

La Commune de Péry-La Heutte a un rôle important à jouer dans le domaine de la formation. Le Conseil municipal en est convaincu, qui a décidé d'engager un ou une apprenti concierge en août 2022. Milan Samolovac va suivre la formation nécessaire pour encadrer cet/te apprenant/e du secteur technique.

Une annonce à ce sujet figurera prochainement sur notre site internet et dans les pages publicitaires de ce journal.

En parallèle, la Municipalité forme on le sait une apprentie

employée de commerce qui a commencé sa troisième année en août dernier. Ce poste d'apprentissage sera renouvelé en août 2022.

A ces deux apprenants s'y ajoutera peut-être une troisième personne en formation, dans le domaine social. Le centre d'animation jeunesse (CAJ) et l'Ecole à journée continue (EJC) réfléchissent en effet de concert à la possibilité d'ouvrir une place d'apprentissage commune. On en saura très bientôt davantage.

| cm

EJC : l'ordonnance mise en dépôt public

Les autorités ont mis à jour, pour la récente rentrée scolaire, l'ordonnance réglant l'organisation de l'Ecole à journée continue (EJC). Elles ont avalisé ces modifications la semaine passée et appliqué ce faisant les mêmes changements au règlement de cette structure, lequel sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée municipale.

Les modifications apportées sont relativement minimes, mais elles permettent d'affiner et d'adapter les textes à

la situation concrète actuelle de l'EJC. Dès aujourd'hui vendredi 3 septembre et pour une période de trente jours, l'ordonnance relative à l'Ecole à journée continue est placée en dépôt public, ainsi que le précise aujourd'hui une publication communale dans les pages de la Feuille Officielle, en fin de ce journal. Les personnes intéressées peuvent venir consulter ce document au bureau municipal, durant les heures habituelles d'ouverture. | cm

Votation fédérale du 26 septembre

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la Maison communale de Péry dimanche 26 septembre de 10 h à 11 h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale et cantonale et communale sont invités à se faire inscrire au bureau municipal jusqu'au jeudi 23 septembre à 17 heures.

Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les intéressés peuvent en prendre

connaissance. Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution sont invités à en faire la réclamation au bureau municipal jusqu'au jeudi 23 septembre à 17 heures.

Le bureau électoral pour ladite votation est composé comme suit : présidente : Nadia Keller ; membres : Yanik Chavallaz (secrétaire), Laura Mürger, Caroline Pisanello, Debora Pica, Yann Möri ; remplaçants : Ana Cristofori, Jérémie Vidalis.

| cm

Les tournées ferraille supprimées dès l'an prochain

La déchetterie de Rondchâtel ayant rouvert ses portes normalement depuis la mi-août, les autorités ont décidé, sur proposition du personnel technique, de supprimer les tournées de ramassage de ferraille et de déchets inertes. Cette mesure entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022. La dernière tournée de l'année, prévue le mercredi 20 octobre prochain, est donc maintenue.

Par la suite, les habitants de la commune seront invités à déposer leurs déchets inertes et leur ferraille à Rondchâtel, le samedi de 8 h à 11 h 30. Par déchets inertes, on entend une petite quantité de petits pots de fleurs, de vaisselle, de miroirs, etc. ; le dépôt ne doit pas excéder 100 litres et il est important de souligner que les plaques d'éternit en sont exclues.

Dans la catégorie ferraille sont désignés les objets métalliques sans moteur ni composants électriques ou électroniques.

Ces ouvertures du samedi matin ne sont destinées qu'aux dépôts des ménages, lesquels sont gratuits. | cm

SAPEURS-POMPIERS LA SUZE

Recrutement 2022

Le corps des sapeurs-pompiers La Suze informe les citoyennes et citoyens de Sonceboz-Sombeval et Corgémont que la date du recrutement est fixée au mardi 7 septembre, à 19 heures.

Toutes les femmes ainsi que tous les hommes, nés entre 1983 et 2002 et intéressés par le domaine des sapeurs-pompiers peuvent se présenter au local des sapeurs-pompiers, rue Pierre-Pertuis 20 à Sonceboz-Sombeval.

Le team du recrutement se réjouit déjà de vous rencontrer.

Des renseignements sont également disponibles sur notre site : www.splasuze.ch. | l'état major

Rendez-vous le 30 octobre



Une porte ouverte, avec petite fête populaire, marquera l'inauguration du collège rénové

locales, de reporter la manifestation à 2022.

Porte ouverte

Pour répondre au profond besoin de retrouvailles ressenti par la population en général, le Conseil municipal a cependant décidé de marquer cet automne encore, publiquement, l'inauguration de l'ancien collège parfaitement rénové.

Le samedi 30 octobre prochain, une action porte ouverte sera donc proposée, de 10 h 30 à 15 h précisément. Cette longue période permettra à chacune et chacun de visiter tranquillement les lieux, tout en respectant la distance sanitaire fortement recommandée à l'intérieur.

Ambiance détendue

Dès la fin de la matinée, la Municipalité offrira aux personnes présentes l'apéritif d'abord, puis des grillades et des crêpes.

Les autorités se réjouissent de rencontrer leurs administrés pour ce moment convivial. | cm

Covid, mesures sanitaires et craintes d'une énième vague obligeant, le temps restant était trop serré cette année pour organiser une véritable fête marquant le 50^e anniversaire du Centre communal. Décision a donc été prise par les autorités, après concertation des sociétés

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Les élections municipales dans 12 semaines exactement

Pour le renouvellement de l'Exécutif, des présidence et vice-présidence du Législatif, ainsi que de la commission scolaire



L'électorat local renouvellera cette fin d'année l'intégralité des autorités communales

Le Conseil municipal a fixé au dimanche 28 novembre prochain le scrutin qui permettra de renouveler complètement les autorités locales (voir les pages de la Feuille Officielle d'Avis (FODC), en fin de ce journal). Au total, dix-sept personnes doivent être élues par les urnes, pour la législature 2022-2025.

Trois organes

Législatif d'abord: la première élection consistera à désigner un/e président/e et

un/e vice-président/e pour l'Assemblée municipale.

Au Conseil municipal, l'élection se décline en trois volets, à savoir celle du/de la maire, celle du/de la vice-maire et celle de cinq conseillers/ères municipaux/ales. On rappellera à ce stade que l'Exécutif local compte présentement six membres seulement au lieu de sept, puisqu'il a renoncé à organiser un scrutin complémentaire après l'élection, le 30 avril dernier, de Claude-Alain Wüthrich à la mairie. On rappel-

lera par ailleurs que le conseiller municipal Guy Montavon ne peut plus briguer de nouveau mandat, lui qui atteint cette fin d'année la limite, fixée par le Règlement d'organisation, de trois législatures consécutives.

A la Commission scolaire enfin, il s'agit d'élire huit personnes, sans distinction de fonction; cet organe procède effectivement lui-même à la formation de son bureau.

Les candidats jusqu'au 15 octobre

Pour toutes les fonctions susmentionnées, les listes de candidatures devront être présentées officiellement jusqu'au 15 octobre prochain à midi. Elles seront déposées par écrit au secrétariat municipal.

Une liste distincte doit être composée pour chaque organe et chaque fonction (une liste pour la mairie, une autre pour la vice-mairie et ainsi de suite). Chacune doit être signée par dix personnes possédant le droit de vote en matière communale; on veillera également à donner à

chaque liste une dénomination qui la distingue des autres.

Pour tous les détails pratiques, on se référera à la publication de la FODC de ce jour, ainsi qu'au Règlement d'organisation (RO) de la commune municipale, que l'on trouve sur le site internet de la Municipalité.

La suite

Comme le stipule ledit RO, une élection tacite sera prononcée par le Conseil municipal, pour tous les organes ou fonctions où le nombre de candidat/es présentés/es le 15 octobre ne dépassera pas celui des sièges.

L'éventuel deuxième tour de scrutin a été fixé au 19 décembre. Rappelons qu'on y aura recours au cas où un nombre insuffisant de candidats obtiennent la majorité absolue (la moitié des voix exprimées valablement, plus une voix) le 28 novembre.

Tous/tes les élu/es entreront en fonction le 1^{er} janvier 2022 officiellement, pour une période portant donc jusqu'au 31 décembre 2025. | *cm*

Les tirs de nuit à La Vignerole

Contrairement à ce qui a été annoncé par erreur dans la dernière édition de ces Avis officiels (FAC du 27 août), les tirs de nuit à 25 mètres, organisés par la Société locale de tir sportif au pistolet, se dérouleront bel et bien au stand de la Vignerole, comme de coutume depuis quelques années.

Le Conseil municipal a accordé aux organisateurs

l'autorisation de mettre sur pied ces séances de tir, en dehors de heures habituelles de bruit, et de poser quatre panneaux provisoires de signalisation avant chacune des sessions.

Les horaires des tirs de nuit 2021: mardi 12 octobre de 19h à 23h; vendredi 22 octobre, vendredi 29 octobre et samedi 30 octobre de 19h à minuit. | *cm*

SONCEBOZ

Annulation des jeux extérieurs

Les jeux à l'extérieur prévus le dimanche 12 septembre sur le terrain de football de Sonceboz doivent malheureusement être annulés. En raison de la situation sanitaire instable et de la complexité d'organisation d'un tel événement en rapport avec le covid, le comité du CEASS Sonceboz-Sombeval a choisi, avec regret, de ne pas mettre l'animation sur pied cette année. Merci de votre compréhension. | *sh*

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Merci

Un grand merci aux paroissiennes et paroissiens, habitants de Sonceboz-Sombeval et environs, pour leur accueil, les échanges, partages et prières.

Ce fut une grande joie pour mon épouse Annerose et moi-même de travailler et vivre parmi vous.

Que Dieu vous comble et vous bénisse.

| *richard riesen, pasteur*

CORGÉMONT

Fête de lutte du Jura bernois

La Fête de lutte du Jura bernois aura lieu les 11 et 12 septembre à Corgemont et le comité d'organisation informe les visiteurs sur les mesures sanitaires covid exigées. Pour entrer sur le site de la fête de lutte, chaque personne a l'obligation de présenter le certificat covid avec pièce d'identité ou le test négatif datant de moins de 48 heures avec pièce d'identité. Pour les personnes qui n'ont ni l'un ni l'autre, elles pourront faire un test rapide aux abords de la place de fête (au sud de la halle de sport). Pour ce faire, la carte d'assurance maladie est à présenter. Nous recommandons néanmoins aux spectateurs de faire un test privé et individuel le vendredi après-midi.

Ces contrôles ralentiront les entrées et nous conseillons de prévoir un temps d'attente et de faire preuve de patience. Merci par avance.

| *le comité d'organisation*



CORGÉMONT

Le Home Les Bouleaux SA reçoit le prix de l'innovation 2021

Le futur lieu de vie, de santé et de loisir Les Bouleaux s'est vu décerner mardi 24 août le prix de l'innovation 2021 lors de l'assemblée ordinaire des membres 2021 de CURAVIVA BE.

Un jury composé de:
- Camille-Angelo Aglione, responsable de la communication chez AVALMES, membre de la direction de la Fondation Beau-Site, Montreux.
- Monika Beck, scientifique en soins infirmiers
- Barbara Mühleim, députée PVL, membre de la Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)
- Walter Däpp, journaliste et auteur

... a examiné avec attention les projets déposés et a classé le projet du Home Les Bouleaux S.A. projet 2021 le plus innovant du canton de Berne.

Le caractère novateur du futur lieu de vie, de santé et de loisir Les Bouleaux a séduit le jury.



La direction du Home Les Bouleaux SA lors de la remise du prix de l'innovation le 24 août, de gauche à droite Maxime Ochsenbein, Morena Pozner, directrice et Genghis Gossin, directeur adjoint

La future infrastructure Les Bouleaux et ses futurs services réunis sous un seul et même toit vont permettre de créer de nouvelles dynamiques et de décloisonner des services qui d'habitude travaillent indépendamment les uns des autres.

Cela va contribuer à créer des interactions et synergies intéressantes. De plus, ces différents services seront ouverts à la population.

Le jury a également relevé les risques entrepreneu-

riaux de la directrice Morena Pozner qui finance seule ce projet d'envergure qui sera profitable pour la région et ses habitants.

Lors de la cérémonie, Morena Pozner a dédié ce prix au personnel et membres de son institution qui au quotidien s'engagent corps et âme pour le bien-être des résidents qui sont accueillis dans sa structure.

| *direction du home les bouleaux sa*

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Un service d'écrivains publics pour vos courriers



La page blanche, c'est bientôt fini, grâce aux écrivains publics!

Un courrier adressé à la Commune? Une note à son assureur? Une lettre à un futur employeur? Il n'est pas donné à chacun de trouver les bons mots, d'être à l'aise avec l'orthographe et la syntaxe. La mise en page, elle non plus, n'est pas maîtrisée par tout le monde, l'utilisation des logiciels ad hoc encore moins.

Or tous ces problèmes de communication, un nouveau service local les résout désormais pour vous, qu'il s'agisse d'un simple coup de main pour la correction ou d'un sérieux soutien pour l'amélioration du contenu!

Depuis ce début septembre en effet, la Commune de Corgemont propose à ses administrés un service d'écrivains

publics bénévoles. En toute confidentialité, ces derniers vous offriront l'aide appréciée pour mettre vos idées en forme, rédiger vos courriers d'ordre personnel, administratif ou professionnel; seules font exception les lettres juridiques, les déclarations d'impôts, ainsi que les rapports de stage ou autres rapports professionnels en général.

Sur rendez-vous

Intéressés? Prenez rendez-vous par courriel à plume@corgemont.ch, et Lucie Dehaene ou Alexandre Omont vous répondra au plus vite.

En cas de succès important, l'équipe d'écrivains publics sera élargie par la suite. | *cm*

Cassons combustibles: mercredi prochain

La prochaine collecte des cassons combustibles se déroulera le mercredi 8 septembre prochain. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention: les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques.

Important aussi: le bois issu de démolition n'est pas consi-

déré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte.

Seulement les grands!

Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les objets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, etc.). Tout objet non recyclable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères. | *cm*

Une place d'apprentissage d'agent/e d'exploitation

En plus de la place de formation d'employé/e de commerce (avec ou sans maturité professionnelle, selon le profil choisi par le/la candidat/e), la Municipalité offrira pour la première fois, en août prochain, une place d'apprentissage d'agent/e d'exploitation, option conciergerie.

L'apprentissage en question durera trois ans, avec des cours dispensés à Moutier par le ceff ARTISANAT, et débouchera sur un certificat fédéral de capacité d'agent de propriété.

A signaler que le cahier des charges du/de la futur/e apprenant/e comprendra diverses tâches de nettoyage et de gestion des déchets, mais également de maintenance, de contrôle et d'entretien des bâtiments et installations, ainsi que des travaux d'extérieur effectués sur les espaces verts communaux. Avec en sus l'organisation du travail et de sa sécurité, ainsi que la protection de la santé et de l'environnement, cette formation revêtira une très grande diversité.



Les personnes intéressées ont jusqu'au 1^{er} octobre prochain pour faire acte de candidature, avec les documents usuels, auprès de la Municipalité. | *cm*

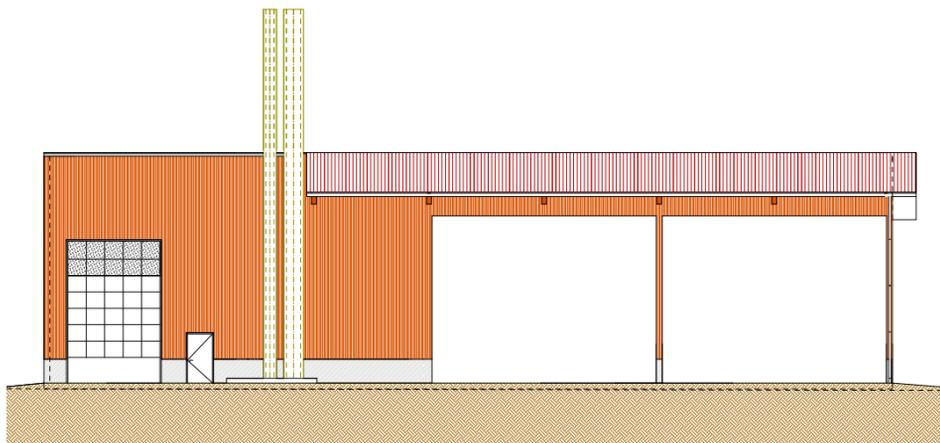
Délégation

La conseillère municipale Xantia Zürcher représentera les autorités à la cérémonie de remise des distinctions culturelles par le Conseil du Jura bernois, le 23 septembre à Tramelan. | *cm*

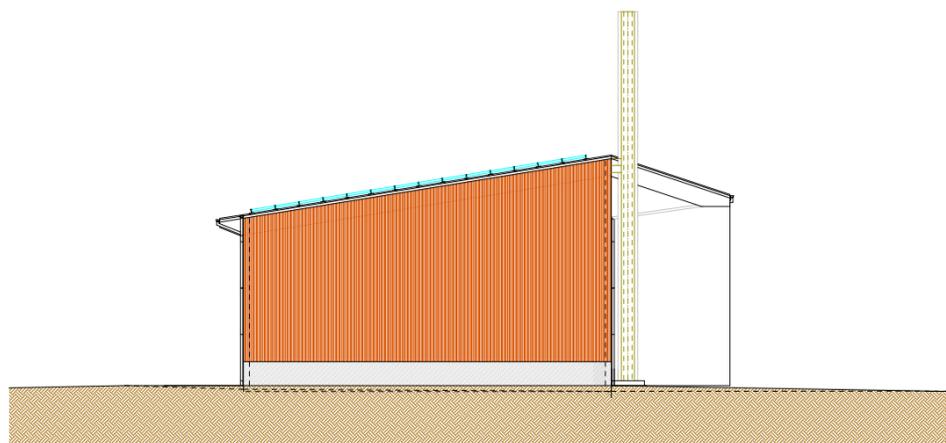


Energie Corgémont SA creuse, bâtit et signe ses contrats

La société du chauffage à distance des Longues Faux peut le garantir: aucun de ses clients n'aura froid ces prochains mois. Une septantaine de propriétaires ont déjà manifesté un fort intérêt.



La façade nord du bâtiment en construction, donc tel qu'il apparaîtra depuis la route cantonale



Le futur immeuble vu de l'est

Cela n'aura échappé à aucun habitant, les travaux ont enfin commencé aux Longues Faux, sur le site du futur chauffage à distance de la société Energie Corgémont SA.

Le permis de construire s'est fait attendre, pour une question certes importante de protection des eaux souterraines. « Notre immeuble se dressera au-dessus d'une nappe phréatique. Des études assez fouillées ont donc été menées, pour démontrer que notre fosse à cendres ne perturbera en rien le flux de cette nappe », précise Michel Tschan, président. Non sans souligner que ladite fosse à cendres est volontairement enterrée, pour que les restes de combustion y arrivent par effet de pesanteur, sans utiliser ni énergie ni installation mécanique sujette à obstruction.

Complémentarité parfaite et alimentation assurée

Avant d'entrer dans le vif du chantier, on soulignera que le chauffage à distance des Longues Faux n'entre nullement en concurrence avec celui de la Combe. Les deux installations sont parfaitement complémentaires, leurs zones d'alimentation prédéfinies. Elles illustrent toutes deux la volonté locale de développer le recours aux énergies renouvelables, volonté que Corgémont fut même pionnière à appliquer, voici plus de trois décennies.

L'alimentation de ces deux chauffages ne cause pas davantage d'inquiétude. Toutes les chaudières brûleront un matériau 100 % local. La Municipalité et la Bourgeoisie de Corgémont possèdent ensemble plus de 400 hectares de forêt, qui s'étendent à l'Envers comme à l'Endroit, la repousse annuelle suffira à garantir leur fonctionnement.

Et en cas de pénurie liée à un événement exceptionnel, la région regorge de bois de forêt, nul ne l'ignore.

Pas de nuisance aux Longues Faux

Quant à la matière première toujours, soulignons que l'intégralité du bois coupé pourra être utilisée, branches et parties humides comprises. D'ailleurs, avec ses 2500 mètres cubes, la halle de stockage parfaitement ventilée permettra de laisser sécher la matière très humide et d'effectuer un mélange sur mesure garantissant un fonctionnement et un rendement optimaux de la chaudière.

Par ailleurs, la société rappelle que le bois sera décheté en forêt, le plus près possible du lieu de coupe, puis transporté sous forme de copeaux jusqu'aux Longues Faux.

La nouvelle installation ne causera donc aucun bruit supplémentaire pour ses riverains.



A l'heure du tout récent premier coup de pioche, de gauche à droite: Nicolas Prêtre (président de la Bourgeoisie qu'il représente au conseil d'administration d'Energie Corgémont SA), John Christen (Allotherm), Martin Tschan (directeur du futur chauffage à distance et membre privé du conseil d'administration), Denis Bessire (maire, représentant de la Municipalité au conseil d'administration), Tina Vuilleumier (secrétaire de la SA), Michel Tschan (représentant de la Municipalité et président du conseil d'administration), Nicole Voisin (représentante de la Bourgeoisie au conseil d'administration)

Une double étincelle

Venons-en à la source de ce projet, qui est né de deux volontés cumulées: celle de Morena Pozner, bien décidée à chauffer son nouveau home Les Bouleaux avec de l'énergie renouvelable, et celle de Martin Tschan, agriculteur, président de la Société de laiterie de la Combe du Bez, très impliqué donc dans la fromagerie de la Suze et au demeurant passionné par l'utilisation intelligente du bois indigène.

Le chauffage à copeaux de la fromagerie n'étant pas assez puissant pour assurer les besoins du home en période hivernale, Martin Tschan a initié le projet d'une nouvelle installation proche et donc la création d'Energie Corgémont SA.

Cette dernière creuse ses premières tranchées et construit actuellement un bâtiment de quelque 15 mètres sur 35, au lieu-dit Longues Faux, qui abritera sa chaudière de 1600 kWh et une halle de stockage.

A signaler que l'immeuble pourra abriter une deuxième chaudière du même type et donc doubler son offre, si le besoin de chaleur s'accroît par la suite.

Deux chaudières liées

Avec ses 350 kWh, l'installation de chauffage de la fromagerie pourra assurer la fourniture de chaleur (pour l'eau chaude sanitaire et pour le chauffage) durant toute la belle saison: « Pour assurer la fabrication du fromage, la chaudière ne fonctionne que durant environ 8 heures quotidiennement. Les 16 heures restantes, elle pourra donc chauffer l'eau de tous les clients », précise Martin Tschan. Non sans rappeler que cette installation aura finalement tout à y gagner, car ses arrêts trop fréquents accélèrent nettement son usage.

De surcroît, la chaudière de la fromagerie servira de machine d'appoint lors de très grand froid et de machine de secours

en cas de panne ou d'arrêt pour travaux d'entretien.

Les deux installations seront donc étroitement liées, ce qui rend encore plus judicieux le poste de directeur et responsable technique confié par la société à Martin Tschan.

Une septantaine d'intéressés

Les contacts pris par Energie Corgémont SA ont révélé une septantaine d'intéressés, dont une soixantaine auront tout bientôt paraphé leurs contrats. Le retard pris par le projet, suite aux difficultés cumulées de l'obtention du permis de construire et de la pénurie des matières premières, le bois de construction en particulier, n'a rien de dramatique. « Nous assurerons l'eau chaude sanitaire (ECS) et le chauffage du nouveau home dès son ouverture, même s'il faut provisoirement utiliser un chauffage mobile de secours », assure Michel Tschan, le président de la SA.

Si tout se passe comme prévu, les premiers clients seront raccordés durant l'hiver. « Tous sont équipés d'un chauffage encore fonctionnel. Si celui-ci les lâche, nous leur offrirons immédiatement une solution provisoire qui répondra à leurs besoins jusqu'à leur raccordement. »

Des partenaires expérimentés

Energie Corgémont SA s'est assuré la collaboration de partenaires performants et très expérimentés, donc particulièrement fiables. La société suisse Allotherm AG, dont les ingénieurs et architectes chapeautent le projet in globo, possède des connaissances spécifiques très pointues. La chaudière sera fabriquée et installée par la maison saint-galloise Schmid AG, experte elle aussi dans le chauffage au bois. | cm

Intéressé ? Bienvenue !

Vous n'avez pas été contacté par la société du chauffage à distance, mais vous vous intéressez à cette technologie ?

Votre situation technique a changé depuis la proposition d'abonnement que vous aviez déclinée ?

Vous aimeriez en savoir davantage avant de prendre des décisions concrètes concernant le futur équipement de votre bien immobilier ?

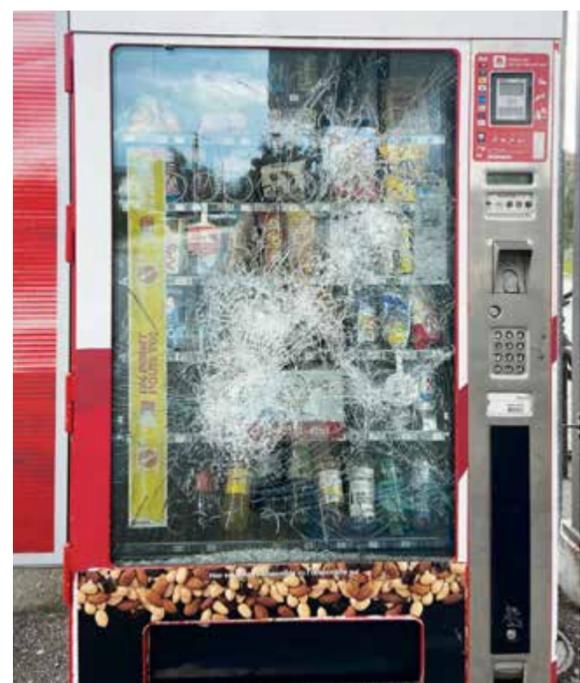
Dans chacun de ces cas de figure, n'hésitez pas, prenez contact avec Energie Corgémont SA, qui se fera un plaisir de vous renseigner de manière transparente et complète! Les diverses manières d'atteindre le directeur Martin Tschan ou la secrétaire Tina Vuilleumier: par courrier postal à Energie Corgémont SA, rue Péchevaux 11, 2606 Corgémont; sur le site www-energiecorgemont.ch; par courriel à info@energiecorgemont.ch; ou encore par téléphone au 079 523 12 93.

Solution modulable:

Les intéressés pourront choisir s'ils entendent souscrire à un abonnement pour leur chauffage d'ambiance, pour leur eau chaude sanitaire (ECS), ou pour les deux.

Techniquement, on rappellera encore que le liquide provenant des Longues Faux atteindra 80 degrés et transmettra sa chaleur, par un échangeur, à l'eau de chauffage/ECS de chaque abonné. Il n'y aura donc aucun lien entre le réseau de la SA et celui de chaque client, ce qui évite tout danger en cas de fuite ou autre contamination. | cm

Sus aux incivilités: appelons le 117!



Un appareil de vente a notamment subi de sérieux dommages

Les actes de vandalisme continuent avec une régularité désespérante, aux abords de la gare CFF en particulier. Après les dégâts signalés récemment, on apprend que l'appareil Selecta a subi des dommages importants, tandis que des verres de l'éclairage inférieur ont encore été brisés.

Les autorités municipales regrettent amèrement ces dommages inutiles à la pro-

priété publique ou privée et rappellent qu'une enquête est en cours à ce sujet.

Par ailleurs, le Conseil municipal souligne que tout habitante ou habitant qui observe des actes délictueux est invité à composer le numéro de téléphone 117, afin d'alerter les services de police. Ces derniers agissent pour protéger la population et les biens contre les attaques et autres déprédations. | cm

En dates, en noms et en chiffres

On l'a dit, le raccordement du nouveau home Les Bouleaux constitue l'étincelle qui a généré la SA; il en est également la première priorité et occupe donc déjà les entreprises spécialisées.

Quasiment en parallèle, les conduites seront tirées dans le secteur des Brues, en passant par la gare et jusqu'à la rue de l'Avenir. Sur cet axe seront notamment reliés quelques bâtiments volumineux abritant plusieurs appartements.

La troisième phase concernera le quartier Sur-le-Crêt et Champs-Martin. En cas de vote communal positif le 26 du mois courant par les urnes, et donc de réfection des deux rues en question l'année prochaine, les conduites du chauffage à distance seront installées durant le chantier routier et permettront de relier également les bâtiments du bas du Côtel.

En 2023, la partie supérieure du Côtel pourra être alimentée, au cas où les intéressés se révèlent en nombre suffisant et en densité satisfaisante. Les propriétaires de ce secteur seront contactés ces toutes prochaines

semaines par courrier postal.

Une réflexion et une éventuelle étude préliminaire doivent encore être menées pour ce qui concerne le quartier proche du temple.

Michel Tschan aux commandes

Les parts de la société sont en mains de la Commune municipale (40%), de la Commune bourgeoise (20%), de la Société coopérative de fromagerie (20%) et de Martin Tschan (20%).

Le conseil d'administration de Energie Corgémont SA réunit Michel Tschan (président, représentant de la Municipalité), Denis Bessire (représentant de la Municipalité, maire), Nicolas Prêtre (président et représentant de la Bourgeoisie), Nicole Voisin (représentante de la Bourgeoisie) et Martin Tschan (actionnaire privé).

Le projet est devisé à 4 millions de francs et le financement est assuré avec les variations prévisibles, liées en particulier à la récente hausse des prix des matières premières. | cm



Son métier a changé, mais il l'apprécie toujours autant

Le responsable technique Jean-Daniel Béguelin a fêté le 1^{er} août dernier 35 ans de travail au service de la Municipalité

Début août 1986, Jean-Daniel Béguelin prenait à Courtelary ses fonctions de garde-police et concierge. Il est aujourd'hui responsable technique et en 35 ans, il n'a jamais regretté d'avoir quitté sa profession de technicien dentaire. «J'aimais ce métier, mais je souffrais de devoir demeurer enfermé entre quatre murs...»

Cet enfant de Bienne, qui a passé ses jeunes loisirs en famille dans les Franches-Montagnes, où il a contracté son goût profond pour la nature et les longues balades, avait donc quitté son domicile de Tramelan pour s'établir en famille à Courtelary. «Nous avons été très bien accueillis, ce village est vraiment sympathique.»

Sympathique aussi, l'ambiance à la Municipalité, où il affirme se rendre chaque matin avec le sourire, pour le plaisir de retrouver les collègues et celui d'exercer une activité extrêmement variée.

Au collègue

Au départ, son bureau était installé au collège, dans le... local de chauffage. «Le danger créé ne pouvait pas convenir à un délégué BPA», sourit notre interlocuteur. Qui emménage ses kilos de papiers à son domicile d'abord, puis dans un local de l'ancien bâtiment communal, à la Fleur de Lys. Il est aujourd'hui installé à l'administration, où son poste s'est profondément informatisé bien sûr. «Après la machine à écrire, j'ai pu utiliser un ordinateur portable qui avait été acquis pour la protection civile, laquelle ne l'utilisait que deux semaines par an. Et c'est évidemment sur le tas, avec l'aide de mes enfants aussi, que j'ai appris à me servir des outils informatiques.»

Frimas...

Parmi les souvenirs marquants de sa carrière à Courtelary, Jean-Daniel Béguelin raconte les nuits d'antan passées à chercher des fuites d'eau, sur la base d'un plan du village dont le découpage était toujours plus serré. «Bien entendu, ces fuites survenaient toujours par les plus grands froids...»

Le froid, pourtant, ne lui a jamais vraiment fait peur, lui qui se remémore avec nostalgie un hiver terriblement rigoureux où il avait dû assurer le remplacement d'un cantonnier pour le déneigement: «Le soir venu, nous étions épuisés, mais l'ambiance et les paysages étaient tellement formidables!»

Tout aussi froid, mais beaucoup moins agréable, même s'il en rit bien volontiers aujourd'hui: la distribution du matériel de vote en hiver, à pied, mains nues qui gelaient sur le guidon de la remorque. «A l'époque, la numérotation était appliquée aux parcelles et non aux maisons. Je ne vous raconte pas la difficulté, pour un nouvel arrivant, de trouver les citoyennes et citoyens...»

Quelle diversité!

Responsabilité de la conciergerie du collège, interventions dans des scènes de ménage ou autres bagarres nocturnes, surveillance des constructions, permis de raccordement aux eaux usées, contrôles d'hygiène dans tous les établissements publics du territoire communal, fonction de fontainier – qu'il appréciait particulièrement –, remplacement des cantonniers, tâches de police diverses, prévention des accidents, etc.: le cahier des charges de Jean-Daniel



Jean-Daniel Béguelin n'a jamais regretté son installation dans le chef-lieu régional

niel Béguelin a beaucoup évolué, mais a toujours conservé la grande diversité qui en fait la charme. «J'apprécie toujours autant ce poste. Mais il est vrai

que je ne crains pas l'arrivée de la retraite, dans moins de trois ans. J'en profiterai pour me balader davantage encore dans la nature.»

Félicitations

Le Conseil municipal et ses collègues félicitent Jean-Daniel Béguelin pour son engagement précieux et sa bonne humeur,

ils le remercient pour la qualité de son travail et sa fidélité au poste, en lui souhaitant encore énormément de satisfaction au service de la Commune. | cm

Soutien à Alberto Martinez, qui transpire pour ELA

Alberto Martinez, on le croise évidemment souvent au volant du bus scolaire rouge, qu'il conduit depuis huit ans, mais très souvent aussi baskets aux pieds ou casque de cycliste sur la tête. C'est que ses loisirs, ce sportif émérite de 37 ans le passe en grande partie à courir, pédaler et nager. Et cette année, son expérience et son excellente condition physique profiteront directement à des personnes qui n'ont pas la chance de pouvoir viser la compétition de haut niveau.

En effet, Alberto Martinez va courir, le 3 octobre prochain à Barcelone, pas moins qu'un semi-ironman, au bénéfice de l'association ELA.

Aide aux malades et à la science

1900 mètres de natation, 90 kilomètres de vélo et 21,1 kilomètres de course à pied: voilà le défi que le citoyen de Courtelary va relever, fort de tous les soutiens qu'il a réunis préalablement et qui iront soutenir les missions d'ELA.

ELA, rappelons-le, est l'Association européenne contre les leucodystrophies, ces maladies rares qui attaquent le système nerveux central des enfants. Sa section helvétique, que préside la Tavannoise Myriam Lienhard, œuvre sur trois fronts en parallèle: l'accompagnement et le soutien aux familles affectées par la maladie dans notre pays, le développement et le soutien financier de la recherche médicale concernant ces maladies, et enfin la sensibilisation de l'opinion publique sur ces maladies orphelines.



Alberto Martinez, chauffeur de bus, sportif émérite et initiateur d'une belle action de solidarité

Il emmène toute l'école dans l'aventure

Sa motivation solidaire, Alberto Martinez a réussi à la transmettre à toute l'école secondaire de Courtelary. L'établissement vivra le 30 septembre prochain une journée Mets tes baskets et bats la maladie, durant laquelle élèves et enseignants mouilleront leurs maillots pour soutenir ELA.

Auparavant, le collège accueillera une conférence, offerte à toute la population, centrée sur le thème «Sport & Solidarité». Vendredi prochain le 10 septembre, on

pourra entendre trois orateurs. Christelle Sturz Froehlicher, à la fois détentrice de la coupe du monde de karaté et marraine d'ELA, présentera son engagement pour les enfants malades et ses extraordinaires performances sportives.

Alberto Martinez présentera évidemment son défi solidaire du 3 octobre.

Enfin, un porte-parole du Club Athlétique de Courtelary retracera le succès des 10 Bornes Challenge 2020, organisé l'an dernier en faveur d'ELA, ainsi que le formidable élan de solidarité qu'il a généré.

Soutien municipal

Le Conseil municipal a décidé d'offrir la gratuité des locaux pour la conférence susmentionnée, et de soutenir l'action d'Alberto Martinez par un don de 200 francs. Il se réjouit évidemment que la localité et plus largement la région s'impliquent dans cette action dont le but est très méritoire. | cm

Conférence Sport & Solidarité
Vendredi 10 septembre 20h
Porte ouverte dès 19h30
Halle de gym de Courtelary
Entrée libre

Dons

Le Conseil municipal a accordé un don de cent francs à l'organisation L'école à la ferme, qui s'adresse aux classes scolaires. A la Fédération d'élevage bovin du Jura bernois, qui organise son 42^e marché-concours au manège d'Orange le 8 octobre prochain, l'Exécutif a offert cent francs également. Par ailleurs, la Municipalité a participé financièrement à l'apéritif du 50^e anniversaire du Club Athlétique de Courtelary, samedi dernier 28 août, pour un montant maximal de mille francs. | cm

Bureau de vote

Pour les votations cantonale et fédérale du 26 septembre prochain, le bureau de vote a été constitué ainsi: présidente, Jenny Mérielat; secrétaire, Angela Zeller; membres, Marilyn Zill, Romana Zürcher, Michael Décastel, Laurent Cupillard, Loris Chiffelle; suppléants: Melissa Zeller, Noémie Abplanalp, Carmen Acuna Bourget, Michel Cudré-Mauroux, Adriano Casale, Pascal Bürki. | cm

Une place de formation ?

A tous les intéressés par un apprentissage d'employé de commerce, la Municipalité rappelle que le délai de postulation arrive à terme cette fin de semaine, pour la place de formation que la Commune propose dès la rentrée d'août 2022. L'annonce complète figure sur la page d'accueil du site de la Municipalité (www.courtelary.ch).

Le Conseil municipal accorde une grande importance au rôle formateur de l'administration et se réjouit de vos candidatures. | cm

Monnaie CIDE: ça continue!

Les initiateurs de l'action ont décidé que chaque habitant adulte peut acquérir de la monnaie CIDE, à prix préférentiel, pour un total de 1000 francs (au lieu des 500 francs fixés précédemment).

Rappelons que cette monnaie particulière permet d'obtenir 20 pour cent de rabais

après des Commerces indépendants d'Erguël. Concrètement, cent francs de monnaie CIDE est vendue pour 80 francs.

Les intéressés, habitants du chef-lieu donc, pourront acquérir cette monnaie auprès de l'administration, durant ses heures d'ouverture (lundi à

jeudi de 8h à 12h) et jusqu'à épuisement du stock; il ne sera pas vendu moins de cent francs CIDE par transaction, contre paiement comptant.

La monnaie CIDE, qui vise à soutenir à la fois le commerce local et les habitants, est utilisable jusqu'au 31 décembre 2021. | cm



COURTELARY

Les Chambristes en concert

Toujours dans l'optique d'offrir des concerts accessibles à toutes les oreilles et à tous les âges, Les Chambristes proposent un programme enjoué et varié

Sous les doigts et le souffle de la flûtiste Claire Chanelet, de la bassoniste Doruntina Guralumi et du violoniste Julien Lapeyre, on entendra d'abord un Concerto de Chambre d'Antonio Vivaldi. Si ce célèbre violoniste baroque a composé plus de cinq cents concertos à Venise, il allait jusqu'à Amsterdam pour faire éditer ses œuvres. D'abord parce qu'il ne faisait pas confiance aux éditeurs locaux, ensuite parce que cela lui permettait une plus grande diffusion en Europe du Nord. C'est ainsi que le grand Johann Sebastian Bach eut connaissance de la musique du fameux prêtre roux et qu'il s'en inspira avec bonheur.

Bach – qui est de sept ans le cadet de Vivaldi – connut ses années les plus heureuses à Köthen entre 1717 et 1720. Il y est Kapellmeister et directeur de la musique de chambre du Prince Leopold d'Anhalt-Köthen qui adore la musique. Bach a sous ses ordres un orchestre de 18 virtuoses pour qui il compose les œuvres instrumentales les plus célèbres de son catalogue: Les Concertos Brandebourgeois, les Sonates et Partitas pour violon, les Suites pour violoncelle, une partie du Clavier bien tempéré et les Inventions à deux voix.

Ces Inventions furent écrites pour apprendre le clavier à Wil-



helm Friedemann, son fils aîné. Depuis, elles sont travaillées par des générations de jeunes pianistes. On les entendra dans leur version pour flûte et basson.

On écouterait ensuite un trio de Joseph Haydn pour flûte traversière, violon et basson. Ce trio fut composé à Londres en 1794

pour Sir Walter Aston, un comte qui, l'âge venant, avait délaissé une vie de débauche pour se consacrer à la musique. Piètre flûtiste, il demanda néanmoins à Haydn d'améliorer un peu ses compositions misérables. Ce dernier ravala son orgueil, car il était très bien payé, et écrivit

une partie de flûte assez simple pour qu'elle soit jouable par cet amateur vaniteux. Grâce au génie de Haydn, ce trio est une pure merveille.

Viendra ensuite la musique de Jean Françaix. C'est une musique néoclassique, légère, brillante, vive et pleine de

charme, parfois teintée d'ironie. Elle est le reflet typique de ce que les Anglo-saxons appellent l'esprit français. Longtemps négligée par les instrumentistes en France, la musique de Jean Françaix fut souvent défendue à l'étranger, comme ces Impromptus pour flûte et

basson qui furent commandés par des musiciens allemands et créés à Seattle.

Enfin le concert finira par des variations de Beethoven sur un célèbre thème du Don Giovanni de Mozart: Là ci darem la mano. Ce trio fut composé par un jeune Beethoven de vingt-cinq ans récemment arrivé à Vienne où il commençait à se faire connaître comme pianiste virtuose. L'œuvre fut jouée au concert de Noël de la Vienna Tonkünstler Societät. Personne ne remarqua que le sujet de l'opéra de Mozart était tout à fait déplacé pour un concert de Noël.

Il faut dire que cet air du Don Giovanni était un de ces tubes à la mode que tout le monde sifflotait à l'époque... Vous en ferez autant en quittant ce concert.

L'entrée aux concerts est libre (collecte) et les familles avec enfants sages sont les bienvenues.

En raison de la situation, nous vous recommandons de consulter le site des Chambristes: www.leschambristes.ch pour connaître les règles sanitaires le jour du concert. | fc

Courtelary, Temple
Dimanche 12 septembre à 17h

Bienne, Eglise Saint-Paul
Lundi 13 septembre à 19h

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Nouveau représentant à la commission scolaire

Un de nos représentants à la commission scolaire du syndicat intercommunal CoViCou, à savoir son président actuel Jacques Hirtzel, a présenté rappelez-le sa démission pour le 31 décembre prochain. Pour lui succéder en tant que représentant de notre localité, le Conseil municipal a porté son choix sur Raphaël Ganguillet. Il propose donc sa candidature à la prochaine assemblée des délégués du syndicat.

On précisera que la commission scolaire organise son bureau à l'interne.

Non sans souligner que la succession de Denise Augsburger sera assurée l'année prochaine par notre nouveau/elle conseiller/ère en charge de la formation, les autorités municipales remercient les personnes qui ont manifesté leur intérêt pour cette commission.

| cm

Vieille-Route 3: les derniers travaux

La Municipalité signale que les travaux de rénovation arrivent à leur terme, sous le toit du bâtiment Vieille-Route 3. Deux appartements y sont désormais disponibles à la location, à savoir un deux pièces et demie flambant neuf au rez-de-chaussée et un quatre pièces complètement rafraîchi au premier étage. Tous les renseignements souhaitables sont disponibles auprès de l'administration municipale.

Rappelons que les anciens locaux de l'Ecole à journée continue abriteront la toute nouvelle crèche Brin d'Eveil, dès le début de novembre. Des travaux d'adaptation y sont en cours, tandis que pour la sécurité de tous les utilisateurs de l'immeuble, un exutoire automatique de fumée et un système de détection d'incendie sont en cours d'installation.

| cm

Optimisation énergétique

Le Conseil municipal a mandaté le bureau spécialisé MG Energie, établi à Evillard et à Sonvilier, pour réaliser une étude approfondie de la consommation et des potentielles optimisations énergétiques du parc immobilier communal.

Sur la base de ce rapport détaillé, les autorités locales pourront prendre les meilleures décisions stratégiques possibles, quant aux inves-

tissements futurs en lien avec l'énergie. Dans un double but d'économie et d'écologie, la Municipalité disposera d'une base solide et concrète, au moment de répondre aux propositions et sollicitations des divers fournisseurs d'énergie.

Cette étude lui permettra par ailleurs d'évaluer la pertinence d'éventuels projets communautaires de production d'énergie renouvelable. | cm

Votations fédérales et cantonales

En vue des votations fédérales et cantonales du 26 septembre, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante: présidente: Valérie Jenzer; secrétaire: Sabine Schaller; membres: Marlène Ruch et Fanny Schönenberg, Philippe Hebeisen Chatelain et Thierry Houlmann. | cm

Taxes des chiens

Les factures, accompagnées des marques de contrôle (médailles), relatives à la taxe des chiens 2021 ont été envoyées récemment. Les personnes qui n'auraient pas reçu de courrier et qui possèdent un ou des chiens sont tenues de s'annoncer à l'administration communale jusqu'au 17 septembre. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration. | cm

Un siège bientôt disponible à l'Exécutif

Le Conseil municipal a pris acte avec regret de la démission présentée par Denise Augsburger-Amstutz, qui quittera l'Exécutif communal au 31 décembre prochain. Cette démission est motivée par des questions professionnelles et d'organisation familiale. D'ores et déjà, la Municipalité remercie chaleureusement Denise Augsburger pour l'excellence de son engagement et de son travail durant deux années au service de la collectivité villageoise. L'élection complémentaire, pour assurer la succession de la démissionnaire durant la deuxième moitié de la législature, sera vraisemblablement organisée le 28 novembre prochain. D'ores et déjà, avis aux potentiel/elles intéressé/es. | cm

Après la tempête...

Le long de la rivière, des travaux urgents ont d'ores et déjà été réalisés et d'autres sont en cours, pour remédier aux dégâts inhérents aux intempéries de fin juin dernier. Les dégâts sur le cours de la Suze sont pris en charge par le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

Sur les affluents de la rivière et le long des chemins proches, des travaux sont encore nécessaires, pour remédier aux dommages causés par la même tempête. Ces chantiers doivent encore être attribués, les autorités étant actuellement en recherche d'une solution pour assurer leur financement. | cm

COURTELARY ET CORMORET

Participez aux Clean Up Days le 18 septembre

Événement du Sel de la Suze, en collaboration avec les communes de Courtelary et Cormoret

Comme l'an passé, le Sel de la Suze organise une action Nettoyage/Poutz des villages afin de relayer cette initiative Suisse et de faire place nette dans nos villages.

Les écoliers du Syndicat Scolaire Covicou se mobiliseront pour leur part le vendredi. Pour compléter leur action et permettre un nettoyage à fond des abords des routes et rues, nous vous donnons rendez-vous, petits et grands, habitants de la commune ou des alentours, le samedi 18 septembre à Cormoret à 14h place de Cour à Moret ou des équipes seront formées.

En fin d'après-midi, une collation en partenariat avec L'Annexe vous sera offerte.



Merci de venir avec vos gants, le reste du matériel vous sera fourni.

Inscription: seldelasuze@gmail.com ou 076 308 05 82.

Au plaisir de vous voir nombreux lors de cette action! | le comité du sel de la suze

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 18 août au réservoir des Toulières mentionne les résultats suivants: Température mesurée in-situ: 7.7°C; Escherichia coli / germe(s)/100 ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100 ml: 0; Germes aérobies / germe(s)/ml: 31. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | cm

Course pédestre

La course pédestre VCV, c'est cette fin de semaine à Villeret. Cette année le village vivra la 21^e édition de cette course qui dévoilera aux participants un magnifique panorama. Le Conseil municipal souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les participants, à leurs accompagnants et plein succès aux dynamiques organisateurs. | cm

Marquage

Un marquage sera apposé sur la rampe d'accès au collège afin de signaler aux personnes qui accèdent au collège le danger que représente cette différence de niveau. | cm

Fermeture de route en raison de la VCV

A l'occasion de la 21^e édition de la course pédestre Villeret - Chasseral - Villeret qui se déroulera le samedi 4 septembre, et compte tenu des préparatifs inhérents à l'organisation d'une telle manifestation, le comité d'organisation est contraint de fermer la rue des Pontins de même que la place du village à la circulation automobile dès le vendredi 3 septembre à 12 heures. Le parking sera en outre interdit sur toute la place du

village dès le vendredi 3 septembre à 12 heures. L'accès aux immeubles sis rue des Pontins 14 à 31 est maintenu par la rue du Coin-Dessus. L'accès aux immeubles de la rue des Longines sera possible par le passage situé entre l'église et la maison de paroisse. Ces restrictions resteront en vigueur jusqu'à la fin de la manifestation le samedi 4 septembre vers 17 heures. | cm

Le jour de la manifestation, des parkings sont mis à disposition des participants et des visiteurs. Merci de suivre les indications et de ne pas stationner sur les trottoirs de la rue Principale et de la rue Jacques-René Fiechter. Nous remercions d'ores et déjà les riverains de même que la population de leur compréhension et de leur collaboration. | cm

Soirée des aînés

Une soixantaine de personnes se sont inscrites pour la soirée des aînés du 11 septembre qui remplacera, cette année, la traditionnelle course. Cette manifestation apportera un peu de soutien à l'économie locale. | cm

Délégation

Richard Habegger représentera la commune à l'assemblée générale des actionnaires de Funiculaire St-Imier - Mont-Soleil SA à Mont-Soleil le mercredi 15 septembre prochain à Mt-Soleil. | cm

Jumelage Villeret-Louzac-Saint-André

Le comité de jumelage vous informe des prochaines ouvertures de son shop, qui sera ouvert le samedi matin, et où vous pourrez acquérir nos différents Pineaux Charentes ainsi qu'un grand choix de Cognac de notre producteur de Louzac-Saint-André. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer aux dates suivantes. Notre shop se trouve toujours à la rue de la Vignette 4 à Villeret. | cm

- 4 septembre de 9h à 11h45
- 2 octobre de 9h à 11h45
- 6 novembre, fondue sur Tronc
- 4 décembre de 9h à 11h45
- 15 décembre, nocturne de 18h30 à 20h

Allocations

Nous vous rappelons que les bons des allocations familiales communales sont à échanger à l'administration communale jusqu'au 31 octobre prochain, dernier délai! N'attendez pas le dernier moment pour venir retirer les rouleaux de sacs à poubelles auxquels vous avez droit. | cm

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau chien, vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 40 francs de base plus 2 francs pour la plaquette. | cm

GYM SÉNIORS

Les infos utiles

Les leçons vont bientôt reprendre et nous nous réjouissons de vous accueillir, veuillez vous référer aux informations ci-dessous selon vos communes.

Courtelary

Les leçons de gym seniors reprennent dès le mercredi 15 septembre à la halle de gymnastique de Courtelary, tous les mercredis de 14h à 15h. Pour tous renseignements, Fifi vous répondra au 079 538 31 07.

Cormoret

La gym dames reprendra dès lundi 6 septembre dans la halle de gymnastique de

Cormoret, tous les lundis de 19h30 à 20h30.

Les leçons de gym seniors mixtes reprennent dès mardi 7 septembre à la halle de gymnastique de Cormoret, tous les mardis de 9h à 10h15.

Pour tous renseignements: Fifi vous répondra au numéro 079 538 31 07.

Sonvilier

Les leçons de gym dames reprennent dès mardi 7 septembre à la halle de gymnastique de Sonvilier, tous les mardis de 20h à 21h.

Pour tous renseignements: Fifi vous répondra au 079 538 31 07.

| fifi droz



Réclame

HIER, GERDA AVAIT LE MONDE À SES PIEDS. AUJOURD'HUI, NOUS L'AIDONS TOUS LES JOURS À SE REMETTRE SUR PIED.



NOUS FAISONS LA DIFFÉRENCE.
SPITEX VOUS PROPOSE UNE ASSISTANCE ET DES SOINS PROFESSIONNELS DANS VOTRE ENVIRONNEMENT HABITUEL.



COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Centenaire et une vie bien remplie

Cent ans, ça se fête. Entourée de sa famille le jour de son anniversaire, le samedi 28 août, Yvonne Meier a remis ça deux jours plus tard avec un petit verre de champagne et quelques douceurs, en compagnie cette fois des autres résidents de l'EMS Les Fontenayes, à Saint-Imier.

C'est à cette occasion qu'elle a reçu la visite du maire Patrick Tanner, accompagné du chancelier Beat Grossenbacher, à l'heure du goûter animé par un homme-orchestre. Les représentants du Conseil municipal lui ont remis le traditionnel bouquet aux couleurs imériennes ainsi qu'un cadeau personnalisé.

Née Pécaut, Yvonne Meier a vu le jour à Saint-Imier. Elle y a suivi ses classes primaires, mais préférerait l'école buissonnière. « Parfois, au lieu d'aller en classe, elle se rendait à la cabane des bûcherons », raconte son fils Michel. « Elle a même pris le train jusqu'à Renan pour



visiter sa grand-maman qui la traitait comme une princesse. »

Dès sa sortie d'école, elle a travaillé comme ouvrière chez Fluckiger, Longines et Leonidas. Mais c'est son activité de garde-barrière, un métier aujourd'hui disparu, qui avait sa préférence. Elle l'a exercé en journée à Cormoret et à Saint-Imier, à la rue du Val-

lon. En soirée, elle a veillé sur le passage à niveau de l'asile des vieillards, à la sortie de Saint-Imier direction Sonvilier.

Mariée à deux reprises, elle a eu trois enfants tous nés de la première union. Elle compte également quatre petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Aux dernières nouvelles, la cinquième génération est en gestation.

Yvonne Meier a connu de nombreux hobbies. La couture, le tricot, la broderie, le cinéma et la danse lors de son premier mariage. Son second mari, passionné de voitures et adorant conduire, l'a emmenée sur presque toutes les routes de Suisse. Ils parcouraient ainsi quelques centaines de kilomètres chaque fin de semaine.

Après le décès de ce dernier, au début des années 90, elle s'est consacrée à la lecture. Pendant plusieurs années, elle a effectué du bénévolat pour le home Hébron, à Mont-Soleil. Elle faisait de courtes promenades et remplissait jour après jour des grilles de mots cachés et autres jeux similaires. Elle regardait peu la télévision, précise son fils Michel, mais elle était une fidèle de Fort Boyard. Chaque jour, elle était au rendez-vous du jeu télévisé Slam. A sa petite-fille qui voulait en connaître la raison, elle a répondu « à cause du présentateur, il est tellement beau ». | *cm*

ESPACE NOIR

Apéro concert



Surnommés *Human Jukebox*, Les Pitits Chats (Julien Gloor et Thomas Saas), qui jouent ensemble depuis plus de quinze ans, ont la capacité de s'adapter au plus près des goûts et des envies du public. Ils connaissent des milliers de chansons: de la chanson française (Brassens, Brel, Henri Dès, Noir Désir, Céline Dion, génériques TV...) en passant par la chanson anglophone (Pink Floyd, Radiohead, Neil Young, Britney Spears, Backstreet Boys...) mais aussi d'autres horizons (en espagnol, portugais,

italien, suisse-allemand, russe...), anciennes et actuelles...

Ils jouent de plusieurs instruments, notamment de la guitare classique, de la guitare folk, du ukulélé 8 cordes, du banjo-lélé, de l'harmonica, de la flûte douce, des percussions et du piano (clavier). | *espace noir*

Les Pitits Chats
Apéro concert, au chapeau
Vendredi 10 septembre à 19h
Rue francillon 29, 2610 Saint-Imier
032 941 35 35, info@espacenoir.ch
www.espacenoir.ch

COURRIER DE LECTEUR

Un péage à Chasseral

Actuellement, les voitures, motos pétaradantes, cars de touristes et camping-cars peuvent monter à Chasseral gratuitement, gâchant au passage le plaisir des cyclistes, randonneurs et autres visiteurs. Pour y monter en bus l'an passé, il fallait s'acquitter d'une taxe touristique. Même les titulaires d'un abonnement général des CFF devaient payer 12 francs l'aller-retour Saint-Imier-Chasseral. Cette taxe a heureusement été abandonnée, mais il est temps d'aller plus loin dans la réflexion.

Le problème de financement que rencontre la ligne de

bus Saint-Imier-Chasseral ne serait-il pas l'occasion d'inverser la logique en créant une ligne de bus gratuite financée par un accès payant pour les transports individuels motorisés?

Un péage au parking des Savagnières et à Nods permettrait d'inciter à une mobilité intelligente, de réduire le trafic routier et les nuisances sonores qui l'accompagnent, tout en finançant une solution de transport public durable.

Le canton de Berne, propriétaire de la route, a un rôle décisif dans cette affaire. Prendra-t-il ses responsabilités? | *David Vieille, sonvilier*

Bassin de natation couvert temporairement fermé

Le sort s'acharne sur les installations aquatiques de Saint-Imier. Après la piscine en plein air, c'est le bassin couvert du complexe des halles de gymnastique qui a dû être fermé suite à une panne au niveau des installations électriques.

Le tableau électrique principal qui alimente tant le système de chloration que le système de filtration est défectueux. Il a rendu l'âme de manière totalement imprévisible.

D'abord imputée à la foudre et aux violents orages du mois de juillet, l'origine des courts-circuits qui ont mis à

mal le système électrique a dû faire l'objet d'investigations plus poussées. Les causes du problème sont désormais connues.

Les réparations vont être entreprises dans les plus brefs délais. Mais aujourd'hui, il est encore trop tôt pour donner une estimation précise de la durée des travaux

de réparation. Cette dernière dépend des délais de livraison du matériel et des pièces de rechange nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble de l'installation.

Afin de couper court à toute rumeur liée à la qualité de l'air ambiant, le Service bâtiments et infrastructures sportives tient à préciser que

les usagers n'ont à aucun moment été mis en danger de quelque façon que ce soit durant les huit jours d'ouverture du bassin couvert, cette fin d'été. Des contrôles de qualité ont été effectués quotidiennement par les collaborateurs techniques qui n'ont pas constaté le moindre problème. | *cm*

TODESANZEIGE

Ich habe dich je und je geliebt, darum habe ich dich zu mir gezogen aus lauter Güte.

Jer. 31, 3



Heute Morgen hat unser Heiland meine innigst geliebte Elisabeth, unsere treubesorgte Mutter, Schwiegermutter und Grosi

Elisabeth Steiner-Schranz

(13. März 1948 - 28. August 2021)

von Ihren Leiden erlöst. Sie hat ihre Krankheit sehr tapfer und mit viel Geduld ertragen.

Wir sind fest traurig aber doch getröstet auf ein baldiges Wiedersehen.

Rudolf Steiner-Schranz, Mont-Soleil

Peter und Anita Steiner-Lehmann, Mont-Soleil
mit Lea, Dina, Aviel, Joel

Niklaus und Anita Steiner-Gfeller, Ueberstorf
mit Fabian, Sophie, Alice

Rudolf und Monika Steiner-Häusler, Oberbütschel
mit Manuel, Jasmin

Daniel und Cornélia Steiner-Tanner, Mont-Soleil
mit Marlis, Tobias, Marc, Livia

Judith und Cédric Bircher-Steiner, Corgémont
mit Belinda, Marina, Tanja

Die Abschiedsfeier hat am 2. September 2021 stattgefunden.

Traueradresse: Rudolf Steiner

Sur la Côte 106, 2610 Mont-Soleil

DIABÈTE JURA BERNOIS

L'association fête ses 40 ans

Informer, conseiller, prévenir

L'ADJB célèbre le samedi 18 septembre dès 9h 15 ses 40 ans d'existence à la Salle de spectacles de Saint-Imier.

La visite des stands et la participation à la cérémonie officielle sont ouvertes à toute la population.

Le programme sera le suivant:

Ouverture des stands à 9h 15 (salle du patchwork). Les animations aborderont plusieurs thèmes liés au diabète:

- **Informer, Conseiller, Prévenir** avec la possibilité de mesurer sa glycémie
- L'importance de la diététique dans l'approche de la thématique du diabète présentée par des spécialistes.
- La podologie avec des informations importantes sur les soins à apporter aux pieds en général, mais plus particulièrement chez les diabétiques.
- L'aspect orthopédique sera abordé par une bottière.
- L'ASD mettra à disposition divers documents.
- Un stand fournira des informations sur les 100 ans de la découverte de l'insuline nous liant aux organisateurs des 100-ans-insuline
- Le GRPED (groupement romand des parents d'enfants diabétiques) informera sur la possibilité de fournir des soutiens aux familles ayant un enfant atteint du diabète.
- L'ADJB informera à l'aide de divers documents (D-jour-

nal, brochures, documents divers, etc.) de ses objectifs et des buts qu'elle poursuit au service des personnes touchées directement ou indirectement par le diabète.

- Un petit concours lié aux sucres dans les aliments permettra de gagner quelques lots.
- Des firmes pharmaceutiques feront découvrir les dernières améliorations technologiques au niveau du traitement du diabète. Une petite cantine sera ouverte.

Les stands fermeront une première fois à 11h 15 pour laisser la place à la partie officielle qui aura lieu de 11h 30 à 13h.

Les aspects techniques seront gérés par le Ceff Industrie.

- L'EMJB apportera la touche musicale à toute la cérémonie par diverses interprétations musicales.
- Messieurs P.-A. Schnegg Conseiller d'Etat et M.C. Jeanneret Conseiller municipal à Saint-Imier transmettront les salutations officielles.
- Deux conférences abordant la thématique du diabète seront présentées:
 - M^{me} D. Fischer-Taeschler, ancienne directrice de l'ASD *Le patient au centre: Chimère ou réalité.*
 - M^{me} Dr. P. Elsässer diabétologue au HJB

100-ans-Insuline: 100 ans d'innovation pour les diabétiques.

- Le livre *Témoignages* réalisé sur la base de 14 témoignages de personnes de la région sera officiellement présenté; il aborde sans fard, avec réalisme la réalité du quotidien d'une personne diabétique et de ses proches. Les témoignages ont été réalisés par M. J. Simonin que nous citons ci-dessous:
 - Le diabète? Si on ne peut pas faire sans, il faut faire avec!
 - La maladie comporte en elle-même suffisamment de désagréments pour qu'on y ajoute de l'inquiétude ou de la rancune.

Ces deux formules expriment bien comment les personnes qui ont témoigné cohabitent avec la maladie. On pourrait penser qu'elles ont cherché l'espace d'un temps, à camoufler un tourment ou une souffrance. Il n'en est rien. Ces personnes sont sincères, elles acceptent la maladie. Mais elles ne la laissent pas les envahir; elles lui font face, sans amertume, avec courage, et souvent avec un calme bienfaisant. Comme on dit, elles ont du cran.

Tout l'aspect graphique a été confié à M.T. Marchand qui a su mettre en valeur aussi bien la richesse des témoignages que la profondeur d'âmes des témoins.

Vous pourrez découvrir tout son talent dans les illustrations rythmant les 96 pages du livre.

La partie officielle sera suivie par un apéritif dînatoire réservé aux personnes s'étant inscrites.

Dès 14h, les stands seront à nouveau ouverts, et ce jusqu'à 16h 15.

Le comité de l'ADJB invite toute la population de la région à venir se renseigner concrètement sur le diabète!

Les mesures sanitaires en vigueur le jour de la cérémonie seront appliquées.

Quelques informations...

- Acquisition du livre au prix de 20 francs à retirer durant la manifestation ou à obtenir par envoi (+ frais de port). Une réservation peut se faire auprès du président.
- Participation au repas (boissons comprises) à 20 francs avec un délai d'inscription au 6 septembre.
- Sur les pages de notre site www.diabetejurabernois.ch
- Les réservations et les inscriptions se font auprès du président à l'adresse: Denis Gerber, président ADJB, rue de la Fourchoux 21, 2610 Saint-Imier, dg4333@gmail.com, 032 941 46 55. | *dg*

POMPES FUNÈRES
NIGGLI Jour et nuit
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.becht-el-imprimerie.ch

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

PLR SAINT-IMIER

Deux interpellations déposées

Pour des bornes de recharge pour vélos électriques et la réhabilitation du sentier nature

L'électromobilité n'est pas une mode, c'est un véritable fait de société. La crise sanitaire du covid-19 vient confirmer cette tendance, en particulier dans le domaine des vélos électriques. Les ventes des vélos électriques, qu'ils soient de ville ou VTT, progressent régulièrement depuis 3 ans.

Il n'y a pas à Saint-Imier et dans les environs, en particulier à Mont-Soleil et aux Pontins de bornes de recharge pour les e-bikers. Ces derniers doivent souvent emporter leur chargeur domestique avec eux. Un accessoire quelque peu encombrant.

Dans ce contexte, les bornes de recharge publiques s'avèrent très précieuses pour faire le plein d'énergie. Dans le canton du Valais, plusieurs communes offrent cette prestation gratuitement aux e-bikers.

Le PLR demande au Conseil municipal d'étudier rapidement l'installation de plusieurs bornes. Saint-Imier ville sportive et au pied des massifs de Chasseral et Mont-Soleil accueille de nombreux adeptes de vélos électriques, un tourisme doux et nécessaire à l'économie locale et régionale.

Réhabilitation du sentier nature

Dans le cadre des festivités qui ont marqué le 1100^e anniversaire de notre cité en 1984, un espace avait été réservé à la protection de la nature et à la connaissance de l'environnement.

Un sentier nature a été aménagé au nord de la cité. D'une longueur, aller et retour de 3km avec une dénivellation de 126 m, il n'a plus été entretenu au fil des années. Le but initial était de faire connaître une nature encore riche et menacée.

Aussi, ce sentier nature est plus que jamais d'actualité. Le PLR demande au Conseil d'étudier dans le meilleur délai la réhabilitation du sentier qui contribuera à la prise de conscience de la collectivité du rôle joué par la forêt dans la protection des sols et la régulation des sources.

Piscine de plein air

Suite à la fermeture de la piscine de plein air, le PLR souhaite que le département concerné propose rapidement une solution pour la réouverture dans le meilleur délai, dans la mesure du possible pour l'été 2022. En effet, la piscine de plein air est très fréquentée aussi bien par les habitants de Saint-Imier et de la région que les touristes durant les mois d'été.

Torrée

Une fois de plus la torrée du PLR a connu un vif succès. Une quarantaine de membres et sympathisants, dont plusieurs nouveaux visages, ont partagé côte-lettes et saucisses dans une ambiance joyeuse et constructive. Une fois de plus le monde a été refait afin qu'il fasse toujours bon vivre à Saint-Imier. | *plr (plr piscine)*

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Microtech, une exposition de photo bluffante

Savez-vous que dans notre région, un emploi sur deux dépend de l'industrie microtechnique? Le photographe bernois Daniel Mueller a souhaité explorer cette réalité souvent méconnue et, à travers son regard, en donne un aperçu totalement original, loin des images si connues de l'ouvrier penché sur son établi.

En vis-à-vis nous sont présentés d'une part des femmes et des hommes dans leur cadre de travail, et d'autre part des objets, ou fragments d'objets produits par l'entreprise. Les personnes y sont représentées comme des êtres à part entière, saisis dans un moment de réflexion, un instant suspendu. Il nous est permis d'appréhender une facette de leur personnalité, et de pénétrer dans leur univers professionnel très particulier. Les objets quant à eux, à moins d'être un spécialiste, paraissent bien mystérieux! Sortis de leur contexte, mis à une autre échelle, ils peuvent évoquer un bijou, un immeuble futuriste, pourquoi pas un vaisseau spatial!

Mis en valeur comme des objets d'art précieux et énigmatiques, avec la sobriété et l'exigence qui sont les maîtres-mots du photographe, ils sont un hommage à la créativité et à l'innovation industrielle des femmes et des hommes de notre région.

Daniel Mueller s'est formé comme photographe à New York et à Vevey. Dans son atelier bernois, il développe aussi



bien des projets personnels comme *Microtech* (2021), *Zoological Mystery Tour* (2019) ou *Objets exceptionnels* (2018) que des travaux de photographie commerciale.

En marge de cette exposition, Joël Jornod, responsable du CEJARE (Centre jurassien d'archives et de recherches économiques), donnera une conférence intitulée Des montres, des machines et des villageois. Une

histoire en images de l'industrie dans le Jura bernois. Elle mettra l'accent sur l'horlogerie, la machine-outil, et les hommes et les femmes qui ont contribué à l'essor de ces secteurs centraux dans l'économie régionale. De nombreuses images et documents historiques seront projetés, afin d'enrichir le propos.

Rudolf Steiner, artiste et enseignant, présentera l'exposition le soir du vernissage. | *ccl*

CCL Saint-Imier

Vernissage

Vendredi 10 septembre, 19h

Conférence

Mercredi 22 septembre, 19h

Exposition à voir

jusqu'au 24 octobre

Entrée libre

LA FERRIÈRE
AVIS OFFICIELS

SAINT-IMIER

Mettre en lumière des femmes de notre région : contribuer à Wikipedia

Canton de Berne – Mémoires d'Ici – Wikimedia CH

Mémoires d'Ici, le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, s'associe au Réseau égalité Berne francophone et à l'association Wikimedia CH pour mettre sur pied un atelier Wikipédia.

L'atelier offre une introduction à la contribution à Wikipédia et aux projets Wikimedia pour enrichir l'encyclopédie en ligne de contenus concernant les femmes, en particulier du Jura bernois. Il est proposé dans le cadre du 50^e anniversaire du suffrage universel en Suisse.

Son but est d'améliorer le contenu de Wikipédia par l'ajout d'informations sur les femmes ayant joué un rôle déterminant dans notre région. Il vise également à combler la représentation inégale entre hommes et femmes sur l'encyclopédie en ligne.

Les participants auront l'occasion de découvrir les règles et le fonctionnement collaboratif du cinquième site le plus consulté de Suisse dont elles/ils pourront à leur tour devenir contributeurs. De nouvelles pages seront créées, d'autres, déjà existantes, mais lacunaires, complétées.

Mémoires d'Ici a sélectionné quelques femmes du Jura bernois qui serviront de base au travail réalisé dans l'atelier. De la documentation à leur sujet sera disponible: Denise Bindschelder-Robert, Elise Benoît-Huguelet, Jeanne Bueche, Lydie Amie Farron, Betty Fiechter, Clarisse Francillon, Isabelle de Gélieu, Marguerite Gobat, Alice Heinzelmann, Marguerite-Yerta Maléra, Simone Opplinger, Antoinette Quinche, Claudine Roulet. | *m-ici*

L'atelier est ouvert à toute personne intéressée

Sans prérequis, le nombre de places est limité. Il est nécessaire de prendre son propre ordinateur portable.

Quand: samedi 2 octobre de 13h30 à 17h30

Où: dans les locaux de Mémoires d'Ici, rue du Midi 6 à Saint-Imier
Intervenante: Flor Méchain, Wikimedia CH

Programme détaillé

- Introduction à la contribution sur Wikipédia et Wikidata
- Choix des sujets, contributions en s'appuyant sur la documentation mise à disposition par Mémoires d'Ici
- Contributions sur Wikipédia et Wikidata, avec le soutien de l'animatrice de l'atelier
- Evaluation du travail réalisé

Inscription obligatoire par courriel à contact@m-ici.ch ou par téléphone au 032 941 55 55

Délai d'inscription: 29 septembre, plus d'info sur www.m-ici.ch

Merci Catherine!

En cette fin du mois d'août, Catherine Friedli, administratrice des finances de la commune a pris congé de nous pour découvrir de nouveaux horizons. Le conseil municipal et la population de La Ferrière adressent de sincères remerciements à Catherine Friedli pour ses bons et loyaux services effectués pendant 13 ans et demi.

Toujours de bonne humeur et prête à rendre service, Catherine Friedli a tout mis en œuvre pour présenter un travail digne de compétences et apprécié par toutes les instances. Nous lui en sommes fort reconnaissants et nous lui souhaitons un avenir rempli de nouvelles promesses qui satisfera ses ambitions.

Nouveau visage à la caisse communale

Qui dit départ, dit également nouvelle arrivée. C'est ainsi que nous souhaitons la bienvenue à Sandrine Javet qui prend ses fonctions au bureau depuis le 1^{er} septembre. Sandrine Javet a travaillé de nombreuses années au Service des finances de la Ville de Bienne et nous espérons que son savoir-faire portera de bons fruits. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans l'exercice de sa nouvelle fonction et espérons une bonne collaboration entre tous les acteurs intervenant dans cette vaste mission qui ne fait que commencer. | *cm*

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Réorganisation des centres de vaccination Covid-19

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne souhaite adapter sa stratégie de vaccination cantonale et réorganiser ses centres de vaccination. Le centre de vaccination de Tavannes a donc fermé ses portes vendredi 27 août et sera relocalisé sur les sites

hospitaliers de Moutier et de Saint-Imier à partir du jeudi 2 septembre.

Les nouveaux centres de vaccination de Moutier et de Saint-Imier seront ouverts du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 12h30 à 17h.

Les modalités d'inscriptions restent inchangées. Les personnes qui souhaitent se faire

vacciner peuvent continuer de s'enregistrer et de prendre rendez-vous sur la plateforme cantonale: www.be.vacme.ch.

En cas de problème avec l'inscription en ligne, il est également possible de s'enregistrer par téléphone. Pour ce faire, les personnes qui le souhaitent peuvent téléphoner au 031 636 88 00 en s'as-

surant d'avoir sa carte d'assurance-maladie à portée de main.

Les enfants à partir de 12 ans peuvent également se faire vacciner.

| *hjb*

www.be.vacme.ch
031 636 88 00

Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne
Réseau égalité Berne francophone
www.be.ch/reseuaegalite

Le Réseau égalité Berne francophone est une commission extraparlamentaire permanente du canton de Berne. Elle assiste le Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme (BEFH) et fait le lien avec diverses organisations et institutions qui s'investissent pour l'égalité des sexes dans le Jura bernois et dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Mémoires d'Ici

Centre de recherche et de documentation du Jura bernois
www.m-ici.ch/

Mémoires d'Ici collecte, conserve et met en valeur le patrimoine historique et culturel privé de notre région.

Le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois poursuit de nombreux projets de transmission du patrimoine collecté en veillant à le communiquer à un large public.

Wikimedia CH

Association de soutien aux projets Wikimedia
wikimedia.ch/fr/

Fondée en 2006, Wikimedia CH a pour but de promouvoir la libre diffusion des connaissances. L'objectif est de soutenir et de promouvoir les projets Wikimedia, tels que l'encyclopédie Wikipédia en ligne, la base de données multimédia Wikimedia Commons, la version hors ligne de Wikipédia Kiwix et de nombreux autres projets open source.

Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



La Bulle Nomade: un projet novateur et unique dans le vallon de Saint-Imier

Après 4 ans d'existence avec le cabinet Bulle d'énergie, voici le défi que s'est lancé Florence pour se réinventer après ces mois particuliers: aménager une caravane en espace de relaxation et d'ateliers itinérant, 100% écologique et autonome.

En tant qu'adulte, vous pourrez profiter du professionnalisme et de l'expérience de Florence près de chez vous. Pierres chaudes, bols chantants, aromathérapie, soins énergétiques... voici quelques-uns des outils utilisés par cette thérapeute diplômée, qui saura vous proposer la formule dont vous avez besoin pour un moment de bien-être et de relaxation sans devoir vous déplacer.

Les enfants et bébés trouveront aussi leur bonheur avec La Bulle Nomade. Florence propose en effet une approche douce grâce à des séances individuelles adaptées ou des ateliers originaux spécialement conçus pour les groupes d'enfants de tout âge: *Planète Relax* ou *Créa'nature*. Une idée originale pour un anniversaire, une course d'école ou une activité extrascolaire.

Colibri dans l'âme, Florence met aussi sa Bulle Nomade à disposition des personnes porteuses de projets alternatifs qui souhaitent se rencontrer et échanger pour l'avenir de notre planète.

Afin de compléter l'aménagement de la caravane, Florence a lancé une opération de crowdfunding via wemakeit. N'hésitez pas à la soutenir et bénéficiez en échange d'une des nombreuses contreparties (massage express, du dos, complet, etc.).

Chaque participation compte également comme bulletin lors du tirage au sort qui aura lieu lors de la journée d'inauguration du samedi 11 septembre prochain à Cormoret sur le préau de l'école.



Vous pourrez ainsi rencontrer Florence et découvrir l'un de ses massages, pendant que les enfants profiteront des nombreuses animations et surprises prévues. Une journée à ne pas manquer!

Soutenez Florence sur wemakeit.com/projects/la-bulle-nomade ou plus d'infos sur www.labulleenomade.ch

Venez nombreux à la journée d'inauguration de
La Bulle Nomade
 Cabinet de relaxation et d'ateliers itinérant

Samedi 11 septembre, 10h-18h
 Place du village - Cormoret

Animations pour tous
 Tombola, grimages et pêche aux canards
 Massages pour adultes
 Petite restauration sur place
 et goûter en partenariat avec L'Annexe

OUVERT

NT
 Madeleine
 Traiteur

Horaires du magasin
 Mardi-Vendredi
 9h-12h30 | 15h-18h
 Samedi
 9h-12h

Livraison à domicile

FCM sàrl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!
 Nous sommes votre fournisseur idéal!
 Carrelage défiant toute concurrence.
 Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi au vendredi!
www.fcmsarl.ch

Votre chez-soi se trouve chez nous!

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

Diatel
 St-Imier 032 941 41 42
www.diatel.ch

Vous aimez un service de proximité, le contact humain et personnalisé, nous sommes à votre disposition.

Grâce à notre réseau **fibre optique** , vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de **1 Gigabit/s** !

Notre service point UPC est également à disposition des clients de toute la région.

Notre téléréseau régional vous permet d'avoir des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.

Visitez notre site www.diatel.ch, passez nous voir ou appelez-nous, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.

Nikles Audrey
 Infirmière indépendante

Spécialisée en soins de plaies et cicatrisation

079 744 66 23

nikles.audrey@gmail.com

La Vinoterie
 Vins, fromages et épicerie fine

Rue du Temple 3 • 2610 Saint-Imier
 032 941 72 10 • epiceriefine@lavinoterie.ch

Pour le cadeau de belle-maman, pour le départ en retraite du collègue de travail, pour se faire plaisir en famille ou entre amis, vous trouverez de quoi satisfaire vos besoins à **La Vinoterie-Laiterie Demont** ! Vins biodynamiques, bières artisanales, fromages régionaux, tartinades, grignotages et tout pour l'apéro. Nous organisons également des dégustations à thèmes et ludiques.

Au plaisir de vous croiser bientôt chez nous!

VELECTRO, SEGWAY ET TROTT'ENERGY:
 LE FUNI ROULE POUR VOUS!

Renseignements et réservations
 T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch

FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

COIFFURE COCO JEANNIE

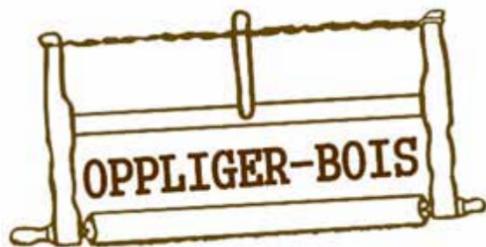
Chères clientes, chers clients,
 Déjà six mois que nous sommes installées dans nos nouveaux locaux et que cette belle aventure a commencé!
 Nous nous réjouissons de continuer à vous accueillir.
 N'hésitez pas à prendre rendez-vous, nous nous ferons un plaisir de vous conseiller et de mettre notre savoir-faire en pratique pour vous satisfaire!
 A très vite! **Coco & Jeannie**

Rue Dr Schwab 12
 2610 Saint-Imier
Coco
 032 941 17 25
Jeannie
 078 401 17 70

L'union fait la force, rejoignez-nous!
contact@le-cide.ch
www.le-cide.ch

Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary



Menuiserie - Agencement de cuisine
Charpente - Construction Bois
Couverture - Fenêtres

A l'entreprise Oppliger-bois Sàrl, la tradition se perpétue depuis plus de 30 ans avec un savoir-faire et un personnel compétent dans le domaine de la menuiserie-charpente.

La formation d'apprentis est une priorité afin d'encourager la génération future.

La gamme des produits proposée par Oppliger-bois est très large et les services offerts correspondent à tous les types de clientèle.

Nous vous conseillons et vous accompagnons selon vos projets :

Menuiserie

- fabrication et pose de portes
- agencement de cuisines et d'armoires
- fourniture et pose de fenêtres (bois, bois-métal, pvc)
- fourniture et pose de plancher, parquet, cloisons et parois
- escalier et main courante
- réparation et rénovation de tout type de mobilier

Charpente

- charpente traditionnelle
- maison à ossature bois
- couverture
- isolation par insufflation de ouate de cellulose Isofloc
- isolation de toiture et façade
- revêtement de façade en lames bois, Eternit, etc.
- balcon, terrasse, couvert, balustrade extérieure
- halle sportive, bâtiment industriel
- travaux en hauteur avec nacelle
- travaux de levage (grue mobile 21 mètres)



N'hésitez pas à nous contacter, nous nous réjouissons de répondre à vos besoins! Nous espérons pouvoir vous compter parmi nos précieux clients à l'avenir et remercions notre clientèle pour la confiance témoignée.

Sur le Pont 6d | 2610 Saint-Imier | Tél. 032 941 45 03 | info@oppliger-bois.ch | www.oppliger-bois.ch



info@tlms.ch
www.tlms.ch



info@tlms-it.ch
www.tlms-it.ch

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Francillon 25 – 2610 Saint-Imier – +41 32 941 11 30

Nous attendons votre visite !

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons la nouvelle vitrine de nos locaux, installés rue Francillon 25 à Saint-Imier.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir et de vous accompagner dans vos futurs projets !

TLM-Atik Services Sàrl
Rue Francillon 25
2610 Saint-Imier
+41 32 941 11 30
info@tlms.ch
www.tlms.ch



Télécommunication | Informatique | Sécurité



SANOTINT
DES CHEVEUX
NATURELLEMENT
ÉCLATANTS



Economise
20%

*sur toute la gamme SANOTINT

DROGUERIE DU
VALLON Sàrl
Laurent Bühler, Droguiste diplômé ES
Rue Francillon 21 2610 Saint-Imier



Promotion valable du 3 au 10.09.21, non cumulable avec d'autres rabais ou avantages.

CONCOURS

Tentez de gagner de la monnaie CIDE !

3 prix sont à gagner, soit 3 coupures (monnaie CIDE): 1 x 50 francs et 2 x 20 francs!
Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante :

Combien de  se cachent dans les pages de cette édition (Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 31 du vendredi 3 septembre) ?

(Le logo ci-dessus servant d'exemple ne doit pas être compté)

Pour tenter votre chance

Pour participer, rendez-vous vite sur la page www.le-cide.ch/concours avant le **lundi 20 septembre 2021 à 12 h.**

Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier à CIDE, Case postale 33, 2610 Saint-Imier.

Un tirage au sort aura lieu et les 3 gagnants seront contactés personnellement. Bonne chance à tous !

Les 3 gagnants du concours du 13 août : Bühler Sarah (Saint-Imier), Schwyzer Anne-Christie (Sonvilier), Küng Jean Rodolphe (Saint-Imier)



Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

atelier du corps
Thérapies complémentaires

| | |
|--|---|
| MÉLANIE KERNEN Soins thérapeutiques Réflexothérapie 079 347 86 50 | FABIO MAZZOLI Kinésiologie Hypnose Ericksonienne www.fabiomazzoli.ch |
| LUCIENNE CRAMATTE Kinésiologie Reiki 079 476 46 70 | OLIMPIA VALE Massage des 5 continents Access Bars 079 468 05 27 |

Place du Marché 1, 2610 St-Imier



Conférence sur la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) à l'atelier du corps le jeudi 9 septembre à 19h30

Sur inscription au 079 347 86 50
ou par mail à melzbi@hispeed.ch

Voici un petit texte de présentation par le conférencier que nous accueillerons, et qui a déjà une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine :

« La MTC est souvent connue en Europe sous l'aspect parfois limité de l'acupuncture. Derrière ses 5000 ans d'existence et de développement, elle offre un système médical complet avec son propre diagnostic ainsi que ses propres traitements entre le tuina, les ventouses, la diététique, l'acupuncture, la pharmacopée, etc., ce qui lui permet d'avoir un champ d'application très étendu tout en soignant l'homme dans sa globalité, tant au niveau psychique, viscéral ou mécanique » Legrand Gérald

Olimpia Vale - Masseuse

079 468 05 27

Je propose différents massages relaxants au huiles essentielles : massage des 5 continents, massage à l'huile CBD, massage Shinzu, Access Bars. Ces massages apportent une détente profonde et aide à la circulation des énergies vitales dans tout le corps, en améliorant le bien-être physique, émotionnel, énergétique et mental.

Fabio Mazzoli - Thérapeute Kinésiologie, hypnose ericksonienne, soins énergétiques, massages

www.fabiomazzoli.ch

Différentes approches thérapeutiques complémentaires et holistiques sont proposées, c'est-à-dire qu'elles considèrent la personne dans sa globalité, afin d'améliorer le bien-être sur le plan physique, énergétique, émotionnel et mental.

Lucienne Cramatte - Kinésiologue

Libérations émotionnelles, guérison enfant intérieur, compréhension des mécanismes sous-jacents à certaines souffrances.

Soirée cacao, soirée méditation.

Séances et cours de Reiki.

Séances de kinésiologie pour les bébés, pour les enfants et les adultes.

**Avez-vous reçu votre demande
pour le contrôle périodique
de vos installations électriques?**



079 613 24 50

Cyril Cattin

Rue de Tivoli 39 | 2610 St-Imier

info@cattin-contrôle-elec.ch
www.cattin-contrôle-elec.ch

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

Profitez de nos offres,
valables du 4 au 25 septembre:

-30% à -50% sur tout le textile

-20% sur les sacs à dos

-15% sur tous les chaussures

Et n'oubliez pas d'aller chercher votre monnaie
CIDE à la Clientis ou dans votre commune
et recevez 20% sur le montant demandé!

Services informatiques



Dépannage Maintenance Réseau Sécurité
Internet Matériel Logiciel Multimédia

Astria.ch 032 913 13 38

scierie SYB Sàrl
SONVILIER

YVES BERNARD
2615 Sonvilier
079 680 86 17
scierie-syb@bluewin.ch

Pour vous, du bois de chez nous

Commerce de bois | Vente au détail | Sciage à façon
Plaquette et écorces de bois calibrées pour jardin



info@garagegerster.ch - 032 942 84 20

Vente multimarque avec rabais sans concurrence:

➔ <https://garagegerster.auto-dealer.ch>

Entretien et réparation toutes marques
avec conservation de la garantie



P. BEURET

SANITAIRE-CHAUFFAGE & RENOVATION
079 325 46 17 2608 COURTELARY

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother
at your side

brother
at your side
PREMIUM
PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch



www.le-cide.ch

EN SALLES 

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE
JOURNÉE DU CINÉMA

5 francs la place.

THE GREEN KNIGHT

VENDREDI 3 SEPTEMBRE, 18 H 
SAMEDI 4 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 20 H 30 

de David Lowery, avec Dev Patel, Alicia Vikander. Adaptation au cinéma fantastique de la légende de Sir Gawain, qui en tant que chevalier de la Table Ronde accepte un duel avec un chevalier vert et gagne. La seule condition du challenger: dans un an et un jour, le chevalier vaincu peut se venger. En français et en VO s.-t. 16 ans. Durée 2 h 10.

AFTER CHAPITRE 3

VENDREDI 3 SEPTEMBRE, 20 H 45
DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 18 H 30
LUNDI 6 SEPTEMBRE, 20 H

de Castille Lanton, avec Josephine Langford, Hero Fiennes Tiffin. Tessa entame un nouveau chapitre de sa vie, mais alors qu'elle se prépare à emménager à Seattle pour son job de rêves, la jalousie et le comportement imprévisible d'Hardin s'intensifient et menacent leur relation. En français. Durée 1 h 35.

GÉANTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
SAMEDI 4 SEPTEMBRE, 18 H
MARDI 7 SEPTEMBRE, 20 H

de Blaise Droz. Réalisé et en bonne partie tourné dans la région, ce documentaire se penche sur les vestiges dinosauriens que l'on découvre tantôt à la Montagne de Moutier, la Heutte ou Montbautier, tantôt en Thaïlande ou au Maroc. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 20.

LES AVENTURES DE PIL

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 10 H

de Julien Fournet. Pil, une petite orpheline, vit dans les rues de la cité de Roc-en-Brume. Avec ses trois fouines apprivoisées, elle survit en allant chiper de la nourriture dans le château du sinistre régent Tristain,

qui usurpe le trône. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 28.

LA PAT' PATROUILLE

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 12 H 30

de Carl Brunker. La Pat' Patrouille part en mission pour sa première grande aventure au cinéma ! Près de chez eux, leur plus grand rival, Monsieur Hellingger, devient le maire d'Aventureville et commence à semer le trouble. En français. 6 ans. Durée 1 h 28.

ATTENTION AU DÉPART

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 14 H 20

de Benjamin Euvrard, avec André Dus-sollier, Jérôme Commandeur. Pour rattraper le train parti sans eux, mais dans lequel se trouvent leurs enfants, un père et un grand-père se lancent dans une folle course-poursuite. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 33.

DÉLICIEUX

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 16 H 15

de Eric Besnard, avec Grégory Gade-bois, Isabelle Carré. A l'aube de la Révolution française, Pierre Manceron, cuisinier audacieux, mais orgueilleux, est limogé par son maître le duc de Chamfort. En français. Durée 1 h 52.

SHANG-CHI ET LA LÉGENDE DES DIX ANNEAUX

MERCREDI 8 SEPTEMBRE, 17 H 45

voir ci-contre.

RESPECT

MERCREDI 8 SEPTEMBRE, 20 H 15
JEUDI 9 SEPTEMBRE, 20 H 15

de Liesl Tommy, avec Jennifer Hud-son, Forest Whitaker. Le film suit l'ascension de la carrière d'Aretha Franklin, de ses débuts d'enfant de chœur dans l'église de son père à sa renommée internationale. En VO s.-t. Durée 2 h 25.

DÉLICIEUX

JEUDI 9 SEPTEMBRE, 18 H

reprise.



La Pat' Patrouille

AU ROYAL À TAVANNES

JOURNÉE DU CINÉMA

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

5 francs la place.

SHANG-CHI ET LA LÉGENDE DES DIX ANNEAUX

VENDREDI 3 SEPTEMBRE, 20 H
SAMEDI 4 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 16 H 30

de Destin Daniel Cretton, avec Simu Liu, Awkwafina. Lorsqu'il est impliqué dans les machinations de la mystérieuse organisation des 10 anneaux, Shang-Chi est obligé de faire face à son passé, qu'il pensait avoir laissé derrière lui. En français. Durée 2 h 12.

UN TRIOMPHE

SAMEDI 4 SEPTEMBRE, 17 H
DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 20 H
MARDI 7 SEPTEMBRE, 20 H

de Emmanuel Courcol, avec Kad Merad, Marina Hands. Etienne, un comédien passionné, n'arrive pas à joindre les deux bouts. Comme les propositions de rôles ne se bousculent pas au portillon, il accepte d'animer un atelier de théâtre en prison. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 47.

LES AVENTURES DE PIL

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, 14 H

voir ci-contre.

BOÎTE NOIRE

MERCREDI 8 SEPTEMBRE, 20 H

de Yann Gozlan, avec Pierre Niney, André Dussollier. Que s'est-il passé à bord du vol Dubaï-Paris avant son crash dans le massif alpin ? Technicien au BEA, autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile, Mathieu Vasseur est promu enquêteur en chef sur une catastrophe aérienne sans précédent. En français. 16 ans. Durée 2 h 09.

GÉANTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
JEUDI 9 SEPTEMBRE, 20 H

voir ci-contre.



Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Viola Amherd vise la neutralité carbone pour l'armée suisse



SUISSE RANDO
Un grand merci

L'association Suisse Rando lance une campagne nationale en ligne et met en avant l'engagement de 1500 bénévoles. Ces derniers s'occupent, au sein des associations cantonales de tourisme pédestre, de la signalisation du réseau des chemins de randonnée pédestre de 65 000 km.

La randonnée est l'activité sportive préférée des Suisses: 57 % de la population de plus de 15 ans fait régulièrement des randonnées. Dans la campagne, dix représentants de la population remercient les bénévoles pour les chemins de randonnée pédestre parfaitement signalisés.

«Je leur suis très reconnaissant pour les chemins bien entretenus et les balisages fiables. Je peux ainsi découvrir des paysages mémorables et entreprendre des randonnées sans souci avec mes amis» déclare l'une d'entre eux. Seuls 10 % de la population suisse connaissant les panneaux indicateurs jaunes savent qui s'en occupe. Une étudiante en géologie explique pourquoi elle a souhaité faire partie de la campagne: «Je ne me posais pas vraiment la question, auparavant. Aujourd'hui, je participe volontiers à faire connaître l'effort des bénévoles et à le reconnaître en leur disant merci. | suisse rando

Réclame

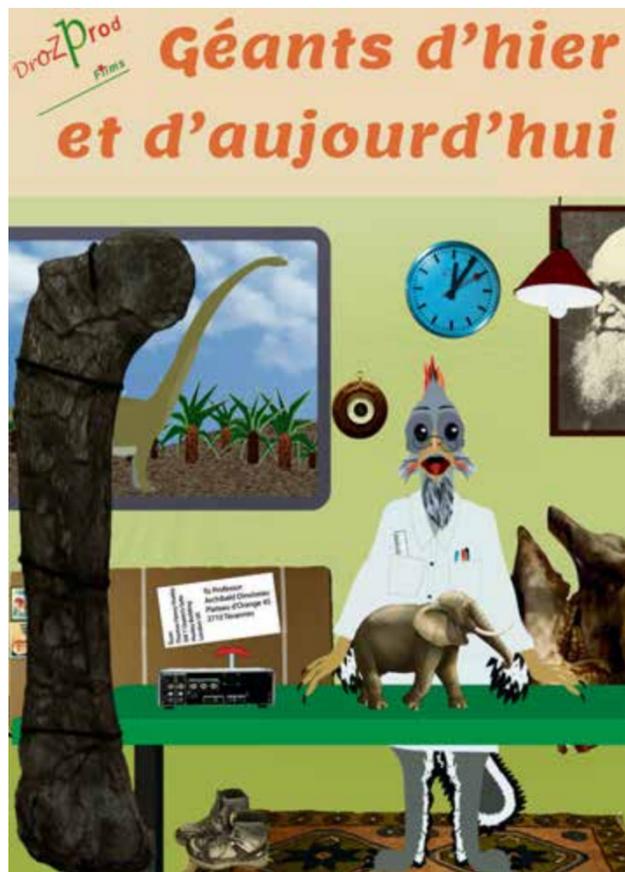
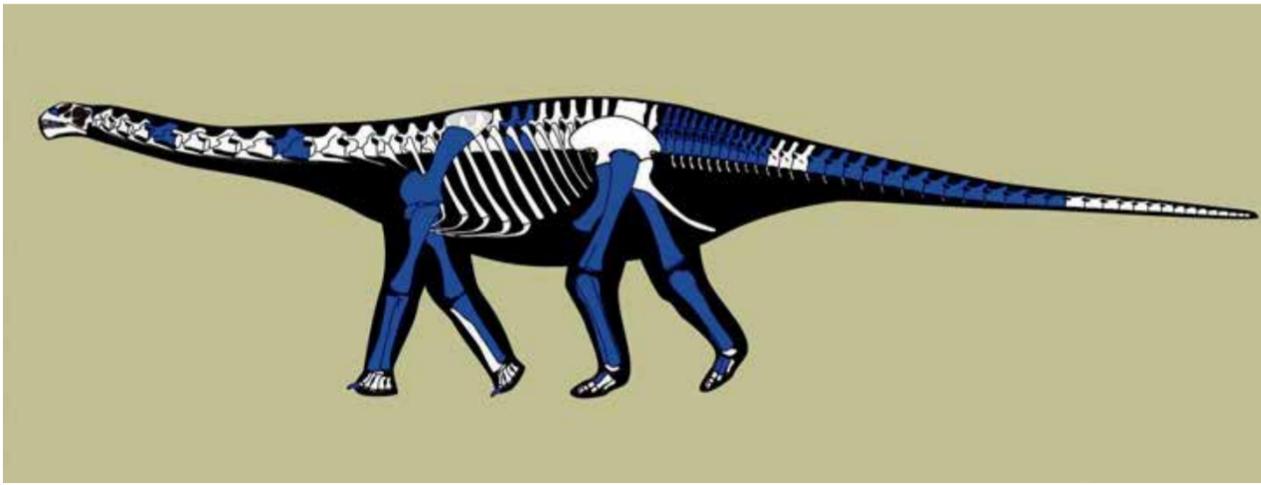


Quand Blaise Droz traque les dinosaures

Géants d'hier et d'aujourd'hui est un film de Blaise Droz, d'une durée de 80 minutes, réalisé avec l'appui du Dr Lionel Cavin, conservateur de paléontologie et de géologie au Muséum d'histoire naturelle de la ville de Genève.

Il s'agit d'un documentaire articulé principalement autour des vestiges dinosauriens que l'on retrouve en de nombreux endroits du globe, mais particulièrement dans le Jura bernois et le Jura, en Thaïlande et au Maroc.

A la Basse Montagne de Moutier, de nombreux ossements fossilisés de dinosaures et de crocodiles avaient été découverts autour de 1870,



dans une carrière où l'on récoltait les pierres destinées à la construction de la Collégiale St-Germain. Un nouveau genre de dinosaure saurien y a été décrit, il figure en bonne place dans *Géants d'hier et d'aujourd'hui*. Ce documentaire à orientation fortement

didactique ne manque pas de faire découvrir près de là, deux grands sites à empreintes de dinosaures sauriens qui sont visibles sur des flancs de montagnes. D'autres sites, parfois plus modestes, mais toujours passionnants, existent dans le Jura bernois et à Lommiswil sur

le pied sud du Jura soleurois. Il s'y ajoute bien évidemment les sites, remarquables par la qualité de leurs empreintes qui ont été longuement étudiés dans la plaine d'Ajoie.

Au Maroc, outre nombre d'autres trouvailles impressionnantes, un squelette de dinosaure saurien, pratiquement complet, a été découvert par le géologue Michel Monbaron.

Ce natif de Reconvièler s'est également avéré être la personne idéale pour expliquer les singularités géologiques du Jura plissé, qui ont permis de mettre à nu des empreintes imprimées sur des plages boueuses, plus de 150 millions d'années avant la période présente.

En Thaïlande, des sites paléontologiques extraordinaires datent plus ou moins de la même époque. Outre des empreintes de pas, on y trouve des fossiles de dinosaures sauriens géants, dont une espèce non encore décrite, mais déjà classée dans la famille des mamenchisauridés, des géants au cou démesurément long.

Comme le suggère le titre du documentaire *Géants d'hier et d'aujourd'hui*, les herbivores géants du Jurassique sont comparés aux plus gros mammifères terrestres d'aujourd'hui, particulièrement les éléphants et les girafes.

Les éléphants ne digèrent que très incomplètement la nourriture qu'ils ingèrent après l'avoir mâchée entre d'énormes molaires avec des mâchoires puissantes.

Les dents des dinosaures sauriens étaient faites pour découper ou pour arracher leur nourriture végétale, pas pour la mâcher. Ils devaient avoir un système digestif extrêmement efficace pour tirer le meilleur profit de leurs aliments et atteindre en à peine 15 à 20 ans, des tailles gigantesques.

Les girafes, qui sont les animaux les plus hauts de la faune actuelle, ont besoin d'un cœur extrêmement puissant pour pulser du sang jusqu'à leur cerveau. En contrepartie, elles sont capables d'atteindre le feuillage jeune, tendre et nutritif qui pousse sur la couronne des arbres, ce qui leur donne un avantage compétitif sur d'autres espèces. D'un point de vue physiologique, elles ont atteint la limite de ce qui est possible pour un mammifère, grâce à un système cardio-vasculaire très performant.

Les dinosaures de la famille des mamenchisauridés pouvaient atteindre une hauteur trois fois supérieure – estimée à plus de 16 mètres, contre 5,5 mètres pour les girafes.

Les paléontologues et physiologistes sont perplexes et certains pensent qu'il leur était impossible de tenir leur tête redressée, parce que l'énergie demandée par leurs muscles cardiaques aurait été supérieure à l'apport calorique gagné en broutant la cime des arbres.

D'autres sont convaincus au contraire que la nature ne fait rien au hasard et qu'un aussi long cou servait à atteindre de la nourriture là où des espèces

concurrentes n'y parvenaient pas. Pour cela, leur système circulatoire pouvait avoir été soutenu par des sacs aériens qui auraient aidé le sang à progresser en se gonflant de bas en haut. Mais les tissus mous ne se fossilisant pas (ou extrêmement mal) il n'est pas possible en l'état, d'en savoir davantage. D'autres comparaisons sont proposées entre les faunes actuelles et du passé et un personnage animé, le professeur Dinoiseau (contraction de dinosaure et oiseau) sert de fil rouge à la narration, tout en rappelant que les oiseaux d'aujourd'hui sont les descendants directs d'une lignée de dinosaures.

Nombreuses collaborations

Les voix off sont celles de Françoise Beeler et Isabelle Frêne, la voix du professeur Dinoiseau a été prêtée par Olivier Guerne.

Outre un certain nombre de fichiers achetés, les dessins sont principalement d'Amides Basso et Herlé Quinquis.

Les images ont été tournées principalement par Blaise Droz, mais également Lise Neukomm et Fausto Fragnoli (drones), Lukas Viglietti (nuages), Suravech Suteethorn (chargements d'ossements en Thaïlande) et Nathakan Charoendong (éléphants en détresse).

Les scientifiques qui s'expriment dans le film sont (par ordre d'apparition): prof. Michel Monbaron, Dr Daniel Marty, Dr Matteo Belvedere, Dr Damien Becker, Dr Jérémy Anquetin, Dr Uthumporn

Deesri, prof. Varavudh Suteethorn, Dr Suravech Suteethorn, Adrian Baumeier, prof. Christian Meyer.

La réalisation de ce documentaire n'aurait pas été possible sans le précieux soutien du Conseil du Jura bernois, de Swisslos et de la Banque cantonale bernoise. Les communes de Saint-Imier, Tavannes, Moutier, Péry-La Heutte, Tramelan, Saicourt, Court, Loveresse, Nods, Sonceboz-Sombeval, Villeret, Cortébert, Eschert et Grandval ont également apporté leur généreux et précieux soutien, de même que les entreprises MPS Micro à Bienne, la menuiserie Fabien Vorpe à Tavannes, Zwahlen SA à Court, Gatav SA à Tavannes et Me Stucki à Tavannes.

Pour participer à la recherche de financement, l'Association de soutien au film *Géants d'hier et d'aujourd'hui* a été fondée.

Sous la présidence de Pascal Flotron, elle réunit Daniel Chaigat, Irène Muller, Mathieu Chaigat et Michel Quinquis.

Le documentaire *Géants d'hier et d'aujourd'hui* sera projeté prochainement dans les salles ci-dessous. | bd

Cinématographe, Tramelan
Samedi 4 septembre, 18 heures
seront présents à la première public, le réalisateur Blaise Droz et le Dr Prof Lionel Cavin, conservateur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle de la ville de Genève

Mardi 7 septembre, 20 heures,
en présence du réalisateur

D'autres dates et salles vont sans doute être ajoutées prochainement, elles seront ajoutées à cette liste sur le site www.drozprod.com

Il sera également possible de commander une version du film pour un usage privé, par voie électronique à l'adresse bdroz@drozprod.com

Venez découvrir les habitants du vallon de Tramelan il y a quelques millions d'années, lorsque nous étions en bord de mer avec des températures très douces!

www.drozprod.com

Tram'LA SOL recrute : eh bien, chantez maintenant !

Si la période de pandémie que nous continuons de traverser a lourdement impacté le domaine culturel, ce sont sans doute les groupes amateurs de théâtre et de musique qui ont payé le plus lourd tribut aux restrictions sanitaires, avec de longs mois sans possibilités de répétitions et l'annulation de toutes les manifestations habituellement prévues. Pas facile dans ces conditions de maintenir le niveau et le moral des troupes!

Que le spectacle !

Afin de relancer la machine, le chœur mixte Tram'LA SOL de Tramelan, a décidé de mettre sur pied une opération séduction afin de recruter de nouveaux membres pour regarnir ses rangs, qui se sont dangereusement clairsemés durant ces deux dernières années. Premier rendez-vous: le samedi 11 septembre, à 11 heures, le chœur offre un apéro dînatoire à la ferme Geiser à Belfond, sur le Plateau d'Orange à Tavannes, après le terrain de foot, pour y présenter ses activités, informer les personnes intéressées à participer à l'aventure et, bien sûr, pousser un peu la chansonnette.

Puis le mardi 14 septembre, à 19h45, Tram'LA SOL propose



Les rangs de Tram'LA SOL ont un urgent besoin de renfort

une répétition portes ouvertes à l'église protestante de Tramelan, histoire de montrer au public à quoi ressemble la vie de la chorale maintenant qu'elle peut à nouveau pratiquer son art normalement.

«Il ne faut pas de compétences particulières pour venir chanter avec nous, explique

Judith Ankoué, la toute nouvelle directrice de l'ensemble. La connaissance du solfège n'est pas indispensable. Ce qui compte avant tout, c'est l'envie de chanter et de passer des moments de partage ensemble.»

Comme dans la plupart des chorales, ce sont surtout les

voix masculines qui font défaut, mais les registres féminins ont eux aussi besoin de renfort.

Un répertoire léger et francophone

Le crédo de Tram'LA SOL, c'est d'offrir des chansons tirées du répertoire francophone de ces cinquante der-

nières années, des airs que tout le monde a forcément fredonnés une fois. Initié en 2013 par Christian Gerber, ce projet est important pour la conservation du patrimoine de la musique de variété française en tant qu'art vivant. Le flambeau de la chanson francophone a ensuite été repris par

le prochain directeur, Jacques Chételat, grand défenseur du genre, désormais à la retraite. Et Judith Ankoué entend bien poursuivre dans cette voie, en travaillant un peu plus sur l'idée de créer pour chaque saison un véritable spectacle cohérent autour d'une sélection de chansons. Autre ambition de la chorale: renforcer son encadrement professionnel en engageant un petit orchestre de musiciens chevronnés pour ses concerts.

Et enfin des concerts en vue!

«Le plus important, c'est quand même de pouvoir partager sa passion du chant avec le public!» s'enthousiasme la directrice. Ce sera à nouveau le cas les 10 et 11 décembre, où Tram'LA SOL se produira sur scène sur le Plateau de Diesse, à l'occasion d'un festival avec d'autres chœurs régionaux. Et puis le nouveau spectacle devrait être mûr pour 2022.

Alors, si vos cordes vocales vous titillent, n'hésitez pas à rejoindre Tram'LA SOL pour un tour d'essai lors d'une des prochaines répétitions de l'ensemble vocal, toujours le mardi à 19h45, à l'église protestante de Tramelan! | tl

Scénario presque normal pour Tramlabulle

La 24^e édition du festival international de bande dessinée de Tramelan se déroulera les 25 et 26 septembre au CIP, dans des conditions que ses organisateurs veulent les plus normales possibles. Une quarantaine d'auteurs, quatre expositions, des animations, des ateliers, des concerts et les traditionnelles séances de dédicaces attendent les visiteurs pour cette édition 2021, qui devrait remettre le festival dans ses cases, après une édition 2020 diminuée par le virus.

Bulle sanitaire obligatoire

« Depuis la publication de l'ordonnance fédérale du 23 juin, nous savions que nous devrions exiger un pass sanitaire pour autoriser l'accès au festival aux personnes de plus de 16 ans, » constate Cédric Humair, le président du festival. « Et malheureusement les restrictions sanitaires ne semblent pas prêtes d'être assouplies. »

Il faudra donc montrer patte blanche, c'est-à-dire un certificat de vaccination, de guérison ou de test négatif pour pouvoir accéder au CIP durant les deux jours du festival. Une fois à l'intérieur, il sera par contre possible de se déplacer librement et sans masque.

Du côté des artistes invités, la mesure a été comprise et acceptée. De toute façon, les neuf auteur(e)s français et belges savaient qu'ils auraient besoin du pass pour voyager jusqu'à Tramelan.

« Du côté du public, on ne sait pas dans quelle mesure l'obligation du certificat va retenir les gens de venir nous voir, » admet Cédric Humair. Etant donné ces circonstances sanitaires particulières et le fait que le festival n'aura lieu que sur deux jours au lieu de trois, les organisateurs espèrent accueillir environ 2000 visiteurs, soit la moitié que



Les organisateurs de Tramlabulle se montrent optimistes pour cette édition presque normale de 2021

des éditions précédentes. « L'important, c'est de faire revenir les gens et d'assurer la pérennité de Tramlabulle, » conclut le directeur.

Détail pratique: le festival ne va pas offrir de service de test covid sur place. Pour obtenir un test négatif, il faudra donc prendre rendez-vous en pharmacie. A noter qu'à fin septembre, les tests seront encore gratuits.

Un festival toujours familial et entièrement gratuit

Pas de changement dans la philosophie de l'événement: son accès reste entièrement gratuit et il n'y a aucune obligation d'acheter des livres sur place. On peut même apporter ses propres BD déjà achetées préalablement pour les faire dédicacer par les auteurs présents.

26 auteurs et une dizaine de fanzines et de magazines sont annoncés. Ce qui fera un total d'une quarantaine d'artistes à rencontrer dans l'ambiance conviviale de Tramlabulle.

Les activités pour les enfants ne manqueront pas. Durant la semaine qui précède le festival, le dessinateur Pal Degome

animera des ateliers destinés aux écoliers, la Médiathèque accueillera l'atelier de concours de dessins ainsi que le jeu Cozy Town, qui permettra à des groupes de quatre à cinq personnes de créer en dessin une communauté accueillante. Enfin Michel Rodrigue, le dessinateur de Cubitus, proposera deux spectacles de marionnettes.

Quatre expositions qui font la part belle aux femmes

Hasard de la programmation plus que volonté des organisateurs, trois des quatre expositions proposées mettent en lumière les œuvres de femmes auteures.

Caro, la dessinatrice de presse originaire de Nidau, qui travaille notamment pour Vigousse et Le Matin dimanche, présentera quelques-uns de ses dessins, qui portent un regard plutôt sombre sur l'actualité de la planète, sous couvert d'illustrations plutôt joyeusement colorées. C'est aussi elle qui signe l'affiche de la 24^e édition de Tramlabulle, sur le thème du covid.

Univers très différent que celui de Maurane Mazars, dont on pourra découvrir les

planches de son album intitulé *Tanz!* dans lequel elle raconte l'itinéraire d'un jeune danseur allemand qui émigre à New York pour y danser à Broadway. Une véritable lettre d'amour à la comédie musicale et à la danse, illustrée par les aquarelles fluides et chaleureuses de Maurane Mazars.

La jeune auteure résidant à Neuchâtel Marie-Morgane Adatte, Mariemo de son nom d'artiste, livre elle ses illustrations tout en finesse et en précision qui relatent son séjour dans les paysages glacés du Groenland. Son album *Les mains glacées* s'interroge sur l'avenir de cette terre qui subit de plein fouet les effets du réchauffement climatique.

La dernière exposition a elle été mise sur pied par le médiateur culturel Daniel Thurre. Elle explore les limites narratives de la BD lorsqu'elle tente de reprendre des récits littéraires. Des auteurs comme Camus, Flaubert, Proust ou Orwel peuvent-ils être adaptés en œuvres du 9^e art?

Soirée rock'n'roll samedi

Tradition oblige, il y aura aussi de la musique à Tramlabulle.

Le groupe de La Chau-de-Fonds Seriously Serious jouera les titres de son nouvel album *Coffee Time*, des airs de rock des sixties revisités de manière déjantée et explosive. La première partie sera assurée par les cinq Neuchâtelois de Walldown, qui donnent eux dans le rock garage californien survitaminé. Bref, ça va déménager samedi soir au CIP!

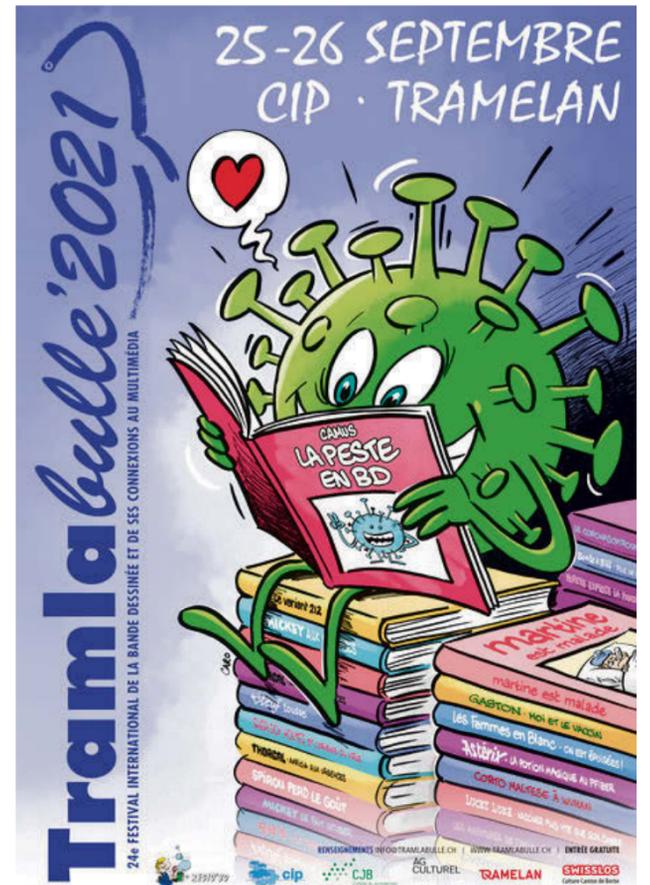
A noter que l'entrée de ce concert est, elle, payante.

Enfin, dans un registre moins électrique, les juniors du Club

des accordéonistes de Tramelan, sous la direction de Pascale Richard, offriront un concert dansant dimanche matin à 11 heures.

Le très riche programme des deux jours de festival peut être consulté sur le site www.tramlabulle.ch, qui sera mis à jour de manière continue pour annoncer les horaires des dédicaces et les éventuels changements dans le déroulement de la manifestation.

| #



L'affiche de la 24^e édition de Tramlabulle a été créée par la dessinatrice de presse Caro

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

La transition intérieure en question

Le secteur formation des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (Formation Arrondissement du Jura) et le CIP ont invité l'écothéologien Michel Maxime Egger à l'occasion d'une conférence qui aura lieu à Tramelan le mardi 14 septembre prochain



Michel Maxime Egger

Michel Maxime Egger abordera les problématiques écologiques du point de vue éthique et donnera des réponses et des pistes vers une transition intérieure personnelle pour mieux respecter le Vivant.

Répondre en profondeur à la crise écologique et climatique demande de compléter l'écologie extérieure par une écologie intérieure. L'enjeu est notamment de dépasser les dualismes dans lesquels l'Occident s'est enfoncé, de redonner une âme à la nature, d'honorer notre peine pour le monde en reconnectant notre tête et notre cœur, de retrouver notre unité profonde avec la Terre et tous les êtres qui l'habitent. Cette conférence expérimentale invite

à découvrir des visions, des postures et des outils issus en particulier de l'écopsychologie et de l'écospiritualité, qui offrent des pistes fécondes pour la transition vers une société qui respecte le Vivant.

Sociologue de formation et écothéologien, Michel Maxime Egger est responsable du Laboratoire de transition intérieure qu'il a fondé en 2016 et qui est porté par Pain pour le prochain et Action de Carême. Il est co-directeur de la collection Fondations écologiques aux éditions Labor & Fides. Il anime le réseau www.trilogies.org qui met en dialogue traditions spirituelles et grands enjeux de notre temps. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont: *La Terre comme soi-même* (Labor et Fides, 2012), *Soigner l'esprit, guérir la Terre* (Labor et Fides, 2015), *Ecopsychologie – Retrouver notre lien avec la Terre* (Jouvence, 2017), *Ecospiritualité – Réenchanter notre relation à la nature* (Jouvence, 2018), *Se libérer du consumérisme* (Jouvence, 2020). | mc

Conférence de Michel Maxime Egger
Transition intérieure: retrouver notre lien profond à la Terre
Mardi 14 septembre, 19h30
CIP Tramelan
Entrée libre, collecte

Journée portes ouvertes aux Archives mennonites de Jean Guy

Les communautés mennonites locales vous invitent à visiter leurs archives lors de la journée portes ouvertes du dimanche 12 septembre: les Archives seront ouvertes de 11h30 et 16h, avec des visites guidées à 11h45 et 14h.

Ce sera l'occasion de découvrir l'histoire mouvementée des mennonites, des persécutions des premiers anabaptistes au XVI^e siècle jusqu'à la participation des mennonites au monde actuel, en passant par l'accueil de ces réfugiés du XVIII^e siècle sur les hauteurs jurassiennes par le prince-évêque de Bâle.

Afin de mettre en évidence le passé de migrants des anabaptistes, et pour entrer en résonance avec les mouvements de population massifs de notre siècle, les Archives présenteront lors de cette journée du 12 septembre une petite exposition sur le thème de l'accueil. Parallèlement, un nouvel espace d'accueil pour les visiteurs et visiteuses a été créé, qui sera présenté à cette occasion.

Ce même dimanche, un culte se tiendra de 10h à 11h à la Chapelle, dans le même bâtiment, il est également ouvert au public.

Des boissons froides et chaudes et des produits du terroir seront à disposition tout au long de la journée. Bienvenue à tous! | ng

Dimanche 12 septembre
11h30 à 16h
www.menno-arch.ch



Réclame



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Propriétaires de vergers, annoncez-vous !

Même si la saison des fruits 2021 s'annonce mitigée, le Parc Chasseral recherche comme chaque année des pressoirs pour soutenir les pressoirs d'Orvin, Courtelary et Valangin en vue de la confection de jus à base de fruits régionaux. Ces derniers seront récoltés par des classes de la région dans le cadre de chantiers nature organisés par le Parc.



Les pommes sont ensuite pressées dans les pressoirs de la région, comme ici à Courtelary, photo: © Parc naturel régional Chasseral

L'objectif de ces chantiers est double: aider les propriétaires à ramasser les pommes qu'ils n'ont pas le temps de ramasser eux-mêmes afin qu'elles ne se perdent pas, avec l'aide de classes de la région d'une part. Soutenir la production de jus des pressoirs en leur fournissant un stock suffisant de fruits de la région d'autre part. Les pressoirs de Courtelary et d'Orvin valorisent ensuite ces fruits en proposant à la vente un jus de pomme garanti 100% région labellisé *Produit des Parcs suisses et Jura bernois Produits du terroir*.

Annancer un verger

Tout propriétaire d'un verger situé dans le Parc, en particulier dans le vallon de Saint-Imier, sur le Plateau de Diesse ou dans le Val-de-Ruz, intéressé par cette action peut s'annoncer auprès du Parc Chasseral. Les pommes seront rachetées, dans le cadre de ces chantiers nature, par les pressoirs selon leurs conditions respectives. Le propriétaire du verger s'engage à respecter les conditions suivantes:

- être disponible pour l'accueil du groupe (à l'arrivée et au départ);

- garantir que le terrain permet l'accueil du groupe (fauché et sans bétail);

- si possible mettre à disposition une place de pique-nique à l'ombre et de l'eau.

A noter que les pressoirs rachètent également des pommes déjà récoltées par leur propriétaire à un tarif plus avantageux selon leurs conditions respectives.

En cas d'intérêt, merci de vous annoncer à elodie.gerber@parcchasseral.ch ou au 032 942 39 42.

| [parc naturel régional chasseral](http://parc.naturel.régional.chasseral)

Vergers et chantiers-nature
Elodie Gerber (Parc Chasseral)
Elodie.gerber@parcchasseral.ch
032 942 39 54

Pressoir de Courtelary
Monsieur Felix Lutz
079 704 66 14

Coopérative de La Bor
Julien Auroi
info@delabor.ch
077 470 27 76

Société d'arboriculture d'Orvin
Nicolas Léchat
079 485 39 15

LA PLUME La magie des choses

« Les choses ont leurs secrets, les choses ont leur légende », nous dit la chanson *Drouot* de Barbara. Les choses nous entourent et nous rappellent à elles. De la plus petite babiole insignifiante à la voiture soigneusement achetée, nous y avons mis notre intention et notre choix. Enfin, parfois! Quel luxe de pouvoir le faire et d'être couverts de choses par d'autres gens qui veulent s'en débarrasser ou nous offrir quelque chose. Quel luxe d'avoir à notre disposition pléthore de matière inerte, dans le salon, la cuisine, les chambres à coucher. Nous pouvons jouer à la maison de poupée comme nous voulons, et meubler abondamment ou épurer au maximum nos lieux de vie, pour offrir au regard du visiteur notre image extérieure. Les choses font tellement partie de notre monde occidental, qu'il y a des professions à leur service. De l'ingénieur au décorateur d'intérieur, de la mécano à l'horlogère, c'est le cœur de notre économie qui bat dans les choses.

Etrange monde que le nôtre où se côtoie cure de bien-être dans le centre Zazen avec shopping effréné le samedi suivant. « Mais les choses murmurent si nous savons entendre » continue la chanson de Barbara. Une manière poétique de signifier pour moi que les choses sont davantage que juste *un truc acheté, reçu ou qui trainait là*. Submergés par elles, nous ne les voyons plus vraiment même si nous les hiérarchisons en fonction de leur valeur. De la bouteille de PET à la chaise en bois, de l'ordinateur dernier cri à l'ampoule de la cuisine, où mettons-nous notre argent et de quoi avons-nous vraiment besoin? Je crois qu'il est grand temps de se poser cette question et d'y répondre par et pour nous-mêmes. J'en ajouterais une autre: « comment laissons-nous les choses remplir notre vie? ». Ceci pour poursuivre, à travers cette plume, la réflexion de mon collègue David Kneubühler entamée il y a deux semaines, dans une autre plume parlant de l'urgence de faire quelque chose pour notre terre suite au rapport établi par le GIEC, le groupe d'experts international sur l'évolution du climat. Il ne s'agit plus de faire la morale, il s'agit de se secouer de manière individuelle et collective, en voyant, réfléchissant, entre autres, à ce que nous possédons et mieux encore, en traçant d'où viennent nos choses et comment elles sont faites.

Il paraît que c'est encombrant les choses, pour entrer dans le Royaume de Dieu. Il paraît que lorsque nous serons arrivés au seuil de la mort, elles resteront ici-bas.

| *Paula oppliger mahfouf, catéchète professionnelle*

PRO SENECTUTE

Dès le 16 août, cours d'anglais en trois options à Tavannes

Level 1: cours débutants
Level 2: cours pour « faux » débutants
Level 3: conversation et lecture en anglais

Renseignements et inscription au 032 886 83 80

SWISS MEDICAL NETWORK

Participation accrue dans l'Hôpital du Jura bernois SA

Swiss Medical Network (SMN) exerce son option pour augmenter de 17% sa participation dans le capital de l'Hôpital du Jura bernois SA (HJB SA) et devenir ainsi l'actionnaire majoritaire. Le canton de Berne conservera 48% du capital-actions et, pour l'heure, la répartition des sièges dans le Conseil d'administration reste inchangée.

HJB SA figure toujours sur la liste des hôpitaux du canton de Berne et continue de fournir des soins de base complets pour la population du Jura bernois, avec des prestations dans les domaines des soins aigus et de la psychiatrie.

Jusqu'au moment de la vente de 35% de ses actions à Swiss Medical Network (SMN) en janvier 2020, HJB SA appartenait à 100% au canton de Berne. A l'époque, et afin de garantir l'approvisionnement et les quelque 1200 emplois et postes de formation dans la région, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) cherchait un partenaire de coopération privé et solide. Swiss Medical Network a alors soumis une offre d'achat pour 35% des actions, avec une option d'achat

pour 17% d'actions supplémentaires. Le 7 janvier 2020, le Conseil d'Etat a approuvé les projets de contrats et chargea la DSSI de leur conclusion.

Après une première année de collaboration très positive entre HJB SA et Swiss Medical Network, cette dernière a informé la DSSI de son intention d'exercer l'option pour augmenter de 17% sa participation dans le capital-actions de HJB SA au 30 août 2021. Les conditions de vente avaient déjà été réglées dans le contrat de janvier 2020 et dans ses annexes, et en particulier définies dans le contrat d'actionnaires.

Swiss Medical Network reprend les 17% supplémentaires au prix de 13 millions.

L'investissement total de Swiss Medical Network pour

l'acquisition de 52% de HJB SA s'élève ainsi à près de 40 millions.

Avantages de la coopération entre HJB SA et Swiss Medical Network

Lors de l'achat, Swiss Medical Network s'est engagée à investir 25 millions dans HJB SA au cours des trois prochaines années. Le groupe de cliniques développe de nouveaux modèles de prestations de services, en misant sur les soins intégrés et sur les compensations forfaitaires. Le nouvel actionnaire veut s'engager sur le long terme et entend continuer à promouvoir et à consolider l'HJB SA dans les régions du Jura bernois et du Jura, ainsi que dans l'Espace Mittelland en développant des

centres de compétence. La force d'innovation de l'acquéreur et sa vision du développement continu des prestations de services ont convaincu le canton de Berne dès la vente des premières participations. De plus, des synergies devront être créées, notamment lors d'achats en commun.

Des coopérations avec d'autres hôpitaux faisant partie du réseau Swiss Medical Network ont pour objectif la création d'un acteur régional et supra-cantonal dans le domaine de la santé. Des partenariats devraient se former entre les acteurs de la santé présents au niveau régional, dans l'optique de soins intégrés et dans le but d'améliorer la qualité des soins.

| [swiss medical network](http://swiss.medical.network)

A propos de Swiss Medical Network

Swiss Medical Network est l'un des deux groupes privés de cliniques en Suisse. Il dispose d'une infrastructure médicale à la pointe de la technologie et offre aux patients des soins de premier ordre, tant ambulatoires que stationnaires, dans toutes les spécialités. Plus de 2500 médecins et 3800 collaborateurs exercent leur activité dans les 22 cliniques et hôpitaux, ainsi que dans les quelque 35 centres ambulatoires répartis dans 13 cantons et dans les trois principales régions linguistiques du pays. Les cliniques disposent d'environ 1500 lits et plus de 59 000 interventions chirurgicales y sont pratiquées chaque année. Les cliniques des cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Schaffhouse, St-Gall, Soleure, Tessin et Valais figurent sur les listes hospitalières et assurent un mandat de prestations public. Les prestations stationnaires des cliniques des cantons de Genève, Vaud et Zurich relèvent du cadre prévu par les assurances complémentaires, tandis que les prestations ambulatoires sont accessibles à tous, quelle que soit la couverture d'assurance. Swiss Medical Network est une filiale détenue à 90% par la société AEVIS VICTORIA SA, cotée à la SIX Swiss Exchange. | [swiss medical network](http://swiss.medical.network)

Réclame



Investir et récolter à long terme
clientis.ch/fonds

Fonds Clientis

- adaptés à votre profil de placement
- largement diversifiés
- gestion de fortune professionnelle

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

AGENDA 

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

- Canari, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Flûte à bec et orgue, Salon de Musique, Cormoret, 19h30

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

- VCV, 21^e édition, Villeret
- Canari, CCL, Saint-Imier, 20h30

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

- Chant et orgue, Salon de Musique, Cormoret, 17h30
- Ouverture Maison Robert, Orvin

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

- Né pour lire, pour les 0-4 ans, CIP Tramelan, 9h30

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

- Hackbrett et orgue, Salon de Musique, Cormoret, 19h30
- Conf. Sport&Solidarité, halle de gymnastique, Courtelary, 19h30
- Apéro concert Les Ptits Chats, Espace noir, Saint-Imier, 19h
- Vernissage exposition Microtech, CCL, Saint-Imier, 19h

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

- Fête de lutte, Corgémont

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

- Fête de lutte, Corgémont
- Les Chambristes en concert, temple, Courtelary, 17h
- Récitant et orgue, Salon de Musique, Cormoret, 17h30
- Portes ouvertes aux archives mennonites de Jean Guy, 11 h 30 à 16 h

MARDI 14 SEPTEMBRE

- Conférence de Michel Maxime Egger, CIP, Tramelan, 19h30

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

- 40 ans de l'ADJB, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 9h15
- Clean Up Day du Sel de la Suze

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

- Vide-grenier de CormoAtlas, préau de l'école, Cormoret, de 9h à 17h

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

- Des montres, des machines et des villageois, CCL, St-Imier, 19h

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

- Fête du village, Sonvilier
- Fête des voisins, Saint-Imier

Réclame



CARROSSERIE SUISSE
Carrosserie MONT-SOLEIL SARL
Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement Pare-brise
2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
N°tel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

De passionnantes courses d'école automnales en pleine nature

Avec la rentrée, les animations du Parc Chasseral pour les écoles reprennent. Parmi les huit activités proposées aux classes enfantines, primaires et secondaires, le nouveau thème *Un jour à la ferme*, mené en partenariat avec la FRI et la CNAV, propose la découverte d'une exploitation agricole de la région. Des activités ludiques en nature, dans des lieux accessibles en transports publics ou à pied depuis l'école.



L'animation *Un jour à la ferme*, en collaboration avec *Ecole à la ferme*, permet aux élèves de découvrir la production alimentaire et ses enjeux avec l'exploitant le matin et un animateur pédagogique l'après-midi.
Photo: © Parc naturel régional Chasseral

Les classes de la région peuvent s'inscrire jusqu'à la fin de l'automne aux courses d'écoles proposées par le Parc Chasseral sur des thèmes comme l'énergie, les plantes comestibles, les arbres-habitats ou la biodiversité dans une perspective d'éducation en vue d'un développement durable. Chacune de ces sorties d'une demi-journée à une journée est guidée par un animateur pédagogique, dans le strict respect

des mesures sanitaires en vigueur. En plus de huit lieux de départ accessibles en transports publics à 30 minutes de Bienne ou de Neuchâtel, les animateurs peuvent se déplacer, sur demande, à proximité des écoles qui se trouvent dans le périmètre du Parc pour limiter les déplacements des écoliers.

Un jour à la ferme

Parmi les huit offres de courses d'école, le Parc Chas-

seral propose de vivre *Un jour à la ferme* dans l'une des neuf exploitations agricoles de la région participant au projet. Guidés par les exploitants, qui transmettent leurs savoirs et leur passion, les élèves expérimentent le matin les activités quotidiennes de la ferme, découvrent les secrets de production d'aliments typiques et dégustent un produit de la ferme. L'après-midi, un animateur du Parc présente les liens

entre agriculture et biodiversité lors d'activités ludiques ainsi que des réflexions sur les enjeux de l'alimentation. Cette offre est mise en place en collaboration avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) et la Fondation rurale Interjurassienne (FRI), d'après le programme national «Ecole à la ferme».

| parc naturel régional chasseral

Compléments d'information et formulaires d'inscription:
www.parcchasseral.ch/ecoles

Les courses d'école font un carton

Les animations pour les écoles du Parc Chasseral sont en constante progression et répondent à un besoin très fort des élèves et des enseignants de sortir dans la nature, renforcé par la crise sanitaire liée au covid-19. En 2019, 56 classes avaient participé à une animation. Elles étaient 74 en 2020 et 110 pour le moment en 2021, malgré la météo pluvieuse, à avoir choisi l'un des thèmes pour une course d'école en nature.

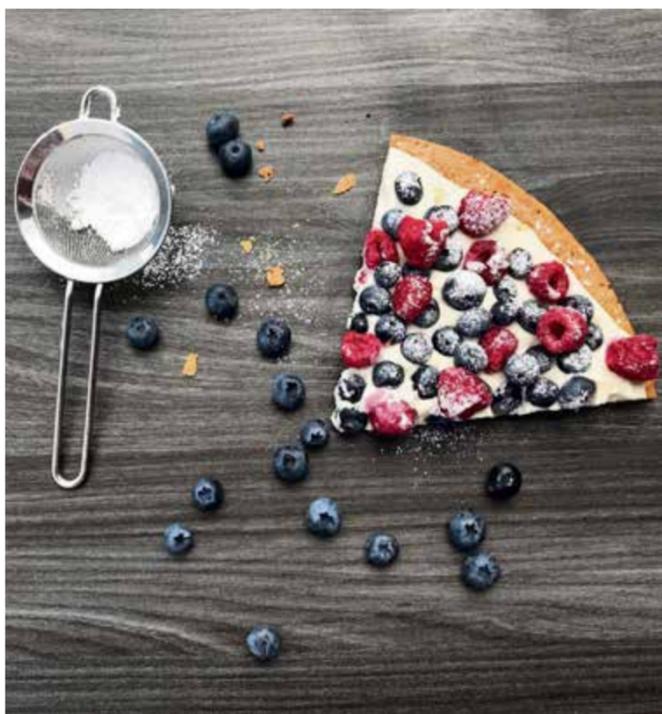
| parc naturel régional chasseral

RECETTE D'ICI

Tarte aux petits fruits



Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

Pâte feuilletée
1 abaisse de pâte feuilletée ronde
2 cs sucre brun

Garniture
250 g séré à la crème
2,5 dl crème entière (35%)
3 cs cassonade
Graines d'une gousse de vanille

Petits fruits
200 g framboises
200 g mûres
200 g fraises en quartiers
Sucre glace

PRÉPARATION

1. Dérouler et piquer généreusement la pâte à l'aide d'une fourchette. Saupoudrer de sucre brun. Cuisson à 220°C, moitié inférieure, environ 15 minutes. Laisser refroidir sur une grille.
2. Verser la garniture dans une terrine, fouetter en masse ferme avec le batteur électrique. Répartir la crème sur le fond de pâte feuilletée, en laissant un bord libre de 2cm.
3. Eparpiller les petits fruits sur la crème. Saupoudrer les baies de sucre glace. Servir de suite.

Rubrique offerte par

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre

Saint-Imier - Villeret - Courtelary - Cortébert - Corgémont



Ouvert le dimanche matin

032 944 11 39

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Mise en lumière originale

Le CJB présente son institution au travers de trois vidéos

Le Conseil du Jura bernois (CJB), sous l'impulsion de sa présidente Virginie Heyer, a constitué un groupe de travail afin de réaliser trois capsules vidéos qui mettent en lumière ses membres, expliquent le fonctionnement de l'institution ou encore, la marche à suivre pour le dépôt des demandes de subvention. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif de renforcer la communication de l'institution. Ces capsules vidéos ont été réalisées par un jeune vidéaste amateur de la région.

Présentation de l'institution

En quelques minutes, décrire le fonctionnement et les tâches du CJB était ici l'enjeu; l'institution est présentée sous différents aspects, permettant ainsi de mettre en lumière ses principales missions.

Présentation des membres du CJB

Le Jura bernois en un mot?
Devant la caméra, les membres

se sont prêtés à l'exercice de répondre à des questions formelles et informelles. Le but ici étant de montrer aux citoyens et citoyennes que la politique est accessible à toutes et à tous et que chacun et chacune peut s'engager en faveur de sa région, quels que soient son milieu, sa profession, son âge ou son parti.

Dépôt des demandes de subvention

De façon ludique, le processus de dépôt d'une demande de subvention est détaillé dans cette vidéo. Le secrétariat du CJB reste à disposition des demandeurs de subventions pour répondre aux différentes questions.

| cjb

Ces vidéos peuvent être visionnées sur le site internet du CJB:
www.conseildujurabernois.ch/fr/documentation/galerie-numerique/

Réclame

C'EST À DÉCOUVRIR

DÈS LE
06 SEPTEMBRE 2021

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

En phase de préparation, le HCSI va jouer pour la Swiss Cup



Kenny Camarda (au centre) a bien réduit la marque face aux Elites de Bienne, mais un peu sur le tard

Le HC Saint-Imier de Steve Pochon est en phase de préparation, cinq matchs joués, trois gagnés et deux perdus dont dernièrement contre le U20 Elites du EHC Bienne. Ce n'est que sur des détails et certains égarements tels qu'un palet maladroitement laissé à l'adversaire

que les Imériens se sont inclinés sur la glace de la Tissot Arena. Ceux-ci ont par ailleurs manqué un pénalty alors que le score était encore vierge. Les Biennois ont profité d'un jeu de puissance pour prendre l'avantage. Le jeu a été bien partagé avec un peu plus de réussite du côté de la

relève du EHC Bienne. Kenny Camarda a bien réduit l'écart, mais trop tardivement pour changer la tendance. Ce fut un match de préparation duquel on ne tirera aucun enseignement, si ce n'est que le travail doit continuer.

Les choses deviendront plus sérieuses avec la compétition

de la Swiss Cup pour laquelle Saint-Imier se déplacera à Neuchâtel. Avec un enjeu à l'issue de cette rencontre, la dépense d'énergie sera à coup sûr plus importante. Un test aussi pour jauger le niveau où se situent les deux formations une semaine et demie avant le début du championnat. |gde

1^{er} I. Bienne U20 Elite – St-Imier ___ 2-1

Samedi 4 septembre
17h30: Lyss (msl) – St-I (préparation)

Mercredi 8 septembre
1^{er} I. 20h15: Uni Neuchâtel – St-Imier (Swiss Cup)

Samedi 11 septembre
20h: Thoun (msl) – Saint-Imier (préparation)

Samedi 18 septembre
1^{er} I. 18h15: Yverdon-les-Bains – Saint-Imier (championnat)

Samedi 25 septembre
1^{er} I. 18h: Saint-Imier – Fr.-Montagnes (championnat)

FSG SAINT-IMIER

Fière de ses athlètes



1^{er} rang Léandro Dias, Amy-Lou Terraz; 2^e rang Raphaël Chatelain, Coralie Rohrer, Mathieu Chatelain, Elodie Rosselet, Kassandra Pasquier

Le 18 août, à l'issue de son assemblée annuelle, l'association des sociétés locales a mis à l'honneur les sportives de Saint-Imier, un grand merci à eux.

Cette année, la FSG Saint-Imier était seulement représentée par le groupement athlétisme. Notre groupement agrès n'ayant pas eu de compétition en 2020.

Sept de nos athlètes se sont brillamment illustrés lors de meetings régionaux, cantonaux, romands et suisses. Ils ont porté fièrement les couleurs de Saint-Imier. Nous leur adressons toutes nos félicitations. Nous

remercions également leurs moniteurs et monitrices pour leur travail et les parents pour leur aide lors des meetings.

Au niveau des manifestations, la mise sur pied de notre soirée gymnique programmée le 20 novembre est encore incertaine. Une décision sera prise fin septembre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Nos groupements ont enfin tous repris le chemin des halles, vous trouverez toutes les infos sur notre site www.fsg2610.ch. Restons motivés et que vive la gymnastique. |nathalie bifrare

SOCIÉTÉS DE TIR COURTELARY ET SAINT-IMIER

Tir du chocolat et 1^{er} tir de la Combe-Grède

Les fins guidons du Jura bernois et d'ailleurs sont conviés à participer au tir organisé par Les Armes Réunies Courtelary pour le Tir du Chocolat vendredi 3 septembre de 17h à 20h, samedi 4 septembre de 8h30 à 17h ainsi que samedi 11 septembre de 8h30 à 17h. Au programme trois cibles, Groupe à 10 rayons, Répartition à 10 rayons et la cible Chocolat à 100 rayons, le résultat de couronne donnera un grand Ragusa ou grand Torino. Renseignements Michel Cudré-Mauroux au 079 796 32 17.

Aux mêmes dates et heures, le 1^{er} tir de la Combe-Grède aura lieu au stand de Saint-Imier, organisé par la Société de Tir de Saint-Imier avec au programme trois cibles, Erguël à 10 rayons, Répartition à 10 rayons et Combe-Grède à 100 rayons, les tireurs à la cible Combe-Grède recevront un morceau de fromage. Renseignements, Gaëtan Aellen au 079 394 60 05. |jcl

AJBST

Finale cantonale bernoise des pistolières

Patrick Weber de La Vignerole remporte le titre de champion cantonal bernois



Photo groupée JCL

Le week-end dernier, les trois pistolières sélectionnées de l'AJBST pour le match final cantonal bernois à Thoun ont marqué cette finale de la plus belle des manières. Dans le programme A-Match à 50 m, Patrick Weber a réalisé un magnifique résultat avec un total de 531 points sur 600 et obtient ainsi le record (ABST) cantonal bernois 2021 et le record de l'AJBST 2021. Dans le programme C Elite PPA, PO, Match à 25 m, comprenant 30 coups sur cible de précision et 30 coups sur cible duel, 25 participants étaient sélec-

tionnés dont Patrick Weber qui prend la 15^e place avec 539 points devant Christophe Adler 21^e avec 497 points et Raphaël Stampfli 23^e avec 477 points. Dans cette discipline, Patrick Weber décroche également le record de l'AJBST 2021 avec 539 points, dont 12 mouches. Dans la catégorie groupe, les trois tireurs de l'AJBST obtiennent la 8^e place avec à la cible précision 760 points et sur la cible vitesse 753 points. Félicitations aux pistolières de l'AJBST pour cette brillante prestation cantonale. |jcl

ASSOCIATION JURASSIENNE DE PÉTANQUE

Championnats suisses de doublettes

Les compétitions nationales ont également repris le week-end dernier avec les Championnats suisses doublettes qui se sont déroulés à Yverdon. L'Association jurassienne y était représentée avec 36 équipes.

Tout a très bien débuté le samedi déjà. La 3^e fois fut la bonne pour Jean-Jacques Masneri et Romano Vicenzi chez les vétérans. Après une 1/2 finale en 2018 et une finale en 2019, la paire de Sonceboz a enfin obtenu ce titre tant convoité. Et qui plus est, face à une autre formation jurassienne, à savoir Jean-Paul Henz et Henri Wasterlain de la Roche (Courchavon).

Un 2^e titre est tombé le dimanche dans la catégorie junior avec le succès de Laura et Adriano Silva du club de la Gentiane à Bévillard (voir photo LDD), champions suisses juniors 2021.

On a flôlé le tiercé avec les dames. La formation des Meulleux (La Chau-de-Fonds), nouveau club fraîchement membre de l'AJP, composée de Dominique Huguenin et Nicole Wettstein ne s'est



Laura et Adriano Silva du club de la Gentiane à Bévillard, champions suisses juniors 2021, photo: ldd

inclinée qu'au dernier stade de la compétition. A noter encore la présence d'Isabelle Cataldo-Geiser et Jacqueline Devoille dans les 1/4 de finale.

Belle représentation aussi chez les seniors le dimanche matin avec 3 équipes présentes. Anthony Tschirren et Laurent Crétin de l'Escargolet (Develier) ont perdu lors de leur 1^{er} match dominical. Quant à Peppino Natale et Patrick Willem du Bérider (Delémont) ainsi que Sacha et Anthony Vicenzi de la Côtate (Sonce-

boz), ils ont réussi à se hisser au stade des 1/4 de finale.

Pour terminer ce magnifique tableau, on saluera le beau succès de Rosemonde Vuille et Marianne Zosso du club des Meulleux de La Chau-de-Fonds dans le concours B chez les dames. Ainsi que la 1/2 finale de Ahmed Mejri et Hans-Jörg Durig de l'Oméga Bienne dans celui des seniors. La belle image de la pétanque jurassienne continue son bonhomme de chemin à l'échelle nationale. |jcl

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Un beau match de coupe victorieux à Courtemaîche !

Pour son dernier match de groupe de Coupe jurassienne, le FC La Suze 07 s'est rendu à Courtemaîche avec un maigre effectif de 12 joueurs, dont 2 gardiens (Tom Bühlmann au but et Steven Rohr au milieu). Sur un superbe terrain, la première mi-temps a été plutôt équilibrée dans le jeu, mais largement dominée par les locaux au niveau des occasions. Jérémie Greub ouvrait d'abord le score à la 23^e minute, après un contrôle sur un tir de Marc Tschannen. La feinte de frappe de l'attaquant mettait dans le vent 3 défenseurs pour ouvrir le chemin du but. Courtemaîche égalisait à la 34^e minute sur un coup franc excentré que personne ne touchait lors des duels et qui finissait sa course dans le petit filet.

En seconde période, Jérémie mettait le 1-2 à la 67^e, après une combinaison avec Carlos Ordas, qui voyait son tir repoussé par la transversale. Jérémie parvenait à récupérer le cuir et marquait tel un renard des surfaces. La 76^e minute voyait Courtemaîche égaliser à. A peine le temps d'engager (77^e), et Jérémie, encore lui, réussissait le parfait hat trick en scurant d'une belle tête depuis les 16 m après un centre en première intention d'Ertan Akay, de retour après ses problèmes dorsaux. Nouvelle égalisation des joueurs locaux à la 83^e minute.

Ce chassé-croisé prenait finalement fin à la 93^e. Un long dégagement au pied de Tom Bühlmann, après une passe en retrait, se transformait en passe en profondeur pour Jérémie

Greub qui ne laissait aucune chance au gardien et signait un quadruplé! Ce dernier but marquait le glas des espoirs de Courtemaîche qui devait finalement s'avouer vaincus.

Un beau match de coupe sur le score de 3-4! Après le match, délicieux repas avec des filets de truite de la pisciculture locale!

Avec 3 matchs 6 points, le FC La Suze 07 termine 2^e de son groupe, certainement trop peu (avec 3 cartons jaunes) pour passer en 8^e de finale en tant que meilleur deuxième.

Une deuxième mi-temps efficace

Pour son premier match de championnat à domicile, Le FC Suze 07 accueillait son voisin de la Vallée, le FC Tavannes/Tra-

melan. La première mi-temps a été totalement dominée par les locaux, seul le dernier geste, le gardien adverse ou la dernière passe empêchant La Suze de prendre l'avantage. Sur corner, Simon Leuba a gagné ses duels au moins cinq fois, mais ses têtes n'ont jamais trouvé le chemin des filets. Kewin Knuchel a lui aussi eu plusieurs occasions de marquer, mais sans réussite. Swen Grandjean voyait aussi plusieurs tirs repoussés, trouvant une fois le poteau sur un centre de Marc Tschannen. 0-0 à la pause, le genre de match où un vieux contre peut faire basculer le score en faveur des visiteurs.

Après le thé, un gros travail de Dany Wyssen finissait dans les pieds de Jérémie Greub, qui effectuait une passe décisive

pour Kewin Knuchel, vainqueur du duel avec le gardien qui ne pouvait suffisamment dévier la balle. Une ouverture du score qui récompensait enfin l'équipe du lieu! Les minutes s'écoulaient, mais le second but tardait à tomber et le FC La Suze 07 n'était pas à l'abri d'une égalisation adverse. Steven Rohr réalisait l'arrêt qu'il fallait sur le seul tir dangereux en déviant une frappe sur le poteau. Il fallait attendre la 69^e minute pour doubler la mise, Kewin se mutait alors en passeur pour Armel Strässle, dont le plat du pied au deuxième poteau était plein de sérénité et faisait mouche.

A quinze minutes de la fin, Patrick Challandes partait de son camp pour débouler sur le côté droit, prendre de vitesse 2 vis-à-vis, entrer dans les

16 m, réclamer un pénalty, se relever, tirer en taclant et trouver le petit filet opposé! Un 3^e but construit et terminé tout seul. A la 100^e minute(!), Neo Pavone marquait le 4-0 final en surgissant au premier poteau et en déviant subtilement un coup-franc de Victor Gabian. Un dernier but venu du banc. 4 points en deux matchs, un bon début pour la bande à Sacha Calegari. Une victoire amplement méritée qui a mis longtemps à se dessiner. L'effectif limité et vieillissant de nos adversaires a montré ses limites sur la durée. |jg/jml

Courtemaîche – La Suze 07 ___ 3-4 (Coupe jurassienne)
La Suze 07 – Tavannes/Tramelan ___ 4-0

Samedi 4 septembre
16h, Corgémont: La Suze 07 – Bosnjak



TEAM VALLON 

Match nul des juniors A en Coupe jurassienne

Deuxième match de coupe pour les juniors A, qui restent invaincus, mais, cette fois-ci, pas victorieux. Opposés à une très belle équipe de Val Terbi, qui joue un degré au-dessus des Valloniers, ceux-ci ont obtenu le match nul 2 partout. Réduits à 10 suite à un carton jaune, ils ont encaissé deux buts coup sur coup. Grâce à une très belle mentalité dans la dernière demi-heure, ils sont parvenus à recoller au score, mais n'ont toutefois pas pu passer l'épaule.

Première victoire de juniors D2b en Coupe jurassienne

Deuxième match de coupe jurassienne et première victoire pour les D2b contre le FC Tavannes/Tramelan sur le score de 4-3. Match très équilibré entre les deux équipes, avec de belles phases de jeu par moment. Les juniors du Team Vallon ont été très solides et solidaires défensivement et ont su concrétiser les occasions devant le but adverse. Superbe état d'esprit de la part de tous les joueurs.

Les juniors A s'imposent à nouveau

Victoire des juniors A face à Hermrigen, à Courtelary, dans un match qu'ils ont maîtrisé de bout en bout. Beaucoup de choses positives, un très bel état d'esprit et un score final de 8 à 0. Avec cette victoire, ils prennent la première place du groupe.

Les juniors B1 également victorieux

Les B1 sont allés jouer leur deuxième match de championnat à Pesieux. Malgré une bonne domination dans le jeu, il ne leur a pas été facile de marquer des buts, contrairement à ce que pourrait laisser supposer le score final de 4 à 0 en leur faveur. Une victoire qui donne confiance et qui permet à l'équipe du Team Vallon d'occuper la première place du classement en degré 1, en n'ayant toujours pas concédé le moindre but.

Amère défaite des juniors C1

Dominer n'est pas gagner... Les C1 en ont fait l'amère expé-



Juniors E Xhaka

rience en recevant, à Saint-Imier, le Groupement des 2 Thiellles. Face à un adversaire qui défend très bien et balance de longs ballons devant, ils ont concédé une défaite rageante sur le score de 2 à 3. Les 10 premières minutes, timides du côté de l'équipe locale, ont vu les 2 Thiellles marquer sur un rebond concédé dans les 5m. Par la suite, le jeu s'équilibra et les Valloniers, de manière méritée, parvinrent à égaliser sur pénalty à 10 minutes de la mi-temps. Après la pause, sur un nouveau coup franc pour l'adversaire et un nouveau rebond accordé par le Team Vallon, les jeunes Neuchâtelois inscrivent, contre le cours du jeu, le 2-1. Lors de la deuxième mi-temps, totalement maîtrisée par les joueurs locaux, qui ont présenté une belle démonstration de jeu collectif, il a fallu attendre la cinquième véritable occasion de but pour les voir enfin égaliser. Croyant certainement avoir faire le plus dur, les C1 du Team Vallon se sont fait surprendre par le seul tir cadré

des joueurs visiteurs. Un retour aux vestiaires plein de frustration, mais gageons qu'avec le jeu présenté, les résultats vont suivre.

Match nul des juniors D1

Pour son deuxième match de championnat à l'extérieur, les juniors D1, opposés au FC La Chaux-de-Fonds, ont mené durant deux tiers-temps avant de malheureusement subir l'égalisation à quelques minutes de la fin de la rencontre. Résultat final 2-2 et, dans l'ensemble, un point qui fait du bien.

Large défaite des juniors D2b

A Corgémont, face à leurs homologues du FC Franches-Montagne, les jeunes Valloniers se sont lourdement inclinés 3 à 24. Comme le score l'indique, un match très compliqué contre, sans doute, la meilleure équipe du groupe. Malgré ce résultat, les juniors D2b ne peuvent qu'apprendre de cette défaite et faire mieux lors des prochains matchs.

Victoire des juniors D2h à l'extérieur

Sur le terrain de Saint-Aubin, face au Team Béroche, les juniors D2h sont allés chercher une victoire 4 à 2 grâce à une deuxième mi-temps de bonne facture.

Nette défaite des Juniors E Akanji

Le deuxième match de championnat pour les juniors E Akanji s'est soldé par une lourde défaite 1 à 20 face au FC Moutier. Contre des joueurs prévôtois un peu plus âgés et aguerris, le match s'est révélé très difficile.

Premier match de championnat pour les juniors E Xhaka

Ce premier match de championnat pour les juniors E Xhaka les opposait au FC Marin en terres neuchâteloises. Il était l'occasion de découvrir la nouvelle méthode (Play More Football) qui régit la catégorie E, à savoir des partielles opposant

tantôt 3 joueurs contre 3, tantôt 6 joueurs contre 6. On a pu constater que ces nouvelles règles demandaient encore un peu d'adaptation. Au final, malgré une belle combativité et beaucoup de solidarité, une défaite 9 à 1.

Défaite des juniors E Shaqiri

Le premier match de championnat pour les juniors E Shaqiri les mettait aux prises, sur le terrain du FC Floria, à une équipe chaux-de-fonnière qui s'est imposée sur le score sans appel de 12 à 2. Un score peut-être un peu lourd compte tenu de la physiologie de la partie.

Les juniors E Sommer s'imposent

A Sonvilier, premier match de championnat également pour les juniors E Sommer.

Face au FC Floria La Chaux-de-Fonds, les jeunes footballeurs ont découvert le nouveau fonctionnement de la catégorie E. Ces premières expériences à 3 contre 3 ont permis de

mettre en évidence les supériorités numériques, les prises de décisions, prises de risques, la communication et le positionnement sur le terrain. Et aux spectateurs d'assister à de nombreux buts. L'équipe du Team Vallon s'en est très bien sortie en dominant 5 des 6 confrontations. A confirmer contre une équipe proposant plus de résistance. Le 6 contre 6 s'est soldé par une victoire 11-3 qui s'est principalement dessinée dans le dernier tiers. Les spectateurs ont pu voir quelques buts somptueux, magnifiquement construits. De bon augure pour la suite!

Juniors F

La première animation, à Saint-Imier, a permis à 13 des juniors F du Team Vallon de se faire plaisir et de montrer toute la passion qu'ils avaient pour leur sport favori. Très belle matinée. |jml

| | |
|------------------------------|------|
| Val Terbi – Team Vallon A | 2-2 |
| (Coupe jurassienne) | |
| TV D2b – Tavannes/Tramelan | 4-3 |
| (Coupe jurassienne) | |
| FCFF – TV E Shaqiri | 12-2 |
| FCFF – TV D1 | 2-2 |
| TV D2b – Franches-Montagnes | 3-24 |
| Team Béroche – TV D2h | 2-4 |
| Marin – TV E Xhaka | 9-1 |
| TV E Sommer – FCFF | 11-3 |
| TV E Akanji – Moutier | 1-20 |
| TV C1 – Grpm des 2 Thiellles | 2-3 |
| Grpm FCCPC – TV B1 | 0-4 |
| TV A – Hermrigen | 8-0 |

Samedi 4 septembre

| |
|---|
| JF 9h, Reconviiler: animation |
| JF La Chaux-de-Fonds: animation |
| JE 9h 15, Lignières: |
| Team 3 Lacs – TV Shaqiri |
| JE 9h 30, Courrendlin: GVJ – TV Akanji |
| JE 9h 30, La Chaux-de-Fonds: |
| Grpm Etoile – TV Sommer |
| JD2b 10h, Tavannes: |
| Tavannes/Tramelan – Team Vallon |
| JD1 10h30, Corgémont: Team Vallon – Va-de-Ruz |
| JD2h 10h30, Saint-Imier: Team Vallon – Val-de-Ruz |
| JC2b 13h30, Courrendlin: |
| Courrendlin – Team Vallon |
| JC1 14h, Colombier: |
| Team Littoral – Team Vallon |
| JB1 15h, Sonvilier: Team Vallon – Marin |
| JE Landeron: Team 3 Lacs – TV Xhaka |

Dimanche 5 septembre

JA 14h, St-Imier: Team Vallon – Azzurri

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER 

La première en démonstration à Bevaix



Un quart d'heure pour s'adapter, pour se mettre en jambe et Saint-Imier a privé d'oxygène un adversaire néo-promu fébrile. Les Neuchâtelois ont pu mesurer d'entrée toute la différence avec la ligue qu'ils venaient de quitter et la 2^e ligue.

Le capitaine Mateo Navarro et ses coéquipiers ont pleine-

ment réalisé leurs envies, leur job aussi. «Dans le vestiaire, nous savions ce que nous devions réaliser après notre défaite au Locle. Nous étions à la fois conscients et confiants dans nos possibilités» relevait l'homme au brassard. Après un quart d'heure d'observation, les Imériens ont enclenché la vitesse supérieure et se sont

enfoncés dans une défense visiteuse débordée. En cinq minutes, les filets du portier Bastien Fuhrer, un peu laissé à lui-même, ont tremblé à quatre reprises. Le chemin a été tracé par le défenseur Théo Dupraz qui offrait un caviar à Joao Doutaz pour allumer la mèche. Par la suite, la défense bevaissanne a volé en éclat et les Imériens ont pris le large après un peu moins de vingt-cinq minutes de jeu. Autant dire que l'issue de la rencontre était plus que dessinée. Les visiteurs ont cependant continué de jouer, mais sans réussite. Les buts pour Saint-Imier ont été marqués par Joao Doutaz (2 buts), Rabbi Nsita (2 buts), Théo Dupraz, Mateo Navarro, Meriton Alimi, Riadh Salemkour, Luca Pepe.

La seconde maîtrise facilement les réservistes des Bois

Trois à rien à l'heure de la pause, les joueurs de Manuel Magalhes avaient fait le plus gros du travail. D'autant plus que les buts sont tombés plus ou moins régulièrement. La domination des Erguéliens était donc évidente et efficace. Les Jurassiens ont bien essayé de réagir en réduisant

l'écart au début de la seconde période. Mais lorsqu'Alexandre Rüfenacht inscrivait la quatrième réussite pour ses couleurs, peu après l'heure de jeu, la victoire venait de choisir définitivement son camp. Saint-Imier II a donc gagné comme il se doit l'obstacle que représentaient les réservistes des Bois. Les buts pour Saint-Imier II ont été marqués par Jonas Neuenschander, Jonathan Richard, André Bispo, Alexandre Rüfenacht, Mathieu Zerbini (pénalty).

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch. |gde

2^e I. Saint-Imier I – Bevaix _____ 9-0
4^e I. St-II Sonvilier – Les Bois II _____ 5-1

Vendredi 3 septembre
Sen. 19h30: Saint-Imier – Sonvilier

Samedi 4 septembre
4^e I. 18h30: Superga – St-II Sonvilier

Dimanche 5 septembre
2^e I. 15h: Fleurier – Saint-Imier I

Mercredi 8 septembre
2^e I. 20h15: Marin II – St-II (coupe NE)
4^e I. 20h15: Saint-Imier II Sonvilier – Val-de-Ruz (coupe NE)

SOCIÉTÉ D'ÉQUITATION DU VALLON DE SAINT-IMIER 

Concours hippique



Valérie Hofer et sa jument Iliade

Le traditionnel concours hippique organisé par la société d'équitation du Vallon de Saint-Imier se dispute depuis mercredi 1^{er} septembre jusqu'à dimanche 5 septembre au terrain de Châtillon à Saint-Imier.

Comme d'habitude, les cavaliers régionaux et nationaux sont mis à l'honneur avec des épreuves allant de 70 cm jusqu'à 145 cm. Nous pouvons compter sur la participation de nos cavaliers régionaux, tels que Audrey Steulet Geiser, Shirrel Schornoz et Favien Auberson pour la catégorie reine

qui se déroulera le dimanche matin.

Nous avons la chance de pouvoir comptabiliser 1000 inscriptions pour cet événement malgré les conditions actuelles.

Une belle occasion de découvrir ce magnifique sport et admirer nos magnifiques compagnons.

Le programme détaillé est disponible sur internet à l'adresse: www.gestion-concours.ch.

Le comité d'organisation se réjouit de vous voir nombreux et tout ceci dans le respect des normes en vigueur. |gt

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 3 au 9 septembre: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. TRAMELAN Du 3 au 9 septembre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE 24 heures sur 24 032 941 37 37. TRAMELAN 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500, Par8: 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. SASDOVAL SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. SERVICE DU BAS-VALLON 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasbasvallon.ch, www.sasbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. COURTELARY COLLÈGE Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Eruguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. SONVILIER COLLÈGE Lundi: 17h-19h, mercredi: 16h-18h. PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. VILLERET RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic: mercredi 14h-15h, gym Fit: mercredi 8h15-9h10, gym Seniors: mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. ORVIN HALLE Lundi: 16h30. PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 14h15 à la halle de Péry, dimanche: 11h-12h à la place rouge. Plagne Centre Communal Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). SONCEBOZ HALLE DE GYMNASTIQUE Mardi: 20h15-21h15, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. LONGINES SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. MUSÉE DE SAINT-IMIER Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement. 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwincloch@bluewin.ch.

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN chemin du Château 30 Lundi à dimanche: 9h-19h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26. PISCINE D'ERGUËL SAINT-IMIER sur le Pont Fermé: pas de réouverture cet été. 032 941 28 42.

SKI CLUB COURTELARY

PROCHAIN WEEK-END 4 et 5 septembre assuré par Stéphane Bechtel et Pierre Nicolas, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages Coraline Bolle (responsable) Claude Sansonnens (annonces) Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Loriol Impression: Druckzentrum Bern Distribution: La Poste

Mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. RENAN Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ROMONT Mardi: 16h-18h, jeudi: 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. SAINT-IMIER Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. SAUGE Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. SONCEBOZ-SOMBEVAL Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. SONVILIER Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. TRAMELAN Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. VILLERET Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications Sport, Utile et Paroisses: lundi soir Officiel: mardi 12h Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

Sudoku grid with numbers 6, 9, 3, 4, 2, 7, 6, 5, 8, 3, 4, 7, 8, 4, 1, 2, 5, 3, 1, 2, 9, 2, 8, 4, 6, 1, 2, 9, 9, 6, 8, 1, 8, 9, 9, 2

©raetsel.ch 1633087

MOTS MÉLÉS rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

SUDOKU inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

Word search grid containing letters: F Y O O W D D L T T S N C L U G Y E M S M I E X P Q N I V N P Z E P A V E G Z G T T U A Y V S N T R O Y E C U I B T Q T T T P T E X N D W E P U R M I M O S O T W Y A R G R T T N S G M Y U T R O E E E R J E W N Q V C T I Z R M L U E I J N I A Y O I U D K N O C P M B R A O S L L Q B Z G H H O I P Y U B C N Y X P O C M E S X R G L A S W H B Y W G Z L P E P O Q O D L M M D W N Z Q F F V H T A

AINSI EPAVE NATUREL QUITTER CARIE LAS NEZ REPOS DEGEL LITIERE OUTIL YOGOURT



Rubrique offerte par

A. Di Donato & Fils sàrl Entreprise de peinture Gypserie - Façades Tapisseries - Isolation de façades Location d'échafaudages Transformations 2608 COURTELARY 032 944 12 47 079 432 07 74

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Un début positif pour les Women

Semaine sous le signe de la réussite pour les joueuses de l'équipe féminine du FC Courtelary. En effet, après leur victoire face au FC Lugnez-Dampfreux, l'équipe de Nicolas Magri a enchaîné deux victoires cette semaine. Retour sur ces deux rencontres qui marquent une belle entrée en championnat et qui laissent bon espoir pour la suite de la Coupe jurassienne.

Jeudi dernier, les Women du FCC ont disputé leur deuxième match de qualification à la CJ. Une bonne entrée de match pour les joueuses de Magri, qui ont tout de même de la peine à concrétiser. Une bonne vingtaine d'occasions de but se suivent avant l'ouverture du score. Les occasions se précisent et il n'y a désormais plus rien à faire pour les joueuses prévôtoises. Sans grande surprise, le FC Courtelary bat le FC Moutier 9-0 (I. Tocchini, P. Conde, C. Martin, G. Mailard et J. Terzaroli) lors de cette rencontre à l'extérieur. Il faut désormais attendre pour savoir si l'équipe se qualifiera pour la suite de la compétition.

Retour sur la rencontre face au FC Alle de samedi dernier,



où l'équipe féminine jouait son deuxième match de championnat. Un rendez-vous important, car l'adversaire était à la portée des Women. Les joueuses de Courtelary entrent directement

dans le match et il ne faudra attendre que treize minutes avant le premier but des rouges et noires. Cecilia Mengoli ouvre les danses, suivi deux minutes plus tard par Ines Tocchini. Les adversaires n'arrivent pas à sortir de leur camp, et avant la mi-temps, Alessandra Cusignatti signe le 3-0.

De retour sur le terrain après la mi-temps, le FCC régale les quelques spectateurs de la Praye avec un beau jeu et de belles actions. Joanna Terzaroli augmente le score à la 52°. La dernière demi-heure de match reste bien rythmée et il reste encore du temps aux Women pour aggraver la situation du FC Moutier. A la 67°, Alessandra Cusignatti réalisera un doublé et Géraldine Mail-

lard signera le dernier but de la rencontre à la 80°. Résultat final 6-0.

Le FCC féminin remporte 3 précieux points qu'il ajoute à son classement. La prochaine rencontre s'annonce déjà plus compliquée, car les Women affrontent le FC Cœuve à l'extérieur. Espérons que les joueuses de Magri rééditeront l'exploit de l'année passée (Coupe jurassienne) face à cet adversaire qui descend de 3^e ligue, afin de consolider une bonne place dans le classement.

FCC – Moutier 9-0
FCC – Alle 6-0

Samedi 4 septembre
15h45, Les Grabes, Cœuve: Cœuve – FCC

VÉLO CLUB TRAMELAN

Course de VTT, EoleBike

C'est dimanche 12 septembre que le Vélo Club Tramelan accueillera à la Marelle la 7^e manche de la Garmin Bike Cup. Les adeptes de cette discipline sont attendus à cette 18^e édition du côté des Lovières, où seront donnés départs et arrivées de toutes les courses.

Le parcours est superbe, vallonné, aéré et technique. Le tracé est identique à celui de 2019, soit une boucle de 7 kilomètres à parcourir une à quatre fois selon la catégorie des coureurs, qui passeront à plusieurs reprises sur la ligne d'arrivée.

Le départ des adultes est fixé à 10h, suivi des mégas et des cadets, les courses écoliers et écolières dès 13h15. Pour des raisons de sécurité, la course des poussins n'est pas programmée.

Les podiums des courses du matin seront organisés 15 à 30 minutes après la fin de ces mêmes courses (12h-12h30).



Une cantine à l'extérieur offrira nourriture et boissons durant toute la journée.

Compte tenu des circonstances, il n'y aura pas d'accès aux vestiaires ni aux douches.

Les inscriptions se font en ligne jusqu'au 8 septembre à 23h59, www.mso-chrono.ch.

(inscriptions sur place seulement si les conditions covid-19 le permettent, consulter le site de l'eole bike).

Toutes les informations se trouvent sur le site www.eole-bike.ch. | fh

Un week-end parfait

Trois matchs et trois victoires, que vouloir de plus.

L'équipe féminine remporte le match contre Alle 6-0, l'équipe masculine en fait de même contre Montfaucon sur le score de 2-1 et les juniors A du Team-Vallon font encore mieux avec un 7-0 contre United Hermnigen.

Remerciements

Le comité du FCC tient à remercier tous ses sponsors, ainsi que les autorités présentes lors de l'apéritif de samedi dernier pour leur soutien durant ces 18 derniers mois très compliqués, sans lesquels il aurait été impossible de boucler la saison. Donc un tout grand merci!

| jean-marc tonna, président

LUTTE

Jérémy Tschan se distingue

Dimanche, le jeune Jurasien bernois du club de lutte de Tavannes s'est illustré à Schwarzenburg lors de la fête fédérale de lutte des jeunes espoirs. Avec deux passes nulles, trois gagnés et une perdue, il a réussi à remporter une couronne fédérale terminant à la 7^e place de sa catégorie avec un total de 55,5 points. Cette fête réunissait tous les meilleurs lutteurs du pays. Jérémy Tschan sera présent lors de la prochaine fête de lutte du Jura bernois le samedi 11 septembre à Corgémont pour tenter d'ac-

crocher une 97^e couronne à son palmarès. | mo



Les nouvelles joueuses du FCC

FOOTBALL CLUB COURTELARY



SCHÜLE DIDO

| |
|--|
| NOM PRÉNOM |
| ÂGE |
| POSTE |
| NUMÉRO |
| SURNOM |
| JOUEUR PRÉFÉRÉ |
| CE QUE TU AIMES AU FCC |
| CE QU'IL MANQUE AU FCC |
| CE QUE PENSENT TES COÉQUIPIÈRES DE TOI |
| CELLE QUI BLAGUE LE PLUS |
| CELLE QUI FAIT LE PLUS DE FAUTES |
| CELLE QUI A LE PIRE CARACTÈRE? |
| QUE FERAIS-TU SI TU GAGNES AU LOTO? |
| QUE DIRAIS-TU À UNE FILLE QUI VEUT COMMENCER |

16

Défense droite

13

Didou, bebew

Je n'en ai pas

L'ambiance

Je ne sais pas

Il faut leur demander

Cécilia

Je ne sais pas

Alessandra

Voyager

Lance-toi



GARCIA ANNA

15

Attaquante

17

Mon frère, bien sûr

L'ambiance

Des éclairages au terrain

Célia

Je ne sais pas

Alessandra

Voyager sur les cinq continents

N'hésite pas



TOCCHINI INÈS

16

Millieu central

Pas encore fixe mais récemment le 19

Nini

L'ambiance de l'équipe, les rigolades

Plus de présence aux entraînements de certaines qui annulent juste pour une pluie

Elles m'apprécient bien je pense

Cécilia

Aucune idée, nous n'en faisons presque jamais

Alessandra

Je mettrais de côté pour ensuite voyager!

Fonce et n'hésite pas!



GALLEY MATHILDE

16

Pas de poste fixe

3

Aucun

Paula

L'esprit d'équipe, l'équipe en général

Des joueuses

Que je cours vite...

Cécilia

Aucune idée, on ne fait pas beaucoup de faute je trouve

Alessandra

Je m'achète une voiture écologique

Que l'ambiance est cool, qu'on est une équipe qui s'améliore rapidement

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Défaite frustrante

Les seniors se sont inclinés 3-4 lors du premier match de championnat contre le FC Bévillard-Malleray. Ce sont les visiteurs qui ont ouvert la marque à la 17^e minute de jeu, score qui n'évoluera plus jusqu'à la mi-temps, qui sera sifflée de façon prématurée à la 33^e minute, suite à la grave blessure de David Philippon qui nécessitera son transfert en ambulance. Après la pause, contre le cours du jeu, le score passera à 0-3 sur deux contres peut être entachés de hors-jeu. Le dernier quart d'heure sera riche en buts avec la réduction à 2-3 avant que l'espoir d'arracher le nul ne soit anéanti par une quatrième réussite sur un autogoal à la 78^e minute. La réduction à la dernière minute sera inutile, car l'arbitre sifflera la fin du match lors de l'engagement. Place au derby contre Saint-Imier lors du prochain match. | er

Sen. Sonvillier – Bévillard-Malleray _ 2-4

Vendredi 3 septembre
Sen. 19h30: Saint-Imier – Sonvillier



Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

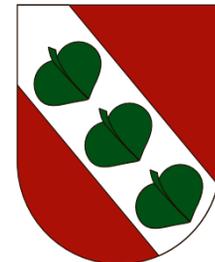
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: Nathalie et Roberto Muscas, chemin des Grillons 9, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction d'un garage sur parcelle N° 1044 au lieu-dit «chemin des Grillons 9», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton blanc, toit plat et gravier pour toiture.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 27 septembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 27 août 2021

Le Secrétariat municipal

Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Syndicat scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret, Grand-rue 65, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 225, au lieu-dit: «Grand-rue 65», commune de Courtelary.
Projet: réalisation d'aménagements paysagers comprenant la plantation d'arbres fruitiers, la création de huttes en saule tressé et la construction d'un petit amphithéâtre (gradins en bois).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: zup E «Ecoles».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Serge Vuillaume, La Scierie 9, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: pose d'une piscine enterrée avec un abri télescopique en verre sur la parcelle 1320 sis à La Scierie 9, zone HA.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 3 septembre 2021

Le Secrétariat municipal

BOURGEOISIE DE COURTELARY

Fermeture de la charrière du Droit à Courtelary

Des travaux de réfection sur ce chemin sont en cours et dureront au minimum jusqu'à mi-septembre.

Depuis l'entrée de la forêt au-dessus de Courtelary et jusqu'à la loge de Piémont, l'accès n'est plus possible durant cette période.

Avec nos remerciements pour votre compréhension.

Le Conseil de Bourgeoisie

La Ferrière



Avis de construction

Requérants: Lotti Lanz-Stämpfli et Alexandra Lanz, La Basse-Ferrière 26, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Jacques Geiser, Bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Propriétaires fonciers: Lotti Lanz-Stämpfli et Alexandra Lanz, La Basse-Ferrière 26, 2333 La Ferrière.
Projet: remplacement de la STEP qui ne répond plus aux nouvelles normes, par une STEP Canplast easyOne 9 EH TD-Mini Carat 6500 lt / 1717.1 gal., La Basse-Ferrière 26, 2333 La Ferrière, parcelle 222.
Zone: agricole.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 3 octobre 2021.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 31 août 2021

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Sylvie et Olivier Nobs, La Vigie 100, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Emplacement: parcelle N° 158, au lieu-dit: «La Vigie 100», commune de La Ferrière.
Projet: remblayage d'un pâturage du côté nord-ouest de la ferme existante pour diminuer la pente et faciliter l'accès du bétail, création d'une fosse à purin de 80 m³ reliée à la fosse existante et mise en place d'un ancien grenier au sud du bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Recensement arch.: objet C digne de protection.
Dérogation: art. 24 LAT et 25 LCfo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune municipale d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.
Emplacement: parcelle N° 2638, au lieu-dit: «route de Frinvilier», commune d'Orvin.
Projet: pose d'un enrobé bitumineux sur la route d'accès communale du Dardet.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQu «Le Dardet»
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL)

Procédure d'Information et de Participation de la Population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.0), le Conseil municipal de Péry-La Heutte ouvre une procédure de participation publique (IPP) relative à la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL).

Le projet de modification de la réglementation fondamentale de l'aménagement local de la Commune municipale de Péry-La Heutte sera déposé publiquement pendant trois (3) décades, du 6 septembre au 6 octobre 2021 inclus, auprès de l'Administration municipale où il peut être librement consulté sur rendez-vous (compte tenu de la période sanitaire actuelle) pendant les heures d'ouverture du guichet (lundi au jeudi de 8h30 à 12h et lundi de 14h à 18h). L'ensemble (les pièces opposables) du dossier est également consultable sur le site internet de la Commune sous www.perly-laheutte.ch, rubrique «Administration / Construction» (seul le dossier physique déposé auprès de l'Administration municipale fait formellement foi).

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées.

Les plis seront adressés à l'Administration municipale, Grand-rue 54, 2603 Péry, d'ici au 6 octobre 2021 au plus tard.

Dans le cadre de cette procédure, une soirée publique d'informations et d'échanges est organisée le 13 septembre 2021 à 19h au centre communal de Péry. Pour participer à celle-ci, au regard de la situation épidémiologique actuelle, il y a lieu de préalablement s'inscrire auprès de l'Administration municipale d'ici au vendredi 10 septembre 2021 (y.chavaille@perly-laheutte.ch ou au 032 485 01 55).

Péry-La Heutte, le 31 août 2021

Le Conseil municipal

Ordonnance sur l'école à journée continue (EJC) de la commune municipale de Péry-La Heutte.

Lors de sa séance du 25 août 2021, le conseil municipal de Péry-La Heutte a adopté certaines modifications de l'ordonnance d'organisation entrée en vigueur au 26 juin 2017. Ces modifications entrent en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2021, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre.

L'ordonnance susmentionnée est déposée au secrétariat municipal où elle peut être consultée durant les heures d'ouverture.

Voies de recours: un recours peut être formé contre un arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary.

Péry, le 30 août 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Sébastien Villard, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte.
Propriétaire foncier: Sébastien Villard, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte.
Auteur du projet: JK Charpente Menuiserie SA, Jérémy Kocher, Neubrückstrasse 13, 2555 Brügg.
Projet de construction: aménagement d'un carport avec une terrasse, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte, parcelle N° 450, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: aménagement d'un carport avec toit-terrasse en bois sur le dessus. Barrière en aluminium. Soutenu par 4 pylônes en acier et 4 côtés ouverts. Sur façade ouest du bâtiment.
Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 3 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 3 septembre 2021

Le Conseil municipal

Renan



Approbations

Règlement concernant les émoluments de la commune de Renan

L'assemblée municipale du 23 juin 2021 a adopté le règlement concernant les émoluments de la commune de Renan. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2021.

Règlement de police locale de la commune de Renan

L'assemblée municipale du 23 juin 2021 a adopté le règlement de police locale de commune de Renan. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2021.

Règlement sur le statut du personnel et les traitements de la commune de Renan

L'assemblée municipale du 23 juin 2021 a adopté le règlement sur le statut du personnel et les traitements de la commune de Renan. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre dans le délai imparti, il entre en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2021.

Le Conseil municipal de Renan

Réclame



En ligne avec
votre pays!

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Saint-Imier



Ordonnance du Conseil municipal de Saint-Imier

Election complémentaire à la mairie du 28 novembre 2021

1) Date de l'élection (art. 25 al. 3 du Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de Ville, du Conseil municipal et du maire de Saint-Imier):

Les citoyennes et les citoyens ayant droit de vote en matière communale sont convoqués pour le vendredi 26 novembre 2021 et le dimanche 28 novembre 2021, aux locaux et heures habituels pour procéder par le système des urnes à l'élection complémentaire suivante, par suite de démission du titulaire:
d'après le système majoritaire: le (la) président(e) du Conseil municipal (mairie)

2) Délai pour le dépôt des listes (art. 26 al. 1 du Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de Ville, du Conseil municipal et du maire de Saint-Imier):

Les listes des candidat(e)s devront être établies conformément aux articles 26 à 30 du Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de ville, du Conseil municipal et du maire de Saint-Imier, et devront être déposées à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 22 octobre 2021, à 12h, dernier délai**.

3) Conditions de participation à l'envoi groupé du matériel de propagande électorale (art. 9 al. 4 du Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de Ville, du Conseil municipal et du maire de Saint-Imier):

Les partis et les groupes d'électeurs désireux de faire envoyer leur matériel de propagande dans la même enveloppe aux frais de la commune doivent le communiquer par écrit à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 15 octobre 2021**.

Les conditions de participation à l'envoi groupé sont les suivantes:

- 1) Le matériel de propagande ne peut excéder le poids total de 5 grammes par liste.
- 2) Le matériel de propagande sera livré prêt à l'envoi, en format A5 et séparé par paquet de 250 unités; le matériel non conforme sera refusé.
- 3) Le matériel de propagande nécessaire (3300 exemplaires) sera déposé jusqu'au **mercredi 27 octobre 2021 à 9h au plus tard**, auprès du teneur du registre des votants (bureau du contrôle des habitants, guichet 1).

4) Impression de bulletins non officiels au prix coûtant (art. 7 al. 2 du Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de Ville, du Conseil municipal et du maire de Saint-Imier):

Les signataires d'une liste désireux obtenir des bulletins non officiels supplémentaires en communiqueront le nombre à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 15 octobre 2021 à 12h, dernier délai**.

Dès le 27 septembre 2021, ils pourront connaître le coût par cent exemplaires supplémentaires en s'adressant à la Chancellerie municipale.

Saint-Imier, le 31 août 2021

Au nom du Conseil municipal
Le Président: *Patrick Tanner*
Le Secrétaire: *Beat Grossenbacher*

Permis de construire 21-54

Requérant / Maître d'ouvrage: HJB SA, Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 1138, Les Fontenayes 17a, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: agrandissement du bâtiment, création de trois salles d'accouchement et transformations intérieures.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZUP A.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 27 août 2021 au 27 septembre 2021.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 27 août 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 21-57

Requérant / Maître d'ouvrage: Thierry Zerbini, anc. route de Villeret 11, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 1128, rue Paul-Charmillot 91, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'un couvert d'entrée vitré.

Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C3a.

Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 3 septembre 2021 au 4 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 octobre 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: DENNER AG, Grubenstrasse 10, 8045 Zürich.

Auteur du projet: BSA Architecture Sàrl, route du Vergnolet 8e, 1070 Puidoux.

Emplacement: parcelle N° 218, au lieu-dit: «rue Baptiste-Savoye 62», commune de Saint-Imier.

Projet: remplacement de la chambre froide négative existante (rez-de-chaussée) par un nouveau modèle et installation d'une chambre froide positive au sous-sol.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: M1 et C4b.

Zone de protection: périmètre de protection de l'ancienne localité.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Permis de construire 21-50

Requérant / Maître d'ouvrage: Hatice Tas et Mehmet Tas, rue de la Société 3, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 473, rue de la Société 3, 2610 Saint-Imier

Description du projet: aménagements et isolation des combles, rehaussement du mur des combles et modification de la toiture, démolition et reconstruction d'une lucarne et installation d'un velux.

Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C2c.

Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 27 août 2021 au 27 septembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 27 août 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 21-14

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Morgane Bussian et René Bussian, rue Paul-Charmillot 15, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: 1057, rue Paul-Charmillot 15b, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'un atelier de bricolage et de rangement (construction non chauffée).

Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –
Zone / périmètres protégé: –
Objet protégé: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 3 septembre 2021 au 4 octobre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 septembre 2021

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sauge



Avis de construction

Requérants: Edith et Hans-Jörg Furer, Birkenweg 34, 3293 Dotzigen.

Auteur du projet: Moritex, dipl. ing. Klaus Mori, Therwilerstr. 28, 4054 Bâle.

Propriétaires fonciers: Edith et Hans-Jörg Furer, Birkenweg 34, 3293 Dotzigen.

Projet: construction d'une mini-steppe à filtre planté avec utilisation de la fosse septique sis sur parcelle N° 341 au lieu-dit «Les Prés d'Auvergne 84» à Vauffelin, hors zone.

Dérogation: art. 24 ss LAT.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 30 août 2021

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Elections municipales

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe du vote majoritaire, aux élections communales ci-dessous pour une période de 4 ans arrivant à échéance au 31 décembre 2025 (art. 25 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes)

1. Assemblée municipale

- un président
- un vice-président

2. Conseil municipal

- un maire
- un vice-maire
- cinq conseillers municipaux

3. Commission scolaire

- huit membres

Le vote aura lieu à la halle de gymnastique aux dates et heures suivantes:

**dimanche 28 novembre 2021
de 10h à 12h**

Dépôt des listes

- les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au **vendredi 15 octobre 2021 à 12h** dernier délai (art. 26 REVU)
- elles seront signées par au moins dix électeurs et porteront une dénomination appropriée qui les distingue des autres
- les listes de candidats ne doivent pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir
- les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse des candidats ainsi que leur accord signé (art. 28 REVU)
- le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième, a le statut de mandataire auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (art. 29 REVU).

Elections tacites

Lorsque le nombre de candidats se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élu tacitement tous les candidats. L'élection tacite doit être publiée dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* suivante (art. 40 REVU).

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 19 décembre 2021, aux mêmes heures et dans le même local.

Expédition en commun du matériel de propagande électorale

Selon les art. 77a LDP (loi sur les droits politiques) et 51 ODP (ordonnance sur les droits politiques), les partis politiques désireux de prendre part à l'envoi en commun sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au **vendredi 15 octobre 2021**.

Le matériel de propagande, après les éventuels plages à effectuer par les partis politiques, doit être d'un format maximum A5.

Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures de propagande, de manière à former un tout par parti.

La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au **mercredi 20 octobre 2021** à l'adresse du secrétariat municipal.

Sonceboz-Sombeval, le 3 septembre 2021

Le Conseil municipal

Réclame

Des dons pour des groupes d'entraide autogérées

PC 60-624148-2

www.infoentraide-be.ch

Je m'aide... aideons nous !



Selbsthilfe BE
Info-Entraide BE

Sonceboz-Sombeval (suite)



Cimetière de Sonceboz-Sombeval entretien des tombes

Conformément aux articles 43 et 43, le conseil municipal rappelle que la plantation d'arbustes est proscrite sur les tombes et les décorations ne doivent pas dépasser ni le pourtour défini de la tombe ni la hauteur du monument.

Lors de sa séance du 14 juin 2021, le conseil municipal a décidé que les tombes non conformes doivent être remises en état jusqu'au 4 octobre 2021. Si les travaux ne sont pas réalisés à satisfaction dans le délai imparti, les employés de la voirie communale mèneront les travaux nécessaires pour que les tombes en question répondent parfaitement aux dispositions du règlement en vigueur. Ces travaux seront bien évidemment facturés aux intéressés.

Le Conseil communal

Avis de construction

N° 2021-6273
N° Commune: 332021
Requérant: Christian Schuster, rue du Collège 11 a, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, rue Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier.
Emplacement: rue du Collège 11a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 893.
Projet: remplacement du chauffage à mazout existant par une pompe à chaleur air-eau.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 3 septembre 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-6290
N° Commune: 342021
Requérants: Silvano et Corinne Baviera, rue de la Gare 29, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Sciarra Settimo, Gummenstrasse 32, 2562 Port.
Emplacement: rue de la Gare 29, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 210.
Projet: isolation périphérique du bâtiment.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2
Dérogation: -
Périmètre protégé: -
Objet protégé: -

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 3 septembre 2021

Le Bureau communal

Sonvilier



Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Yves Sommer, rue de la Cure 2, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: Yves Sommer, rue de la Cure 2, 2615 Sonvilier.
Adresse du projet: BF 139, rue de la Cure 2, 2615 Sonvilier.
Description du projet: isolation de la façade ouest et pose d'un revêtement en aluminium.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: CV.
Dérogation: -
Zone / périmètre protégé: périmètre de protection des sites A.
Objet protégé: -
Opposition / réserve de droits: -
Dépôt public: du 3 septembre 2021 au 3 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 3 septembre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Avis de construction N° 2021/56

Requérant: David Broglie, chemin de l'Arse-
N° 2710 Tavannes.
Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure (avec protection visuelle) + installation d'une fenêtre de toit Velux au nord. Parcelle N° 3141, zone H2. Emplacement: rue de la Paix 39, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: zone de protection éloignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 3 septembre 2021 au 3 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 3 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/59

Requérant: Maurice Joly, rue de Rouge-Terre 9, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder & Zürcher, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure côté est de la maison avec protection visuelle par un écran végétal. Parcelle N° 1728, zone H2. Emplacement: rue de Rouge-Terre 9, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Recensement architectural: ensemble bâti: aucun; bâtiment: aucune.
Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 3 septembre 2021 au 3 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 3 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/44

Requérant: Patrick Etienne, rue du Chalet 31, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Villatype SA, M. Fleury, Le Champat 2, 2744 Belprahon.
Projet: démolition du poulailler (31b) et déplacement d'une cabane de jardin (31e) sur la parcelle 3444 + construction de 2 villas mitoyennes (31b/31d) et d'un studio (31e) selon plans déposés. Parcelle N° 3444 / 3461, zone H2. Emplacement: rue du Chalet 31a/31b/31d/31e, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. Fondations: béton armé; construction portante: étayage: brique ciment/isl./alba; parois: briques TC; plafonds: dalle béton armé/lambrissage; façades: crépis-ciments, couleur blanc cassé; toit: 2 pans, inclinaison 20°, couverture: tuiles béton, couleur grise.
Dérogations: art. 51 OC et art.418 al.2 RCC stationnement. Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 27 août 2021 au 28 septembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la

Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 27 août 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage, propriétaires fonciers et auteurs du projet: Christelle et Lionel Konrad, rue des Planches 32, 2613 Villeret.
Projet: construction d'un couvert à camping-car adossé au bâtiment existant (sud-ouest).
Genre de construction: fondations en béton, étayage bois, toit 1 pan (10°) recouvert de plaques translucides.
Dimensions: selon plans déposés.
Parcelle / zone: parcelle N° 765, zone H2.
Emplacement / adresse du projet: lieu-dit: rue des Planches 32, 2613 Villeret.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 26 septembre 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 27 août 2021

Le Secrétariat municipal

Canton de Berne



CORONAVIRUS

Adaptation de la stratégie de test du canton de Berne

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne adapte sa stratégie de test pour le coronavirus à compter du 1^{er} septembre. La stratégie reposera sur des équipes mobiles d'intervention rapide, qui réaliseront des tests en cas de flambée du virus puis des tests de suivi à intervalles réguliers. Les tests répétitifs et étendus ne sont pas poursuivis.

L'expérience des semaines écoulées montre que les tests de masse étendus et répétitifs ne sont plus aussi efficaces. Pour qu'ils aient un effet préventif, il faudrait au minimum doubler la cadence de dépistage dans les écoles. Dans les entreprises également, il est apparu que le nombre de tests réalisés était trop faible pour obtenir la prévention souhaitée. Lorsqu'il y avait encore peu de personnes vaccinées, les tests de masse étaient judicieux. Mais nous rentrons dans une nouvelle phase, avec davantage de personnes vaccinées. C'est pourquoi le canton de Berne réoriente sa stratégie de test sur des interventions rapides en cas de flambée.

Le nouveau concept de lutte contre les flambées prévoit que des équipes de test mobiles réparties sur tout le territoire cantonal sont prêtes à arriver rapidement sur les lieux d'une flambée de Covid-19 pour y réaliser les tests nécessaires. Les tests deviennent alors obligatoires et concernent l'ensemble des personnes dans une entreprise, une institution ou une école ou les autres personnes désignées par le Service du médecin cantonal. Les équipes mobiles pratiquent des tests PCR. L'obligation ne s'applique pas aux personnes vaccinées ou guéries pouvant présenter un certificat.

Après la première série de tests, une deuxième série au moins est pratiquée sous la forme de

tests PCR poolés. Cela donne la garantie de pouvoir détecter les personnes qui n'étaient pas encore positives lors des premiers tests.

Si des cas positifs sont de nouveau détectés lors des tests de suivi, soit les personnes concernées se rendent dans un centre de test pour faire un test PCR individuel, soit le canton envoie une équipe pour tester toutes les personnes incluses dans le pool positif. Les tests de suivi sont pratiqués aussi longtemps que le Service du médecin cantonal le juge nécessaire. Le canton travaille avec un partenaire qui assure le pooling des échantillons afin de décharger au maximum les écoles, les institutions et les entreprises.

Les tests en cas de flambée et les tests de suivi répétitifs ont déjà été mis en pratique ces derniers mois. Les enseignements positifs qui en ont été tirés ont été combinés pour mettre en place le nouveau dispositif.

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration rappelle que, depuis le 24 août dernier, l'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination pour toutes les personnes à partir de 12 ans. La vaccination offre la meilleure protection contre une évolution grave d'une infection par le Covid-19 et réduit le risque de contamination pour soi et pour les autres. Dans le canton de Berne, plus de 90% des personnes actuellement hospitalisées pour cause de Covid-19 ne sont pas vaccinées. Il en va de même des 23 malades qui ont dû être placés sous respirateur.

Toutes les informations utiles sont sur : www.be.ch/vaccination-corona.

Le 31 août 2021

Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration